

Revue Tunisienne des Sciences du Travail
N° 32 - Juin 2020

NUMÉRO SPÉCIAL

**L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE À
L'ASSAUT DES INÉGALITÉS SOCIALES
POUR UNE APPROCHE TERRITORIALE DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**FRIEDRICH
EBERT**
STIFTUNG
مكتب تونس

Tunis
2020



Adieu L'Ami,

..... Tu as choisi de partir le jour où toute la Tunisie commémore ses martyrs ;voilà qu'aujourd'hui tu en es un parmi eux !!!

Comme eux, tu seras pleuré par des générations de tes étudiants, tes collègues et tes enseignants ;

Comme eux, ton souvenir planera à travers les temps et les espaces où tu as vécu, et que tu as marqué des années durant ;

Comme eux, tu motiveras et tu rassembleras, et tu seras toujours là.

Adieu l'ami, Adieu l'ami, Adieu l'ami....

Ali Belhaj

TRAVAIL & DÉVELOPPEMENT

REVUE TUNISIENNE DES SCIENCES DU TRAVAIL

COMITÉ DE LECTURE

Pr Bashir .Mbaye LO (USA)

Pr Chokri Arfa (Tunisie)

Pr Fathi Jerbi (Tunisie)

Pr Hafedh Laamouri (Tunisie)

Pr Hammadi Sidhom (Tunisie)

Pr Lassaad Labidi (Tunisie)

Pr Lotfi Bennour (Tunisie)

Pr Noureddine Koussa (Algérie)

Pr Riadh ben Jelili (Koweït)

Pr Youssef Sadik (Maroc)

Dr Abdessatar Rejeb (Tunisie)

Dr Ali Jaidi (Tunisie)

Dr Brahim Guizani (Tunisie)

Dr Moez Ben Hamida (Tunisie)

Dr Moufida Abassi (Tunisie)

Dr Said Abdouli (Tunisie)

Dr Sami Hannachi (Tunisie)

Dr Sondes Hentati Belhaj (Tunisie)

Dr Sonia Bassi (Tunisie)

TRAVAIL & DÉVELOPPEMENT

REVUE TUNISIENNE DES SCIENCES DU TRAVAIL

Revue semestrielle publiée par
l'Institut National du Travail et des Etudes Sociales- Université
de Carthage. N° 32 - Juin 2020
Numéro Spécial

Directeur fondateur

Youssef Alouane

Directeur responsable

Lotfi Bennour

Editeur en chef

Abdessatar Rejeb

Coordinatrice Scientifique du numéro spécial :

Sonia Bassi

ISSN 0330-8707 .د.د.م.د.

Imprimerie:

L'économie sociale et solidaire à l'assaut des inégalités sociales pour une approche territoriale du développement durable

COORDINATRICE SCIENTIFIQUE DU NUMERO SPECIAL :
Dr SONIA BASSI

SOMMAIRE

Avant-propos 10

Dr Sonia BASSI

L'économie sociale et solidaire au Maroc : enjeux et perspectives pour les territoires en mal de développement 15

Dr Khadija ASKOUR & Pr Youssef SADIK

Entreprendre par l'Economie Sociale et Solidaire, en tant que Modèle de Développement Economique Durable, dans le cadre de la régionalisation avancée au Maroc « Cas de la région Casablanca Settat » 27

Pr Amina KCHIRID

Construction de l'Ecosystème de l'Entrepreneuriat en Economie Sociale et Solidaire dans les territoires. Région Pilote: Casablanca Settat 44

Saloua TAJRI

Pr Amina KCHIRID

Le secteur non-marchand à l'épreuve de la territorialisation de l'insertion et des nouveaux cadres de travail : le cas de la Belgique 55

Pr Mejed HAMZAOUI

Quelles configurations de solidarité sociale à l'épreuve des mutations socio-économiques en Tunisie : une analyse à travers l'expérience d'une association agricole « Jemna » ou la reconstitution « forcée » d'une équité sociale 65

Dr Sondes HENTATI BELHAJ

L'économie sociale et solidaire : Une alternative pour développer autrement ? 89

Dr Sonia BASSI

Avant-propos

Dr Sonia BASSI

Organiser un colloque autour du thème « Économie Sociale et Solidaire à l'Assaut des Inégalités Sociales pour une approche territoriale du développement durable » en 2019, période de transition politique en Tunisie marquée par un questionnement profond sur les orientations économiques que la Tunisie postrévolutionnaire doit faire et les stratégies que la classe politique doit mettre en place pour lutter contre la précarité et la pauvreté est reconnaître le rôle important que joue et doit jouer la recherche en économie sociale et solidaire dans l'émergence d'une nouvelle économie qui prend racine dans les domaines de l'économie et du social.

Publier les actes de ce colloque est un moyen de diffuser aussi bien l'état de la recherche sur la question que les recommandations émanant du débat qu'a suscité ce colloque.

Ce volume serait un espace de réflexion sur les perspectives de développer davantage l'ESS en Tunisie dans le sens où elle devrait évoluer vers l'affirmation d'une nouvelle convergence visant la réduction des inégalités sociales dans ces différentes facettes mais également à continuer à être un levier du développement durable.

L'idée de départ de ce projet était de souligner que le rôle attribué à l'ESS dans l'inclusion et la lutte contre les inégalités sociales et économiques des classes et des territoires défavorisés n'a pas été bien intégré dans l'orientation des projets de développement. D'où l'utilité de repenser la contribution de l'ESS dans la satisfaction des besoins et dans sa réponse alternative aux problèmes sociaux et économiques.

Ces actes se proposent de débattre de l'état des lieux de l'ESS et de la situer par rapport à la réduction des inégalités sociales et au développement durable. Ils visent à collecter des regards particuliers sur la manière de renouveler le rôle de l'ESS et chercher les bonnes pratiques pour faire face aux défis actuels.

La capitalisation d'expériences a pour objectif une plus grande lisibilité et une meilleure visibilité du travail réalisé par les acteurs afin de valoriser les actions menées sur le terrain.

L'objectif étant de valoriser les projets ESS et d'identifier les enseignements pour les éventuelles orientations vers les valeurs de solidarité et de la réduction des inégalités.

La première partie de cet ouvrage, qui compte deux articles sera consacrée à l'analyse de la dynamique de l'ESS dans la réduction des inégalités sociales. Cette question est d'une importance majeure si l'on considère que les initiatives de l'ESS relèvent de la dynamique de l'économie inclusive au sein de laquelle se trouve l'innovation sociale. De plus, l'approche territoriale de développement fondée entre autres, sur les relations de proximité, ne cesse d'évoluer vers des modèles d'entreprenariats exigeant des projets innovants d'ESS. Ces derniers peuvent constituer une piste intéressante pour renforcer les retombées socio-économiques positives sur la réduction des inégalités.

Dans un article consacré au rôle et aux enjeux de l'ESS au Maroc, et plus particulièrement dans les espaces en marge du système socioéconomique et en mal de développement. Khadija Askour et Youssef Sadik, expliquent, à travers des expériences réussies d'ESS, que cette économie s'est imposée pour répondre aux besoins de certains territoires en marge du système ou en mal de développement. Les auteurs précisent que l'engagement des populations issues de ces territoires a contribué à la naissance de ces configurations nouvelles appuyées par les initiatives de l'Etat qui a su accompagner ces dynamiques en repensant son modèle de développement au profit d'une vision plus équitable, inclusive et solidaire.

La deuxième contribution est intitulée « Construction de l'écosystème de l'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire, dans les territoires, région pilote : Casablanca Settat ». Saloua Tajri et Amina Kchirid y proposent un modèle d'écosystème entrepreneurial ESS inclusif et durable dans le territoire de Casablanca Settat, permettant la création d'activités et d'emplois nouveaux en s'appuyant sur une coopération entre acteurs de l'ESS.

A partir des résultats de l'analyse diagnostique et de l'étude comparative, les auteures ont identifié des domaines d'action stratégiques et des scénarios de construction de l'écosystème d'entrepreneuriat en ESS. Cette cartographie met en exergue le type d'acteurs de l'ESS et les rôles attribués à chacun ainsi que les interactions entre catégories.

Une deuxième partie de ces actes, qui comporte aussi deux articles, est consacrée aux nouveaux modèles de développement incluant l'économie sociale et solidaire.

En favorisant le développement durable au moyen d'innovations et de pratiques concrètes sur le plan social, le modèle de l'ESS doit être orienté vers les besoins non satisfaits en matière d'employabilité, de financement et de cohésion sociale. L'ESS peut ainsi, constituer un véritable modèle de développement visant l'universalité de la protection sociale et la réduction des inégalités. De nos jours, l'ESS qui devrait soutenir le développement durable (Crétiéneau, 2010)¹, éprouve des difficultés et des défis majeurs d'ordre économique, social, culturel et politique. Penser à une nouvelle organisation, à un nouveau modèle, à une autre manière d'encourager les projets innovants de l'ESS est aujourd'hui, une exigence pour améliorer et faire mieux fonctionner les initiatives sociales.

C'est dans cette perspective que Amina Kchirid revient dans son article sur le cas de la région Casablanca Settat pour l'inscrire à la fois dans une approche globale, une stratégie pays et en même temps dans une approche territoriale spécifique, en réponse aux besoins des populations, aux aspirations individuelles et collectives.

L'auteure présente les déterminants de l'entrepreneuriat social ou par l'Économie Sociale et Solidaire, dans la région de Casablanca Settat en tant que modèle de développement durable, vecteur d'inclusion économique et sociale. Elle précise que l'expérience de la Région Casablanca Settat laisse penser que les facteurs de réussite de l'entrepreneuriat à vocation collectif et par l'ESS, trouvent la réponse dans la conjugaison d'une politique publique favorable, des atouts sociaux économiques locaux (infrastructure, activités, population, université.) et des aspirations et motivations et de leadership des porteurs des projets.

¹ Crétiéneau, A. (2010). Economie sociale et solidaire et développement durable : pensée et actions en conjonction. *Marché et organisations*, 11(1), 31-71.

Sonia Bassi, à travers un article intitulé « L'économie sociale et solidaire : Une alternative pour développer autrement ». souligne le rôle des organisations d'économie sociale et solidaire dans une nouvelle stratégie de développement qui vise une croissance inclusive dans laquelle la réduction des inégalités sociales et économiques serait une priorité. Une première partie établit le lien entre la croissance inclusive et la lutte contre les inégalités avant de proposer un nouveau modèle de développement durable inclusif par l'économie sociale et solidaire. Le choix de ce modèle est justifié par les caractéristiques communes partagées par ces deux approches et l'importance de l'ancrage territorial qui caractérise les organisations d'économie sociale et solidaire et le développement durable. Bassi explique enfin que le potentiel des OESS ne peut être atteint que dans le cadre d'une économie plurielle dans laquelle les efforts des OESS sont combinés à ceux de l'économie publique et l'économie privée ; les acteurs des trois secteurs devant mettre en place une stratégie multiple de développement durable inclusif.

Enfin, la dernière partie de ce numéro spécial est riche de cinq articles qui traitent de la question du repositionnement de l'économie sociale et solidaire à travers la capitalisation des expériences nationales et internationales : A la recherche des bonnes pratiques de l'ESS dans la réduction des inégalités sociales.

La capitalisation d'expériences a pour objectif une plus grande lisibilité et visibilité du travail réalisé par les acteurs afin de valoriser les actions menées sur le terrain. Ainsi, il sera question de valoriser les projets ESS et d'identifier les bonnes pratiques pour les éventuelles orientations vers les valeurs de solidarité et de la réduction des inégalités. Dans ce cadre, il serait intéressant de disposer des évidences de l'impact des actions solidaires sur la cohésion sociale.

La revue des expériences peut contribuer au renforcement du plaidoyer pour les projets à fort impact social et économique et pour la réduction des inégalités sociales et soutenir ainsi, les initiatives locales et nationales.

Professeur Mejed Hamzaoui rend compte dans sa contribution intitulée : « Le secteur non-marchand à l'épreuve de la territorialisation de l'insertion et des nouveaux cadres de travail : le cas de la Belgique » des travaux menés depuis une décennie dans le Centre de recherche (METICES) de l'Université Libre de Bruxelles (ULB). Ces recherches ont pour but de mettre en évidence les problématiques et spécificités que connaissent le secteur non marchand, sa salarisation, ses professionnels et ses usagers ; et ce dans une perspective, historique, pluridisciplinaire et empirique.

M. Hamzaoui met en avant l'émergence d'un nouveau mode du traitement social du chômage et de l'exclusion par l'économie sociale d'insertion dont l'objectif est la gestion des problèmes sociaux et l'employabilité des chômeurs de longue durée. Il démontre que l'insertion par l'économie sociale participe désormais à la déstabilisation de la condition salariale dans la mesure où le secteur d'insertion parapublic par l'économie sociale ne constitue pas une transition vers le marché du travail.

La recherche dans le domaine de l'ESS émane de l'observation d'un ensemble d'expériences qui servent de points de départ pour l'analyse de la politique entrepreneuriale en ESS au niveau local ou national.

Sondes Hentati Belhaj propose un exemple de reconstitution « forcée » d'une équité sociale à travers l'expérience d'une association agricole « Jemna ». Elle s'interroge sur les configurations de solidarité sociale à l'épreuve des mutations socio-économiques en Tunisie.

Sondes Hentati met cette expérience dans son cadre théorique et y voit l'illustration d'une rupture non seulement avec le modèle d'économie marchande avec lequel elle s'affronte, mais aussi avec les référents conventionnels des organisations de l'économie sociale et solidaire, au sens de se positionner en affrontement avec les représentants du domaine public et de son symbolique de pouvoir.

L'auteure part du fait que dans un contexte de libéralisme économique marqué par un déclin du rôle de l'Etat social et de la solidarité publique, une quête de reconfiguration de cette dernière sous différents schémas ne cesse de se développer. Qu'elle soit assimilée au sens de l'entraide, ou à la légalisation de l'équité sociale, sa configuration actuelle est de plus en plus instituée sous le vocable d'économie sociale et solidaire. Ses fondements théoriques et terminologiques vérifient des positions doctrinales et analytiques antinomiques, qui lui valaient d'être qualifiée d'une économie inclusive et paradoxalement d'un dispositif de réparation des affects discriminatoires et exclusifs du capitalisme. Hentati conclut que dans le cas tunisien, l'ESS s'est déployée au vu des particularités socio-économiques du pays selon des postures diverses (coopération, partenariat, production solidaire et en termes d'affrontement) et que cette expérience constitue un cas d'une rupture non seulement avec le modèle d'économie marchande contre lequel elle s'oppose, mais aussi avec les référents conventionnels des OESS.

Les trois dernières contributions nous proposent des définitions et présentations du secteur de l'ESS vu par des chercheurs issus de disciplines et de nationalités différentes. Il s'agit de la vision d'un spécialiste en développement et en planification, de celle d'un sociologue et de celle d'un économiste dont deux tunisiens et un égyptien. La référence à la nationalité des auteurs est mise en avant justement par ce que ces trois auteurs sont partis de la réalité du secteur dans leur pays pour le définir et le présenter avant de proposer des recommandations pour sa promotion et sa visibilité.

D'après Brahim Guizani, la plupart des études ont montré que les problèmes du chômage en Tunisie n'apparaissent pas seulement dans la persistance des taux élevés depuis des dizaines d'années, mais aussi dans les disparités et les inégalités sociales et régionales de ces taux ainsi que dans la précarité et l'instabilité de l'emploi. Face à cette situation des voix et des discours politiques et économiques après la révolution 2011 font référence à l'économie sociale et solidaire (ESS) comme une solution et une alliée et la conçoivent comme une réponse et un moyen de lutte contre la pauvreté et le chômage. Ces discours sont certes fondés sur des statistiques et des expériences qui montrent clairement aujourd'hui le rôle important de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans les dynamiques de création d'emplois. Guizani se pose surtout la question de savoir si l'ESS réussit à donner des réponses aux problèmes de vulnérabilité et plus précisément celle des femmes et celle qui touche quelques zones géographiques. En effet, la plupart des contrats de travail les institutions de l'économie solidaire en Tunisie sont des contrats à durée déterminée et non renouvelables, sauf dans les coopératives agricoles et les coopératives d'assurance, et les institutions qui sont partiellement ou totalement soumises à l'ingérence de l'État en termes de suivi et de gestion. Enfin, l'auteur souligne l'incapacité de

ce modèle économique à surmonter les faiblesses et les lacunes des systèmes économiques capitalistes et publics. Il en déduit que le secteur de l'ESS n'est qu'une forme de continuité avec la crise de quantité et de qualité définie par la réalité de l'emploi en Tunisie.

Dans un article intitulé « Économie sociale solidaire et protection sociale des pauvres », S. Hashem rappelle que l'intérêt pour l'économie sociale et solidaire s'est accru avec la montée de l'insatisfaction des pauvres dans les pays en développement, à l'égard des opportunités et de la qualité des services qui leur sont fournis par l'État, ce qui a déclenché des vagues de révolution dans un certain nombre de ces pays.

S. Hashem considère l'ESS comme un secteur vital et un levier de protection social en Egypte néanmoins encore négligé par l'État. Ce dernier doit mettre en place la loi sur les coopératives réclamée depuis plus de trente ans. L'attention portée à ce secteur contribuera à améliorer les conditions des citoyens, en particulier des marginalisés et des pauvres. Les organisations de l'économie sociale et solidaire fournissent des produits à des prix abordables, et créent de meilleures opportunités pour la commercialisation des produits des petits producteurs, en plus des opportunités d'emploi qu'elles offrent et dont l'Egypte a grandement besoin.

Pr. Lotfi Bennour, auteur de l'article : « les enjeux de l'économie sociale et solidaire en Tunisie », stipule que l'économie sociale et solidaire ne peut pas être considérée comme une unité homogène ou comme un troisième secteur déconnecté des formes anciennes. Il met en avant l'intérêt d'une approche qui reconnaît l'économie sociale et solidaire comme ayant un rôle important et actif dans les sociétés modernes. L'auteur souligne que l'intervention directe et continue de l'État masque la spécificité du besoin d'indépendance de ces organisations. Il met l'accent sur la nécessité de promouvoir la dimension humaine de solidarité et d'encourager dans les spécificités locales pour créer de nouveaux espaces d'interaction entre l'État, le secteur privé et la société civile.

La richesse des différentes contributions réunies dans ce numéro spécial de la Revue Travail et Développement « l'économie sociale et solidaire à l'assaut des inégalités sociales pour une approche territoriale du développement durable » nous permet de souligner le rôle indéniable que peut jouer le secteur de l'ESS dans la lutte contre les différentes formes d'exclusion et de marginalisation, dans la réduction du chômage et l'offre d'opportunités innovantes de travail. Ainsi l'ESS contribue directement et indirectement dans la réduction des inégalités sociales et des disparités régionales.

En outre, plusieurs auteurs ont souligné la nécessité d'intégrer l'économie sociale et solidaire dans les orientations des politiques publiques en la considérant comme un secteur à part entière et en valorisant ses contributions, dans le cadre d'une reconsidération du rôle de l'Etat.

Enfin, le secteur de l'ESS peut contribuer efficacement à la croissance inclusive et au développement durable à la condition que l'Etat reconnaisse son rôle avec une institutionnalisation (asseoir un cadre juridique adéquat pour l'économie sociale et solidaire) et une valorisation de leurs initiatives (qui passe par son inclusion dans la comptabilité nationale) en les orientant vers le développement durable.

L'économie sociale et solidaire au Maroc : enjeux et perspectives pour les territoires en mal de développement

Dr Khadija ASKOUR & Pr Youssef SADIK

RÉSUMÉ :

15

L'économie sociale et solidaire, sous le vocable de l'ESS, est un secteur qui mobilise un certain nombre de dimensions comme la solidarité et la démocratie. L'émergence de l'ESS au Maroc est apparue dans les années 2000, mais remonte concrètement aux traditions culturelles et ancestrales des espaces notamment en marge du système socioéconomique et en mal de développement.

L'objectif de cet article est d'interroger le rôle et les enjeux de l'économie sociale et solidaire aujourd'hui au Maroc, notamment par rapport à ce type de territoires. Dans ce cas, nous mettrons en avant quelques expériences issues de l'économie sociale et solidaire réussies.

ملخص :

يعتبر الاقتصاد الاجتماعي والتضامني قطاعاً يفعل عدداً من الأبعاد مثل التضامن والديمقراطية. ظهر هذا النوع من الاقتصاد في المغرب مع بداية القرن الثالث، لكنه كان يندرج بشكل فعلي في التقاليد الثقافية والعرفية للمجالات الترابية التي كانت تشكو من نقص في التنمية الاقتصادية والاجتماعية. الهدف من هذا المقال هو مساءلة دور وتحديات الاقتصاد الاجتماعي والتضامني في المغرب اليوم، خاصة في هذا النوع من المجالات الترابية، من خلال تسليطنا الضوء على بعض التجارب الناجحة في هذا الميدان.

INTRODUCTION

Les territoires marocains se développent aujourd'hui d'une manière assez hétérogène entraînant des écarts de croissance significatifs, qui ne cessent de se creuser, entre deux catégories de territoires : des territoires privilégiés et des territoires en mal de développement. Nous considérons que ces derniers sont de plus en plus nombreux puisqu'ils naissent essentiellement en marge d'un système socio-économique en crise dont la principale caractéristique est la prédominance d'une approche exclusive (Sadik, 2018). Ces territoires sont souvent ruraux et caractérisés par des flux migratoires importants et un faible dynamisme économique.

Cette configuration territoriale se nourrit essentiellement de l'absence de vision intégrée au niveau des politiques publiques et de leur indifférence quant aux grands chantiers de

développement économique, à l'instar des plateformes logistiques ou des zones d'activités économiques, ce qui accentue l'image de ces territoires comme étant des espaces non attractifs aux investisseurs.

Pour atténuer ces disparités territoriales, quelques tentatives de redressement socio-économiques sont observées ces dernières années au Maroc, relevant d'actions aussi bien étatiques que citoyennes, menées généralement par des acteurs locaux comme les associations ou les populations locales. Dans les deux cas de figure, l'économie sociale et solidaire (ESS) représente le cadre institutionnel le plus mobilisé pour contrer cette tendance exclusive des choix de développement du pays.

On suppose ainsi que l'ESS représenterait la démarche la plus appropriée et pertinente dans la mise en valeur de ce monde, lui permettant, par-delà, de s'inscrire dans une dynamique de développement endogène et local. L'objectif de cet article est, de ce fait, d'interpeller le rôle de l'économie sociale et solidaire pour ce type de milieu au Maroc à travers des exemples marocains. Nous cherchons en fait à comprendre : *Comment et dans quelle mesure une entreprise sociale et solidaire est-elle dans la capacité d'enclencher des dynamiques « réussies » de développement pour des territoires en « marge » du système ?*

16

I. L'ESS OU UN CONCEPT EN QUÊTE DE SENS

1. L'ESS : La jonction d'abord entre deux types d'économie sociale et solidaire mais où l'ambiguïté des frontières se dessinent

Il est fortement admis, de nos jours, que l'économie sociale et solidaire (ESS) apparaît dans la sphère socio-économique en réponse aux défaillances d'un monde capitaliste où les principes de rentabilité, de profit ou encore de compétitivité acharnée priment sur les valeurs humanistes. Comme, il se peut qu'elle se manifeste aussi à la suite de situations de crise socio-économique et environnementale, ou encore par la présence de besoins insatisfaits ou latents des populations locales marginalisées par les politiques publiques en place. Cela étant, qu'elle soit considérée comme l'alternative idéale au système économique libéral, un palliatif aux excès de la mondialisation, une riposte d'un mouvement social ou encore le refuge d'idéologies utopiques, l'ESS séduit, aujourd'hui, de plus en plus, les partisans d'une économie équilibrée, harmonieuse ou démocratique, la hissant au rang de la solution incontournable contre toutes les misères du monde.

Largement définie à travers sa triple composition (association, mutuelle et coopératives) où ses modes d'organisation particulier mettent en avant, entre autres, les dimensions de justice, d'équité et de démocratie, l'économie sociale et solidaire (ESS), également qualifiée d'économie sociale solidaire², pour certains, suscite la curiosité de nombreux chercheurs issus de disciplines et de pays différents. Le concept de l'ESS représente un secteur assez complexe dans sa définition et objectifs, et n'est toutefois pas dépourvu d'incompréhension.

² Nous n'aborderons pas, au niveau de cet article, la différence entre économie sociale et solidaire, et économie sociale solidaire.

Dans une tracée historique, l'Économie sociale et solidaire est une notion qui a vu le jour il y a maintenant plusieurs années. Considérée pour certains comme la résultante d'une diversité d'idéologies (Dragan, 2016), deux concepts forment néanmoins son contenu, l'économie sociale et l'économie solidaire. Ces deux types d'économies se diffèrent.

Les premières définitions de l'économie sociale sont apparues, dans ses débuts, au cours du 19^{ème} siècle, à travers, entre autres, le cas de la société des Pionniers de Rochdale au Royaume Uni (1944), et les travaux de la société des pratiques internationales des études d'économie sociale fondée par Pierre-Guillaume-Frédéric le Play (Poirier, 2014). Le « social » faisait ainsi référence à l'appropriation des organisations, et ce en mettant notamment l'accent sur le type de propriété détenue par les humains et non les actionnaires. La notion d'économie sociale a toutefois fait son apparition dans la littérature économique, dès les années 1830, avec l'économiste libéral Charles Dunoyer, à travers son *Traité d'économie sociale* préconisant une approche morale de l'économie (Monzon et Chaves, 2012). Aujourd'hui, plusieurs débats heurtent la crédibilité de cette définition limitée à la propriété, et propose d'introduire aussi les organisations qui ont comme objet le « social ». Ainsi, selon le rapport du comité économique et social européen, l'économie sociale est définie comme suit : « Ensemble des entreprises privées avec une structure formelle dotées d'une autonomie de décision et jouissant d'une liberté d'adhésion, créées pour satisfaire aux besoins de leurs membres à travers le marché en produisant des biens ou en fournissant des services d'assurance ou de financement, dès lors que les décisions et toute répartition des bénéfiques ou excédents entre les membres ne sont pas directement liées au capital ou aux cotisations de chaque membre, chacun d'entre eux disposant d'un vote et tous les événements ayant lieu par le biais de processus décisionnels démocratiques et participatifs. L'économie sociale regroupe aussi les entités privées avec une structure formelle qui, dotées d'une autonomie de décision et jouissant d'une liberté d'adhésion, proposent des services non marchands aux ménages et dont les excédents, le cas échéant, ne peuvent être une source de revenus pour les agents économiques qui les créent, les contrôlent ou les financent. » (Monzon et Chaves, 2012, p.24)

Si la reconnaissance et l'existence de l'économie sociale remontent maintenant à plusieurs années, le concept d'économie solidaire est beaucoup plus récent. Il est apparu durant le dernier quart du 20^{ème} siècle dans un certain nombre de pays européens comme la France, et est composé de formes hybrides d'économie de marché, non marchandes et non monétaires, dont les ressources peuvent provenir de vente des biens et services, de subventions publiques et dons, ou encore du bénévolat (Monzon et Chaves, 2012).

Pour certains, la différenciation entre les deux concepts n'a pas lieu d'être car l'économie solidaire peut être considérée comme une autre forme d'économie sociale (Laville, 1995). Pour d'autres auteurs, comme François Espagne, l'économie solidaire : « ...porte la même signature génétique que les composantes de l'économie sociale émergée; ou, mieux encore, qu'elle rappelle celle-ci à ses vocations initiales ; que ce qui fait entre elles les points communs appartient à l'essence et au nécessaire, alors que ce qui fait les différences est de l'ordre de l'accident et du contingent (ou du conjoncturel) ; et que le concept d'économie sociale ne serait en définitive qu'une appellation datée et une application sédimentée du concept plus général et totalisant d'économie solidaire. » (Espagne, 2002 p. 14).

De même, on constate que le champ de recherche de l'économie sociale et solidaire fait l'objet de nombreux débats conceptuels. Le vocable ESS, bien que souligné pour la première fois en France, prend d'autres nominations en fonction des contextes et des cultures. A titre d'exemple, on peut parler de secteur du non-profit ou du volontariat dans les pays anglo-saxons, d'économie sociale populaire en Amérique latine, ou encore d'entreprises sociales des deux côtés de l'Atlantique (Erika FLAHAULT et al., 2011). On parle également du tiers secteur (notion apparue en France dans les années 70 et englobe toutes les activités ne faisant parties ni du secteur privé ni du secteur public), ou de l'entreprise à but non lucratif (concept apparu vers la fin des années 80 et début des années 90, il s'est répandu principalement en Amérique du nord) (Poirier, 2014).

2. L'économie sociale et solidaire plus comme réceptacle des approches alternatives de développement au Maroc

18

Bien que la structuration et l'organisation du secteur de l'ESS s'est faite à partir des années 2000 au Maroc, les principes de base, à savoir la culture de solidarité et d'entraide ainsi que le travail collectif de ce type d'économie, sont ancrées dans les traditions anciennes marocaines (CESE, 2015).

L'ESS : Une institution socialement et culturellement légitime

La société marocaine a toujours été connue par son fort attachement aux valeurs et traditions locales. La culture de la solidarité et du travail coopératif représente l'un des principes essentiels des communautés notamment situées dans les territoires montagnards, désertiques ou encore oasiens. Dans ce cadre, la coopérative représente l'institution la plus mobilisée au niveau des populations des territoires en marge du système ou fragile. Elle émane d'une pratique de solidarité de traditions anciennes qui ont toujours eu un rôle crucial dans le maintien des équilibres sociopolitiques, économiques et autres (Askour, 2009; Askour et Sadik, 2014; Askour, 2019). Ces institutions ont des racines profondes dans les traditions économiques, mais aussi sociales. Dans le monde rural par exemple, les paysans font appel aux institutions traditionnelles comme la *touiza*, la *jemaa* et l'agadir : des actions collectives pour mutualiser les efforts, réduire les coûts et consolider l'esprit communautaire (Sadik, 2019). Les coopératives peuvent être ainsi considérées comme une simple adaptation de ces institutions traditionnelles.

Ces systèmes de valeur présentent plusieurs caractéristiques, il s'agit notamment du principe de la complémentarité et de la solidarité; dans ce cas, le système de touiza en est un exemple. Du point de vue social, la touiza est une pratique arabo-berbère qui consiste à une entraide entre plusieurs personnes. Par exemple pour la moisson, à la campagne, les agriculteurs se rassemblent et adoptent le principe qui consiste à moissonner le champ de chacun et à tour de rôle. Cette démarche est pratiquée également pour le battage et les labours.

Aujourd'hui, ces institutions et pratiques sont affaiblies par une forte mobilité géographique vers les centres urbains s'accompagnant d'une forte tendance vers la nucléarisation de la structure familiale et une individualité de plus en plus des rapports sociaux. (Sadik, 2019).

ESS et territoire : le rôle de la proximité

Les territoires en mal de développement au Maroc, représentés, selon nous, par l'ensemble des espaces dont les composantes socio-économiques et géographiques sont menacées soit de déperdition, de mal valorisation ou encore d'oubli, suscitent, depuis quelques années maintenant, l'attention des chercheurs. La problématique se situe notamment par rapport à leur faible capacité de s'engager dans des trajectoires de développement « durable ». La non diversité des activités économiques, le stress hydrique ou encore l'exode rural représentent de sérieux handicaps et enjeux compromettant les tentatives de redressement socio-économiques envisagées par les politiques publiques.

Aujourd'hui, il n'est pas surprenant de constater que la présence de l'ESS est le plus marquée dans ce type de territoire. Deux logiques sous-tendent ce phénomène, d'une part une réaction solidaire des populations locales face aux besoins présents non comblés par le système, et d'autre part l'intérêt de plus en plus marqué de l'Etat à redynamiser certains types de territoires notamment fragiles.

Le système de valeur et de coopération de l'économie sociale et solidaire, lui permet de répondre aux attentes des populations locales, mais aussi de redynamiser les territoires, de sauvegarder le patrimoine et le savoir-faire local. Bref, il permet de remédier aux déséquilibres, par la mise en avant du rôle des échanges et des interactions socio-économiques au sein d'un même territoire donné.

Dans ce sens, plusieurs approches de développement vantent, aujourd'hui, les mérites de l'ESS, portées sur le succès d'une démarche coopérative, à travers la jonction d'une proximité géographique, organisationnelle et institutionnelle, et s'assimilant à plusieurs modèles de systèmes productifs localisés. On peut citer, à ce niveau, le réseautage d'entreprises de petite taille comme les districts industriels italiens ou encore les clusters dans les pays en voie de développement (Nadvi et Schmitz, 1996 ; 2001). Le bien-fondé de ce type d'organisation, réside, dans le système de valeur communément partagé entre les acteurs locaux et aux principes de spécialisation productive que les districts ou sous sa forme générique à savoir le SPL, adoptent.

L'économie sociale et solidaire, notamment la coopérative, est une institution qui s'appuie sur la participation et la collaboration des acteurs d'un territoire, et fait appel à ce que nous qualifions d'une dynamique spatio-coopérative où les éléments d'une proximité organisationnelle et géographique sont impérativement présents, s'ajoute à cela une composante institutionnelle (Askour, 2009). La proximité géographique est, à ce stade, une condition indispensable permettant la mobilisation des acteurs dans un espace déterminé et sous la forme de coopération localisée.

L'un des enjeux que se donne ainsi aujourd'hui l'État marocain, est dans ce cas, d'organiser et de gérer les solidarités sur un territoire à travers la mise en réseaux des producteurs locaux sous la forme de coopérative ou de groupement d'intérêt économique (GIE), à l'instar des SPL au niveau mondial. Cet objectif s'aperçoit notamment dans les programmes de mise en valeur des territoires en marge ou en difficulté.

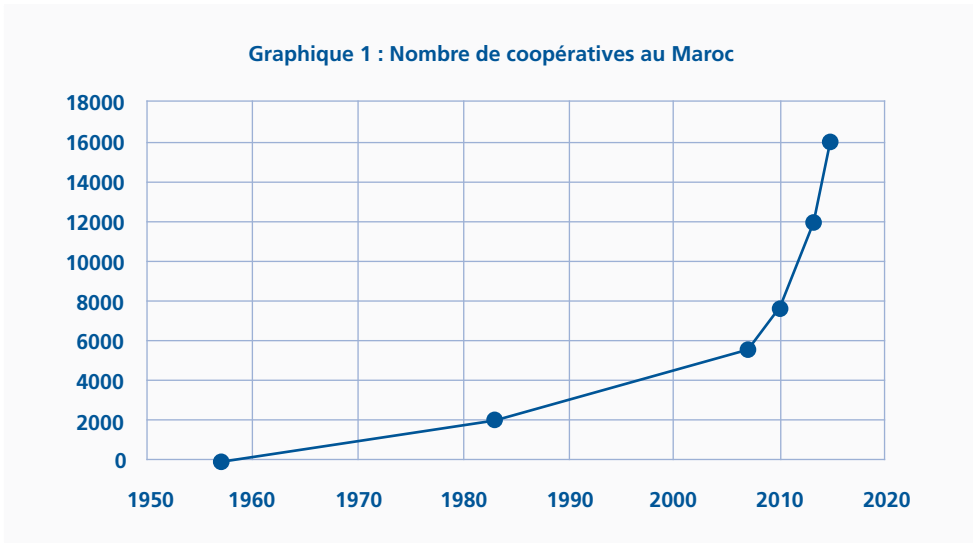
II - Territoire en marge versus ESS et politique de développement au Maroc

Aujourd'hui, la valorisation des acquis et des potentialités différenciées des territoires, à travers la promotion de l'ESS, reflètent l'une des démarches de développement les plus envisageables et prometteuses pour les territoires en mal de développement. Ce type d'organisation représente un système complémentaire au modèle capitaliste au Maroc.

Depuis les années 2000, l'État marocain porte un intérêt de plus en plus prononcé dans ses politiques publiques aux initiatives locales et au développement territorial. Il passe alors d'une conception d'État providence à une logique plus appuyée « d'assistance » aux projets de développement. Cette nouvelle manière de faire émane d'un long chantier en gestation depuis les « limites » reconnues d'un système centralisé défaillant.

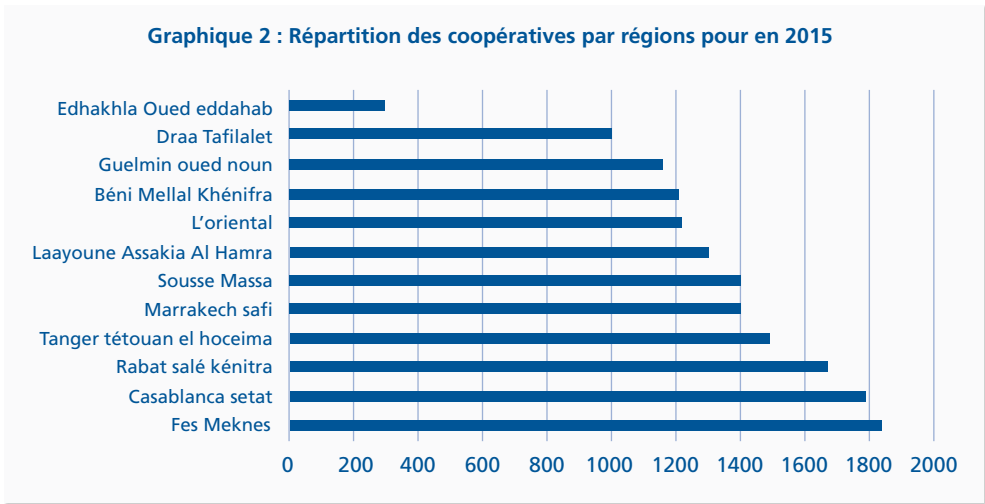
20

L'approche par le haut se voit substituer par des logiques d'actions localisées et territorialisées ayant comme objectifs d'atténuer les conditions de vulnérabilité par des actions respectueuses des choix de vie des populations locales. Les enjeux sont tels que sous l'impulsion de sa Majesté le Roi Mohammed VI, il a été lancé, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) en 2005, qui représente un grand programme de mise en valeur du secteur de l'économie sociale et solidaire. Ainsi, on compte aujourd'hui, plus de 15000 coopératives réparties sur l'ensemble du territoire marocain :



Source : ODCO, 2015

Ces coopératives sont réparties selon différentes régions du Maroc, de la manière suivante :



Source : ODCO, 2015

Ces coopératives sont identifiées au niveau de plusieurs secteurs, mais c'est l'agriculture qui s'accapare la plus grande part avec plus de 50% (10540) de l'ensemble des coopératives au niveau national (15730), vient très loin derrière et en seconde position le secteur de l'artisanat avec 2497 coopératives.

Rappelons aussi que, les coopératives n'ont pas toutes le même statut. Elles se distinguent par le type d'activités exercées et le niveau d'implication dans une filière économique déterminée. Parmi ces coopératives, certaines exercent plusieurs activités en même temps, à savoir toute la chaîne de valeur – collecte, approvisionnement, production, commercialisation (coopérative laitière). Mais il y a aussi celles qui intègrent le processus de production dans leur chaîne de valeur et qui font leur propre commercialisation, ou se contentent des activités de collecte et de commercialisation (coopératives fruits et légumes).

D'autres programmes sont lancés dans cette perspective. Il s'agit du programme de mise en place des SPL marocain, lancé par plusieurs institutions au Maroc en l'occurrence le Ministère de l'Industrie, la Direction de l'Aménagement du Territoire, l'Agence de Développement social, l'ONUDI, ou encore le PNUD. Ces programmes ont tous en commun de valoriser le travail de la femme marocaine à travers la création de coopérative compétitive sur le plan de la promotion du produit de terroir. De nouveaux produits de la chaîne de valeur sont alors imaginés et appuyés dans leur conception et production à travers l'instauration de technique de production moderne. Cette démarche se fait dans le cadre du programme de revitalisation du produit marocain mais aussi dans une perspective socio-économique respectueuse de l'environnement culturel et environnemental des territoires.

La promotion du travail des femmes n'apporte pas en soi une nouveauté pour les territoires ruraux, mais permet d'institutionnaliser l'emploi des femmes notamment dans le monde rural. Certain chercheur parlerait, dans ce cas, de bonne mauvaise solution (Gillot, 2016).

III- QUELQUES EXEMPLES D'ENTREPRISES ISSUES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU MAROC POUR LES TERRITOIRES EN MAL DE DÉVELOPPEMENT

Les structures de l'économie sociale et solidaire, ont pu consolider les communautés, de par la solidité des liens et la forte volonté des membres de la coopérative, et réhabiliter certains territoires au Maroc.

22

3.1 Au niveau du développement durable (oasis) : La route du Majhoul et le SPL touristique au niveau du Tafilalet

La crise du territoire oasien fait, depuis quelque temps, l'objet d'une attention particulière, notamment par rapport à sa fragilité. La préoccupation porte, en effet, sur la problématique de la diversité biologique, de la désertification et de la préservation d'un patrimoine unique. Les politiques publiques marocaines ont, dans ce cas, lancé une stratégie nationale et un plan d'action de Développement et d'Aménagement des Oasis au Maroc (DAT et PNUD, 2009).

Le Programme de Développement Territorial Durable des Oasis du Tafilalet (POT), issu de ce plan d'action, propose de mettre en place des actions de promotion du territoire oasien sur le plan touristique à travers la valorisation de la datte, qui représente l'un des produits de terroir par excellence au niveau de cet espace.

L'une des initiatives de ce programme a été, la mise en place, d'un circuit touristique, intitulé, la Route du Majhoul, s'étalant sur la vallée de Ziz et Ghris, et à travers lequel, plusieurs activités viennent s'abriter. Cette route représente, en quelque sorte, une plateforme ayant comme objectif le développement des activités d'écotourisme dans la région, à travers la valorisation du patrimoine.

Une évaluation du projet révèle la présence de plusieurs activités qui ont vu le jour, permettant par conséquent de faire évoluer le projet vers une durabilité dans le temps, et vers une identité territoriale des oasis. On constate, en outre, la création d'une association d'acteurs locaux, qui a convergée par la suite vers un Groupement d'intérêt Economique (GIE), composé de promoteurs de l'écotourisme, entretenant, dans certains cas, des relations de coopération de nature permanente. Soulignons que les acteurs publics et la population locale participent, d'une manière importante, dans la création d'un SPL.

Nous relevons, tout de même, certains éléments représentant un frein au développement d'une telle initiative, il s'agit en l'occurrence, de la présence d'un trop grand nombre d'acteurs d'institutions publiques, impliquant, par conséquent, dans certain cas, à une lourdeur administrative notamment au niveau de la prise de décision.

Ce projet a porté également sur : la mise en place d'un programme de soutien aux porteurs de projets notamment dans les activités en lien avec l'hébergement et le tourisme, la valorisation du territoire via des outils de promotion en ligne, et le développement d'un label pour la protection de l'environnement.

En somme, ces types de réseaux de coopération productive, peuvent aussi émaner, à la base, d'initiatives locales privées, comme par exemple pour le cas de Copag dans le secteur laitier, et peuvent contribuer à un rôle déterminant pour certains territoires en mal de développement.

3.2 COPAG, une « brillante » exception de réseautage au Maroc : de l'insertion par l'économie³

COPAG est une coopérative située à Taroudant au Maroc. L'importante tradition industrielle laitière de cette coopérative a permis le développement de systèmes de relation entre différentes unités de production de la région. C'est à travers leurs complémentarités que ces structures ont réussi à affirmer l'attractivité du territoire et leur capacité à gérer leur propre développement, un développement endogène. La production de COPAG relève de deux catégories, une de provenance animale et l'autre de provenance végétale. Les troupeaux bovins sont constitués d'animaux de race Holstein et/ou Pie noire Holsteinisée. La taille des exploitations est très variable, allant de deux à 250 vaches. Les races sont originaires du Maroc, des États-Unis, de France, d'Allemagne et du Canada. Pour alimenter les troupeaux de la coopérative, COPAG a créé spécialement une usine d'aliments pour le bétail en 1999. Cette unité a une capacité de 10 t/heure (48 000 t/an). Elle fabrique à moindre coût des aliments de haute valeur nutritive, et fournit des aliments pour les principales espèces animales (bovins, ovins, caprins, volailles). Les régimes alimentaires sont composés de l'ensilage de maïs, de luzerne (verte, foin ou déshydratée) et de paille comme ration de base complétée par des aliments composés et des concentrés classiques (pulpe de betterave, son de blé, orge).

De même, l'amélioration quantitative et qualitative de la production se fait à travers des actions d'encadrement technique de ses adhérents, de formation, de sensibilisation, de vulgarisation et de conseils dans différents domaines (exemple : micro-irrigation, fertigation, utilisation raisonnée des pesticides, traçabilité, fourniture de plants et divers approvisionnements). En outre, l'encadrement des éleveurs de COPAG se fait par la Coopérative Souss d'Amélioration Génétique Bovine du Souss (coopérative de services ayant pour mission le développement de l'élevage bovin dans la zone du Souss Massa).

Les objectifs de COPAG consistent à assurer elle-même, ou par l'intermédiaire de ses adhérents, le développement socioéconomique du milieu rural de la région du Souss, à offrir des produits agricoles d'origine animale et végétale qui peuvent satisfaire les attentes actuelles et futures des consommateurs. Néanmoins, l'objectif principal de COPAG est d'adopter une stratégie qui consiste en l'intégration de tous les maillons des filières agricoles (production, transformation, commercialisation) et ce afin d'avoir le contrôle total de la chaîne de valeur laitière. La coopérative COPAG a réussi à s'imposer sur le marché des produits laitiers au niveau national, avec comme produits leaders le yaourt brassé **Cremy** ainsi que le fromage frais **Muscly**, très prisés par les jeunes consommateurs. La compétitivité de COPAG est associée à sa capacité d'innovation et à une démarche commerciale progressive ancrée dans l'écosystème local et en totale concordance avec les valeurs et les formes de vivre en commun qui caractérisent sa région

³ Askour, K. et Sadik, Y. (2014). L'entreprise coopérative innovante et le rôle du réseautage : le cas de COPAG au Maroc. Dans L. Hammond Ketilson et M.-P. Robichaud Villettaz (sous la direction de), Le pouvoir d'innover des coopératives : textes choisis de l'appel international d'articles scientifiques (p. 881-893). Lévis : Sommet international des coopératives.

(Sadik, 2019). Certains produits de la marque *Jaouda* ont bousculé les pratiques des industriels avec par exemple le yaourt à boire *Mixy*, qui introduit sur le marché l'emballage carton doté d'un bouchon.

La coopérative adopte le travail en partenariat et la spécialisation dans les processus de production. Les coopérations entre producteurs permettent de produire mieux et à des coûts plus concurrentiels et permettent aussi d'innover. Dans la commune rurale de Sidi Dahmane, COPAG, en collaboration avec l'US Green Council, a réalisé sur une superficie de 25 hectares, à un coût global de 54 457 000 dirhams, l'unité pilote d'élevage de génisses et de veaux, qui permettra d'élever 2 000 têtes par an - avant de voir sa capacité portée à 11 500 têtes dans les sept ans à venir. La réussite de la coopérative serait due à la maîtrise de la qualité du lait en mettant en œuvre des technologies de pointe pour une meilleure valorisation du potentiel qualité. Le cas de COPAG montre la réussite d'une structure qui se développe par elle-même. Son succès est dû à sa présence sur l'ensemble de la chaîne de valeur et au développement de son réseau territorial.

3.3 Au niveau de la diversification des activités : L'exemple de l'argan dans la région du Souss Massa Draâ⁴

La culture du safran, de la rose, ou encore de l'argan par les populations locales, représente généralement, la seule manière par laquelle ces dernières, obtiennent un revenu, qui par conséquent, limite les migrations et permet de préserver les savoirs faire locaux.

Les produits de terroir représentent la base du développement de l'arrière-pays du Souss Massa Draâ. La valorisation de ce type de produit permet à certains territoires pauvres de la région et notamment ruraux, de s'inscrire dans une trajectoire de développement local et endogène durable.

Plusieurs domaines sont alors possibles pour promouvoir le produit. A titre d'exemple, en dehors de sa consommation directe, le fruit de l'argan, omniprésent dans la région du Souss Massa Draâ, est alors utilisé dans la pharmacopée ou la cosmétologie, attirant ainsi l'attention de plusieurs institutions nationales et internationales.

L'argan a, en effet, une valeur économique significative mais aussi une valeur écologique très importante. Sans oublier, toute la chaîne de production touristique envisageable autour de la promotion de ce fruit.

Plusieurs actions sont alors mises en avant afin de promouvoir la filière de l'argan à travers l'utilisation de l'ensemble des composantes de ce fruit. D'autres actions sont focalisées sur l'organisation de la filière de l'argan via la création de Groupement d'Intérêt Economique (GIE), sous la forme de SPL à la marocaine.

Le GIE Targanine, créée en 2003 et regroupant un ensemble de coopératives, participe activement dans la promotion du produit de terroir, qui est l'argan. Il représente l'un des

⁴ Partie tirée de la thèse de l'auteur. Askour K., 2009, Les réseaux de coopération productive : le cas de l'agro-alimentaire, PUM.

groupements de coopératives qui a permis une transformation significative dans la production et la commercialisation de l'argan.

Parmi les objectifs de ce groupement, c'est notamment de se développer sur l'ensemble de la filière de production de l'arganier. La production du GIE Targanine exporte en totalité sa production à l'étranger (5 laboratoires français et 3 canadiens). En 2005, son chiffre d'affaires était de 3 millions dirhams.

CONCLUSION

Après un long processus de légitimation et de résistance pour s'imposer comme une réelle alternative socio-économique, l'ESS au Maroc répond aujourd'hui à plusieurs contraintes et demandes à la fois : d'un côté, elle répond au souci exprimé par certains territoires en marge du système ou en mal de développement de sortir de leur marasme socio-économique ; de l'autre côté, elle permet aux populations de s'approprier le développement et d'en apprécier les bienfaits.

Ces configurations naissent essentiellement de l'engagement des populations et des acteurs locaux vis à vis de leurs communautés, sans omettre l'importance du changement ayant affecté l'initiative de l'Etat à cet égard. Les acteurs de développement s'inscrivant dans cette perspective prennent parfois la forme de véritables pôles de compétitivité (exemple de Copag à Taroudant) ou de groupement d'intérêt économique (GIE). Ces derniers peuvent représenter une alternative à la forte concurrence des entreprises étrangères et de leurs filiales (exemple centrale laitière), ou être un moyen de sauvegarder ou de labelliser un produit caractéristique de la région ou du Maroc, ou tout simplement être une solution pour préserver la filière.

Ces nouvelles dynamiques imposées par les entreprises de l'économie sociale et solidaire ont poussé l'Etat à repenser son modèle de développement et à interpellier ses choix socio-économiques en vue d'asseoir une vision plus équitable, inclusive et solidaire dont les populations locales ont le mot d'ordre. Cette nouvelle perspective questionne la prédisposition des acteurs de l'économie sociale et solidaire à accompagner les populations locales et à se transformer en une véritable force de proposition et de transformation sociétale ce qui n'est pas sans toucher en profondeur même les logiques d'action des acteurs locaux et leurs positions vis-à-vis de l'offre publique et non pas seulement en matière économique mais aussi et surtout en termes sociopolitiques. De nouvelles formes de gouvernance sont à concevoir et à mettre en place pour que le cadre productif rejoigne le canevas politique et institutionnel dans une réelle perspective démocratique.

Références Bibliographiques :

- Askour K., (2009), Les réseaux de coopération productive : le cas de l'agro-alimentaire, PUM.
- Askour, K. et Sadik, Y. (2014). L'entreprise coopérative innovante et le rôle du réseautage : le cas de COPAG au Maroc. Dans L. Hammond Ketilson et M.-P. Robichaud Villettaz (sous la direction de), *Le pouvoir d'innover des coopératives : textes choisis de l'appel international d'articles scientifiques* (p. 881-893). Lévis : Sommet international des coopératives.
- Askour K., (2019), Groupement d'entreprises en économie sociale et solidaire (ESS) et perspectives d'innovation technologique et sociale : une réflexion à partir du modèle de SPL dans le Souss Massa au Maroc, in *International Social Sciences & Management Journal*, n 1.
- CESE, (2015), *L'économie sociale et solidaire : un levier pour une croissance inclusive*, n19.
- Dragan, A. (2016), *Émergence et structuration de l'économie sociale et solidaire en Roumanie*, Thèse de doctorat, Géographie. Université d'Angers.
- Erika Flahault et al. (2011), *L'économie sociale et solidaire, nouvelles pratiques et dynamiques territoriales*. L'économie sociale et solidaire. Nouvelles pratiques et dynamiques territoriales (2011), Ed. PU Rennes, coll. « Économie et société », France, 2011.
- Espagne, F. (2002). Sur l'économie sociale et solidaire. *Revue internationale de l'économie sociale*, (286), 13–22.
- Gillot G.,(2016), *Les coopératives, une bonne mauvaise solution à la vulnérabilité des femmes au Maroc?*, Espace Populations Sociétés.
- HCP et BM, (2017), *Pauvreté et prospérité partagée au Maroc du troisième millénaire, 2001-2014*.
- Laville J-L, (1995), L'économie solidaire, une nouvelle forme d'économie sociale, RECMA, n255.
- Monzon, J.L, Chaves, A., (2012), *L'Économie Sociale dans l'Union Européenne*, Rapport du Comité économique et social européen, 121 p.
- Nadvi K., Schmitz H. (1996), « « Clusters » industriels dans les pays en développement : éléments pour un programme de recherche », in Courlet C., Abdelmalki L. (dir), *Les nouvelles logiques du développement*, coll. « Logiques Économiques », l'Harmattan.
- Nadvi K., Schmitz H. (2001), « Les clusters dans les pays en voie de développement : bilan d'expériences et perspectives de recherches », in DATAR, *Réseaux d'entreprises et territoires : regards sur les systèmes productifs locaux*, la Documentation française.
- ODCO (2015), *Données sur les coopératives au Maroc*, Données du Département de l'économie sociale au Maroc.
- Sadik Y. (2018), *Les paradoxes de l'employabilité au Maroc*. Paris, l'Harmattan.
- Sadik Y, (2019), Les mobilisations communautaires et les innovations organisationnelles dans les entreprises sociales et solidaires : le cas de la coopérative COPAG, Dans Jean Klein L. et al. (sous la direction de), *Trajectoires d'innovation : des émergences à la reconnaissance*, en cours de publication in coll Innovation sociale.
- Poirier Y. (2014) : *Économie sociale solidaire et concepts apparentés : les origines et les définitions : une perspective internationale*, juillet 2014.
- DAT et PNUD (2009), *Programme de Développement Territorial Durable des Oasis du Tafilalet (POT)*.

Entreprendre par l'Economie Sociale et Solidaire, en tant que Modèle de Développement Economique Durable, dans le cadre de la régionalisation avancée au Maroc. « Cas de la région Casablanca Settat »

Pr Amina KCHIRID¹,

RÉSUMÉ

27

Dans cette communication, nous allons présenter la dynamique entrepreneuriale par l'ESS, au Maroc, et la manière dont elle s'inscrit à la fois dans une approche globale, une stratégie pays et en même temps dans une approche territoriale spécifique, en réponse aux besoins des populations, aux aspirations individuelles et collectives. Les déterminants de l'entrepreneuriat social sont à la fois d'ordre macro-structurels, ils s'inscrivent dans les politiques et la stratégie du pays, ils sont également en lien avec les atouts, les potentialités et les besoins spécifiques des territoires, l'ensemble devient un accélérateur des aspirations, des motivations et du leadership des entrepreneurs sociaux.

Notre objectif, dans cette communication est de présenter les déterminants de l'entrepreneuriat social ou par l'Economie Sociale et Solidaire, dans la région de Casablanca Settat en tant que modèle de développement durable, vecteur d'inclusion économique et sociale.

Mots clés : Entreprendre par l'ESS- Développement- déterminants- stratégie- territoire- motivation

ملخص

في هذه الورقة، سوف نعرض ديناميكية الحركة المقاومانية بالاقتصاد الاجتماعي والتضامني بالمغرب وكيفية اندماجها ضمن المقاربة الشمولية للاستراتيجية العامة للبلاد وفي نفس الوقت ضمن المقاربة المجالية الخاصة بالاستجابة لحاجيات السكان وتطلعاتهم الفردية والجماعية.

إن محددات ريادة الأعمال الاجتماعية والتي هي في جلها ماكرو هيكلية، تعتبر جزء من سياسات الدولة واستراتيجيتها، كما أنها ترتبط بنقاط القوة والمؤهلات وكذا الاحتياجات المجالية المحتملة، والتي تشكل قوة دفع لكل التطلعات والطموحات والريادة للمقاولة الاجتماعية.

هدفنا في هذه الورقة هو تقديم محددات الريادة الاجتماعية أو الاقتصاد الاجتماعي والتضامني، في جهة الدار البيضاء سطات كنموذج للتنمية المستدامة، كموجه للاندماج الاقتصادي.

¹ Pr. Amina Kchirid : Email : imel.kchirid@gmail.com CIRA-ESS, Centre d'Incubation et de Recherche Action en ESS, CR_EPME, Laboratoire GECIAS, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Casablanca, Université Hassan II Dans le cadre de : Le 1er Colloque international de l'ESS à l'assaut des inégalités sociales pour une approche territoriale de développement durable 5 -6 avril 2019, Université de Carthage -L'Institut National du Travail et des Etudes Sociales

INTRODUCTION

L'économie du Maroc a connu une transformation importante depuis les années 2000, avec des changements qui avaient pour objectif d'assurer une croissance inclusive, réduire les disparités sociales, et créer des emplois, et cela à travers une approche globale, systémique qui a abouti à la fois à des réformes structurelles, sectorielles, stratégiques et de développement humain. Les composantes importantes de cette transformation ont été réalisées d'une manière globale à travers la libéralisation de plusieurs secteurs considérés comme leviers de l'économie (marché financier, télécoms), l'amélioration continue du climat des affaires et une politique d'ouverture économique : statut avancé avec l'UE, plusieurs accords avec les Etats Unis et d'autres pays, développement de stratégies sectorielles , tout en procédant à des orientations stratégiques qui mettent en avant les énergies renouvelables . Cette dynamique a aussi touché sur le plan social, les populations les plus défavorisées, par le lancement de l'INDH, Initiative Nationale de Développement Humain, qui est actuellement à sa 3^{ème} phase, et qui a pour objectif la lutte contre la pauvreté et l'inclusion socioéconomique des populations.

28

Le Maroc a mis l'accent sur l'Economie Sociale et Solidaire depuis plusieurs années, en lui accordant une place importante dans son modèle économique.

L'objectif de cette communication est de présenter la dynamique de l'entrepreneuriat par l'ESS, en tant que vecteur de croissance et de développement qui s'inscrit à la fois dans cette stratégie globale, et aussi dans une dynamique de territoire spécifique.

Ma démarche va consister à présenter un modèle de développement durable et inclusif à partir de l'Economie Sociale et solidaire, ancré dans les territoires dans la cadre de la régionalisation avancée. Nous allons examiner les conditions de réussite de ce type de démarche, qui intègre plusieurs parties prenantes et qui s'inscrit dans l'opérationnalisation d'une stratégie pays.

1. PROBLEMATIQUE

Notre problématique consiste à mieux connaître les déterminants de l'entrepreneuriat par l'ESS dans la région de Casablanca Settat, où l'écosystème a connu un développement significatif ces dernières années. Nous assistons à une réelle dynamique entrepreneuriale, depuis une dizaine d'années, avec le développement de structures d'appui, et de financement. Plusieurs OESS (coopératives, associations et fondations) et Startups à fort impact social et environnemental ont vu le jour également. Quels sont les facteurs explicatifs de cette dynamique ?

Dans cette communication, nous allons présenter une synthèse d'une revue de littérature et une analyse des données existantes publiées par les institutionnels et les acteurs de l'ESS.

2. METHODOLOGIE

Nous avons développé un modèle autour de plusieurs variables explicatives de l'entrepreneuriat

par l'ESS, qui va orienter notre recherche et notre revue de littérature. Dans une approche systémique, globale et globalisante, nous avons retenu trois types de facteurs qui impactent la démarche entrepreneuriale.

- **Les facteurs macro- structurels** : environnements politico-juridiques (lois, mesures incitatives, création de structures d'accompagnement), stratégie de l'Etat...
- **Facteurs méso- territoires** : le territoire grâce à la disponibilité d'atouts naturels, ses faiblesses, ses enjeux sociaux, la diversité des activités économiques, les opportunités offertes, les ressources financières, la culture, la disponibilité des structures d'éducation et de formation, les facteurs sociologiques et culturels, et la famille.
- **Facteurs micro-individuels** : les habilités, la motivation, les compétences, le leadership, le niveau d'étude, les attitudes et le genre.

❖ Objectifs généraux de cette recherche

Ce travail de recherche va présenter un double apport, d'une part, il poursuivra le travail déjà accompli par d'autres chercheurs en ESS sur le thème des déterminants de l'entrepreneuriat par l'ESS. D'autre part, il va enrichir ce cadre pour tenir compte du contexte marocain. De ce fait, notre travail va apporter un certain nombre de réponses sur les facteurs de réussite de l'entrepreneuriat par l'ESS au Maroc, cas de la région de Casablanca Settat.

A partir de ces résultats, on peut formuler des recommandations à l'attention des acteurs de l'entrepreneuriat social.

❖ Objectifs spécifiques :

Mieux situer la cartographie de l'Entrepreneuriat par l'ESS dans la région de Casablanca Settat.

Mieux comprendre comment les décideurs, les politiques, l'université, les acteurs de l'écosystèmes peuvent promouvoir l'Entrepreneuriat par l'ESS, dans cette région.

3.REVUE DE LITTERATURE : LES DETERMINANTS DE L'ENTREPRENEURIAT PAR L'ESS

Plusieurs chercheurs ont étudié les facteurs explicatifs du processus entrepreneurial, nous retenons dans cette revue de littérature quelques exemples :

❖ Les facteurs Macro-structurels

Des auteurs ont discuté la notion de l'événement entrepreneurial comme facteur antérieur à une création d'entreprise qui est un phénomène complexe qui évolue dans le temps, "il est donc important d'étudier les facteurs antérieurs qui ont donné naissance à cet événement"(le

modèle de W.D.Bygrave, 1989)². L'entrepreneurship pour Bygrave ne peut qu'être enraciné dans la psychologie et la sociologie pour avoir une légitimité qui reste théorique. Il a développé un modèle qui conçoit l'entrepreneuriat comme une dynamique, un processus avec des inputs et des outputs, provoqué par une succession de facteurs personnels, sociologiques, environnementaux et organisationnels.

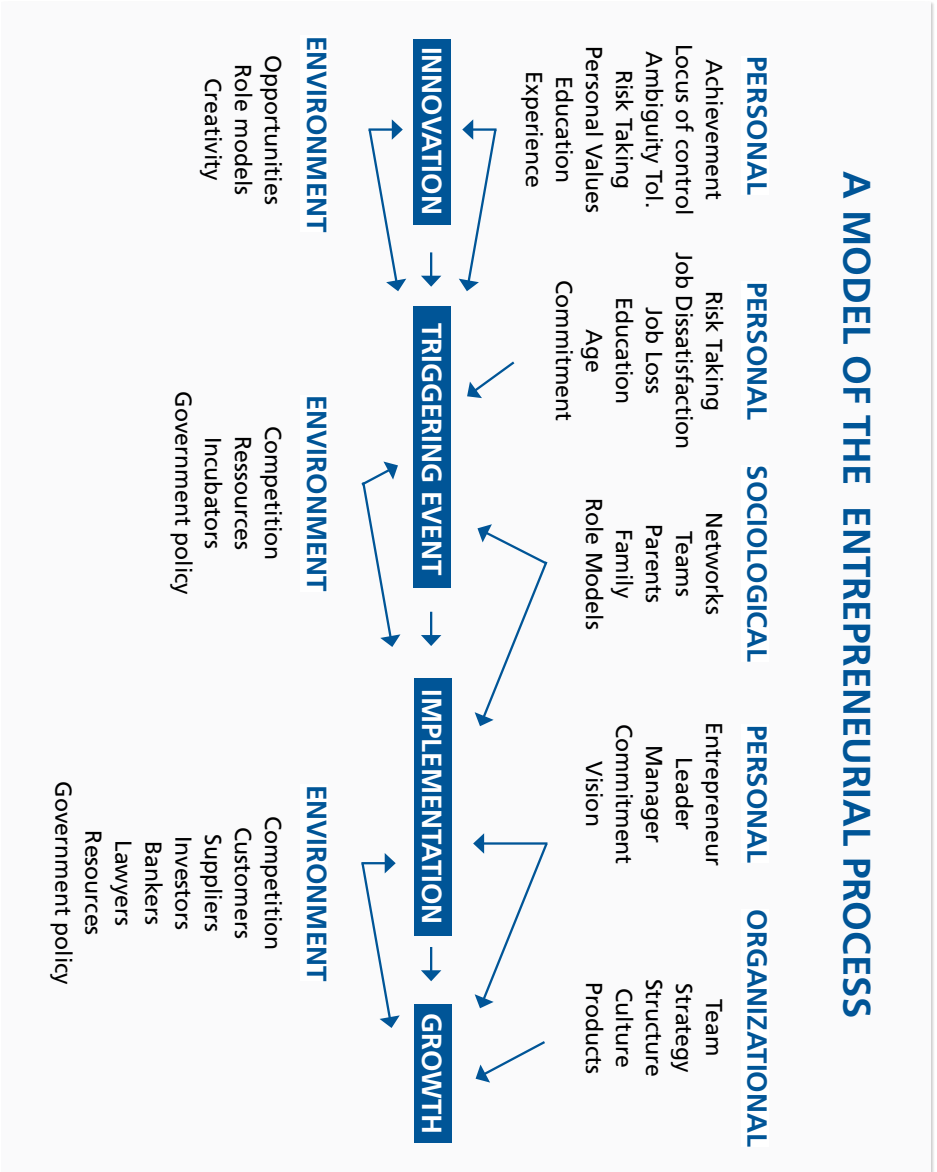


Figure 5 : Le processus entrepreneurial – Bygrave (1989)

² Bygrave, W. D. The entrepreneurship paradigm (I): a philosophical look at its research methodologies. Entrepreneurship Theory and practice, 1989.

WD. Bygrave répartit les variables personnelles en deux catégories, la première agit au niveau de l'émergence d'une idée nouvelle pouvant se concrétiser en création (besoin d'accomplissement, goût pour la prise de risques, personnalité et valeurs personnelles, compétences et expériences antérieures de l'entrepreneur, etc). La deuxième catégorie quant à elle intervient sur le déclenchement de l'événement entrepreneurial (formation, prise de risque, perte d'emploi, etc).

Il explique également les variables sociologiques en les résumant à l'effet de l'influence du réseau personnel et professionnel sur l'entrepreneur potentiel (parents, familles, collègues, modèles d'entrepreneurs, etc). Les variables environnementales, ont également été réparties en deux groupes, le premier ayant un effet direct sur l'émergence de l'idée de création et le déclenchement de l'événement entrepreneurial (opportunités du marché, créativité et modèles entrepreneuriaux). Alors que le deuxième intervient entre le déclenchement du dit événement entrepreneurial et la mise en œuvre de l'idée d'entreprise (concurrence, ressources, incubateurs d'entreprises, politiques publiques). Toutes ces variables s'inscrivent dans le temps et dans l'espace et impactent sur l'avancement par rapport aux phases d'initiation et de mise en place d'un projet entrepreneurial.

La psychologie est l'un des facteurs décisifs dans un processus entrepreneurial, ce dernier est toujours la concrétisation du travail psychique d'un individu, ayant des caractéristiques particulières, sensible à ce qui se passe autour de lui, à l'écoute de son environnement ce qui montre également l'importance de la sociologie qui contribue également à la compréhension du phénomène entrepreneurial, car l'entrepreneur s'inscrit dans une société, partage une culture et des valeurs d'une communauté. S'ajoute à ces deux grandes familles, l'acceptation de l'événement entrepreneurial qui dépend en grande partie du fait de reconnaître les pratiques et les choix qui restent acceptables dans une société donnée. La dynamique entrepreneuriale se développe dans un environnement auquel elle est liée.

Bygrave et Hofer (1991) ont aussi analysé le processus entrepreneurial pour en citer neuf caractéristiques qui lui sont associées dans leur article « Theorizing about entrepreneurship»:

- 1- Il est initié par un acte de volonté humaine ; l'essence de l'entrepreneurship est l'entrepreneur ;
- 2- Il arrive au niveau d'une firme individuelle ;
- 3- Il implique un changement d'état, un « saut quantique », un changement de l'environnement externe d'un état (sans la nouvelle entreprise) vers un autre état (avec la nouvelle entreprise)
- 4- Il implique une discontinuité, particulièrement dans la structure compétitive d'une industrie et parfois même la création d'une nouvelle industrie ;
- 5- C'est un processus holistique qui ne peut être évalué qu'en regardant l'ensemble de tout le système industriel ;
- 6- C'est un processus dynamique où l'entreprise et l'industrie à laquelle elle appartient évoluent constamment ;
- 7- Il est unique puisque aucune autre tentative de création d'entreprise ne sera exactement la même ou n'arrivera dans le même contexte ;

8- Il implique de nombreuses variables antécédentes à l'événement entrepreneurial (nombre, forces et positionnement des compétiteurs, ressources, positionnement et stratégie de la nouvelle entreprise, taille, croissance et besoins des clients, etc) ;

9- Le résultat final du processus entrepreneurial est très sensible aux conditions initiales de ces variables. ³

Cette approche met en évidence l'évolution d'une idée d'entreprise dans le temps mais reste limitée et incomplète car elle étudie l'évolution de la démarche entrepreneuriale dans le temps et néglige les autres éléments qui peuvent influencer positivement ou négativement, directement ou indirectement la mise en place et le développement d'un projet entrepreneurial ; notamment tout ce qui revient à l'identité du porteur de projet, de son intention et motivation à entreprendre.

❖ Les facteurs méso -territoire

32

La culture entrepreneuriale prévalant dans un milieu apparaît comme l'un des facteurs les plus susceptibles d'influencer la propension d'une personne à créer une entreprise. En utilisant l'approche théorique de l'intention entrepreneuriale (Selon F. Perrini et al., 2006 ; S. Berger-Douce et J.M. Courrent, 2009), L'entrepreneur est le fruit de son milieu culturel, social et économique.

Le territoire dans lequel l'entrepreneur passe sa vie personnelle ou professionnelle joue un rôle non négligeable. Un territoire peut, en effet, constituer un pôle d'attraction entrepreneuriale. Il est considéré comme un déterminant grâce à la disponibilité d'atouts naturels tels que la taille, la qualité et la diversité du territoire, la richesse des sols et des sous-sols, la disponibilité en ressources naturelles la douceur du climat. Nous pensons aussi aux diverses infrastructures de base (réseaux routiers, aéroport, télécommunication, réseaux d'énergie, tissu économique, ...), ainsi qu'aux ressources humaines, financières et technologiques. La disponibilité de ces dotations matérielles et immatérielles en quantités suffisantes est un puissant facteur d'attraction des entreprises auxquelles elle confère de réels avantages. A l'inverse, leur rareté relative ou leur absence joue comme un sérieux frein à l'émergence de ces entreprises et à leur développement. (Fayolle,2003). L'écosystème entrepreneurial peut être considéré comme le résultat des interactions et des relations entre les acteurs, qui se caractérise par une combinaison particulière de facteurs, propres à chaque territoire. Les auteurs ont essayé de définir les différents facteurs qui caractérisent les écosystèmes entrepreneuriaux. Nous pouvons citer le modèle de Isenberg (2010) qui présente 13 facteurs : (1) leadership, (2) le gouvernement, (3) la culture, (4) les success stories, (5) le capital humain, (6) le capital financier, (7) l'organisation entrepreneuriale, (8) l'éducation, (9) l'infrastructure, (10) les clusters économiques, (11) les réseaux, (12) les services supports, (13) les premiers clients; que nous pouvons classer en 6 catégories, politique, marché, support, culture et finance.

³ Baronet Jacques, L'entrepreneurship, un champ à la recherche d'une définition. Une revue sélective de la littérature sur l'entrepreneurship, 1996.

❖ Les facteurs micro -individuels

Les motivations de l'entrepreneur : L'entrepreneur joue un rôle clé dans la création de nouvelles organisations, de ce fait, il apporte une contribution majeure à la croissance économique (Backman, 1983). Alors, cette association « entrepreneur/création d'entreprise » suppose l'existence de raisons fondamentales poussant l'individu à se lancer sur un chemin nouveau, celui de la création et la gestion d'une organisation.

Comment le critère du genre rentre dans l'initiative d'entreprendre, notamment par l'entrepreneuriat social et environnemental. Les femmes semblent accorder plus d'importance aux responsabilités environnementales et sociétales des entreprises (A.M. Lämsä et al., 2008 ; M. Schaper, 2002). Également, un niveau d'éducation plus élevé serait associé à un degré de sensibilité plus développé aux enjeux liés à l'environnement et au social (D.L. Gadenne et al., 2009 ; M. Schaper, 2002 ; A. Vives, 2006).

Ensuite, la personnalité des dirigeants, avec leurs expériences, leurs compétences, leurs motivations et leurs goûts personnels, joue un rôle particulièrement fondamental dans la mesure où la création de l'entreprise est pour eux un acte essentiel dans lequel ils s'expriment personnellement et se projettent dans l'avenir »⁴ (Albert, Mougénot, 1988). Alors, la motivation entrepreneuriale explique le lien entre l'activation de l'énergie interne et son orientation vers la création d'une entreprise. Elle est le résultat de déterminants personnels et environnementaux plus ou moins conscients. Les motivations d'ordre psychologiques : Diverses études récentes sur les entrepreneurs naissants (Menzies et al., 2002) viennent confirmer l'importance de la dynamique psychosociologique dans la création de nouvelles entreprises. Les auteurs s'entendent généralement pour reconnaître que les entrepreneurs font preuve de beaucoup de motivation et de persévérance dans leurs efforts. A ce titre, les entrepreneurs s'engagent dans un processus qui exige leur participation entière et totale, leur créativité, ils recherchent des solutions aux différents problèmes rencontrés de l'autonomie et de l'indépendance.

Nombre d'études de cas d'entrepreneuriat montrent que le désir d'être indépendant et autonome est l'explication fréquemment donnée comme motif de création d'une nouvelle entreprise. Le besoin d'indépendance et d'autonomie comme attribut des entrepreneurs⁵. Selon A. Shapero, les premiers mobiles de l'entrepreneur sont le besoin d'indépendance, le désir d'être son propre patron et l'aspiration de l'autonomie.⁶ Donc la motivation de la plupart d'entrepreneurs est l'indépendance, d'échapper aux ordres des supérieurs et le besoin de réalisation personnelle pour gagner de l'argent.

Le besoin d'accomplissement peut se définir comme la volonté et le besoin de vaincre des obstacles, d'exercer un pouvoir, un fort besoin d'accomplissement influence grandement la décision de devenir entrepreneur et il est l'un des éléments essentiels à la réussite.

Ce besoin peut se voir associé à une volonté de créer quelque chose de nouveau ou de déployer et d'expérimenter les connaissances acquises antérieurement. La volonté d'être fier de sa profession et satisfait de son travail (Bragard et al., 1987) peut aussi faire partie de cette volonté

4 ALBERT, P., MOUGENOT, P.; « La création d'entreprise », Revue Française de Gestion. Marzo - abril - mayo, Paris 1988, P52

5 E. Baccari, les motivations entrepreneuriales des jeunes entrepreneurs tunisiens : étude exploratoire

6 A. Fayolle, « le métier de créateur », Editions d'organisation, 2003, p61

d'accomplissement⁷. Cela suppose qu'une personne préfère devenir entrepreneur et créer son propre projet plutôt que de conserver un emploi frustrant ou de subir des pressions dans son entourage professionnel. Enfin, cette motivation peut encore s'interpréter comme un besoin de prouver sa valeur personnelle (Albert & Mougenot, 1988) ou comme la volonté de faire mieux que les autres. Les motivations d'ordre sociologique et culturelles sont des éléments directement liés aux différents milieux connus et fréquentés par les individus, et qui peuvent jouer un rôle sur leur propension à entreprendre.

La tendance à créer une entreprise est non seulement influencée par des facteurs personnels mais également par l'environnement culturel, social et économique. Le milieu familial est l'un des milieux les plus étudiés, les influences qu'il peut exercer sont souvent déterminantes. Plusieurs recherches indiquent que les entrepreneurs appartiennent fréquemment à des familles d'entrepreneurs. Les jeunes grandissant dans ce genre de famille ou d'entourage considèrent leurs parents ou leurs proches comme des modèles à suivre (Gasse, 2003, p. 51). Très souvent, dans un pays où il y a beaucoup d'entreprises familiales ce phénomène est une source de création parce que le fils crée une entreprise comme le père (Sweeney, 1982). L'environnement le plus favorable pour un entrepreneur semble être un milieu familial qui associe une image positive à l'entreprise privée (Bragard et al., 1987).

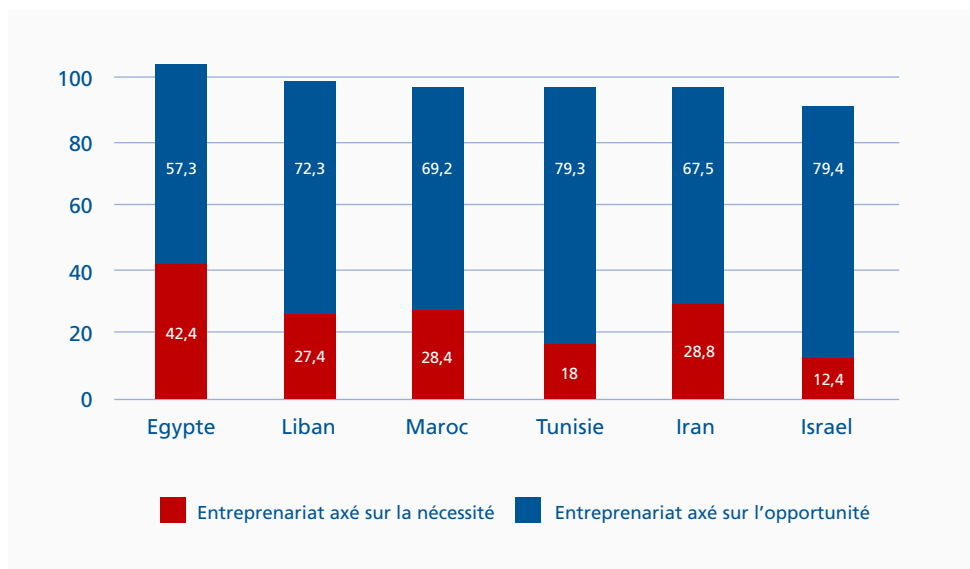
L'entrepreneuriat dit « de nécessité » qui fait référence à des personnes qui s'engagent dans des « activités entrepreneuriales » pour des considérations de "survie" car n'ayant pas eu une meilleure alternative de travail.

L'entrepreneuriat dit « d'opportunité » qui concerne les individus qui s'engagent dans l'entrepreneuriat pour tirer profit d'une opportunité d'affaire. Cette catégorie d'entrepreneurs est constituée des personnes qui ne se lancent dans la voie de l'entrepreneuriat qu'après avoir identifié une opportunité par souci d'indépendance ou pour chercher à augmenter ses revenus.

L'étude GEM (Global Entrepreneurship Monitor) a démontré que le Maroc présente des indicateurs relatifs à la culture entrepreneuriale et au potentiel entrepreneurial assez élevés. Le pays a connu une accélération notable de son niveau d'activité entrepreneuriale qui passe de 5,6% en 2016 à 8,8% en 2017. Cette étude a développé un indice pour évaluer la prévalence relative à ces deux types d'entrepreneurs, l'un par rapport à l'autre. Les résultats de cette évaluation faite en 2015, montre qu'en moyenne une fois et demie plus d'entrepreneurs IDO: Entrepreneurs orientés opportunités que ceux poussés par la nécessité dans les économies tirées par les facteurs, et deux fois plus dans les économies tirées par l'efficacité. Dans les économies fondées sur l'innovation, il y a 3,4 fois plus d'entrepreneurs IDO par rapport aux entrepreneurs motivés par la nécessité. Au Maroc, selon les résultats de l'enquête nationale, l'entrepreneuriat d'opportunité est prédominant. La majorité des entrepreneurs est motivée par le désir d'indépendance et la volonté de saisir des opportunités. Seuls 28,3% d'entre eux s'engagent en entrepreneuriat pour des considérations de survie. Une tendance plus proche de celle des économies tirées par l'innovation.

⁷ Bragard L, Donckels R, Michel p, Démarche M P, Dupont B (1987), Le nouvel entrepreneur. Université Liège.

Figure 7 : La répartition des motivations entrepreneuriales dans la région MENA



Source : Rapport GEM, édition 2015

4. LE MAROC : CULTURE, EXPERIENCES, ET STRATEGIE EN MATIERE D'ENTREPRENEURIAT PAR L'ESS

Le Maroc par sa culture et ses traditions a développé des pratiques qui incarnent les valeurs de solidarité et d'entraide qui ont contribué à la cohésion de la société marocaine et la lutte contre les inégalités sociales, depuis de longues années. Les premières coopératives ont été créées en 1937, l'Office de Développement de la Coopération dans les années 60, un premier ministère des Affaires Générales, de l'Economie Sociale, de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat a vu le jour en octobre 2000. Un Ministère de l'artisanat et de l'ESS de plein exercice a vu le jour en 2014 et, plus récemment en 2017, ainsi qu'un Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale. Ces différents éléments témoignent de l'engagement du Maroc dans ce secteur, depuis plusieurs années.

Par ailleurs, une stratégie ESS, orientée vers les AGRs, Activités Génératrices de Revenus, s'est développée depuis 2005 dans la ligne de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain. Les organisations de l'économie sociale, particulièrement les associations, ont rapidement pris du terrain dans plusieurs domaines longtemps réservés à l'Etat tels que la lutte contre l'analphabétisme, la création des services sociaux de base, la création et l'accompagnement de projets de développement, la promotion et l'intégration des femmes dans le tissu économique.

Les coopératives ont contribué à la réalisation de plusieurs plans sectoriels de développement notamment dans les secteurs céréalier et laitier ainsi que dans le domaine de l’approvisionnement en matière première et aussi de l’artisanat. Elles ont marqué aussi le domaine de l’habitat en permettant à de nombreuses personnes d’accéder à la propriété, en plus récemment dans le domaine des services, tel que la gestion, la comptabilité et les télécommunications, répondant ainsi aux besoins particuliers des femmes et des jeunes diplômés. Le secteur mutualiste au Maroc est dominé par les mutuelles de santé, on note aussi l’existence des mutuelles d’assurance et les sociétés de cautionnement.

Durant les deux dernières décennies, le Maroc a largement réduit son taux de pauvreté (de 15,3% en 2001 à 8,9% en 2007 pour atteindre 4,8% en 2014), mais plus marginalement réduit les inégalités, cependant une convergence entre les régions en termes de développement est amorcée.

Cependant le taux de pauvreté reste plus élevé que la moyenne nationale dans certaines régions comme la région Draa-Tafilalet (14,6%), Béni-Mellal-Khénifra (9,3%), Marrakech-Safi (5,4%), Oriental (5,3%), Fès-Meknès (5,2%) et Souss-Massa (5,1%). Ces régions regroupent 74% de l’ensemble de la population pauvre.

Le Maroc reste pénalisé par la faiblesse de l’efficacité de l’investissement, l’effort important d’investissement, de l’ordre de 32% du PIB en 2016, – principalement réalisé par l’État et les entreprises publiques – ne s’est pas encore traduit par des gains de productivité significatifs. Ses retombées sur l’économie marocaine que ce soit en termes de croissance ou d’emplois sont faibles.

L’enjeu aujourd’hui est d’établir des politiques qui vont permettre aux régions et aux territoires touchés par la pauvreté et l’exclusion de rejoindre la moyenne nationale, et de mener des politiques économiques créatrices d’emplois durables.

Le Maroc a fait le choix stratégique de la régionalisation avancée pour faire face à des contraintes et problématiques de nature économique, sociale, culturelle et environnementale spécifiques au niveau local. C’est un chantier important avec pour vocation de réaliser un développement durable, attirer les investisseurs, réaliser un développement intégré et lutter contre les disparités sociales particulièrement dans le monde rural et certaines zones enclavées.

Face à ces transitions et aux mutations que connaît le pays, notamment la crise économique et à l’augmentation des déficits publics, une approche plus collective du développement s’est imposée et l’Economie sociale et solidaire est devenue un élément central d’un nouveau modèle de développement où se recomposent les rapports entre État, secteur privé et société civile, à la faveur de modes de régulation. Les enjeux humains et environnementaux sont placés au centre du développement économique en étant vecteur de cohésion sociale.

Le Maroc a mis l’accent sur l’Economie Sociale et Solidaire (ESS) comme partie intégrante de son modèle économique, depuis le démarrage de l’INDH, dont l’objectif est de contribuer à lutter efficacement contre la pauvreté, réduire les inégalités, créer de nouveaux emplois et à organiser le secteur informel, au niveau local et territorial.

Les axes stratégiques, les plus importants, de cette politique économique orientée ESS, sont :

- Renforcer les capacités et organiser les acteurs de l'ESS ;
- Développer les marchés des produits de l'ESS ; au niveau local
- Mettre en place un environnement favorable ;
- Favoriser l'émergence des initiatives de l'ESS sur les territoires ;

La décentralisation, déconcentration et la régionalisation, imposent une approche de proximité et une approche participative du développement. L'Initiative Nationale de Développement Humain, INDH (depuis 2005) est probablement l'expérience la plus significative, au Maroc, en matière de projets d'Entrepreneuriat Social (par les AGRs, Activités Génératrices de Revenus) et une dynamique sociale au niveau des territoires.

Grace à ce travail collectif, les OEES (Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire) se sont développées d'une manière importante et ont permis de créer 130.000 associations 27.000 emplois, y compris les fondations, 20.000 coopératives, 500.000 adhérents avec 7 Milliards de capital, 62 mutuelles, 4 millions de bénéficiaires, 5 Milliards de cotisations, des Micro activités, avec un potentiel de 1 M de Micro entrepreneurs et 3 M d'auto entrepreneurs. Le secteur de la microfinance a connu également une maturité, il dispose de plus d'un million de client. Une nouvelle loi pour les coopératives votée et un projet de loi encadrant le commerce équitable, est en cours. Plusieurs régions ont adopté les plans régionaux pour le développement de l'économie sociale et solidaire. Un projet de loi cadre pour le secteur a été conçu, ainsi qu'un plan stratégique et une politique de pôles de compétitivité «Clusters» régionaux (cuir, marqueterie, cosmétiques, produits de terroir...agriculture, services). L'ensemble de ces éléments de politiques générales ont impacté globalement le secteur et les OEES.

37

5. EMERGENCE DU LEADERSHIP DES ENTREPRENEURS SOCIAUX

Cette dynamique a été accompagnée par l'émergence d'un nouveau mouvement celui des entrepreneurs (micro entrepreneurs, les AGRs, activités Génératrices de Revenus) mais aussi des entrepreneurs sociaux. Les jeunes marocains s'orientent de plus en plus vers l'entrepreneuriat comme un choix de carrière mais également comme une façon de contribuer au développement social et économique de leur pays. L'évolution de cet esprit entrepreneurial, a été accompagné par le développement de dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat qui se sont rassemblés dans un écosystème, qui est aujourd'hui en voie de structuration.

Entreprendre au service de la société, innover au service de l'intérêt général, changer les pratiques de consommation et conduire le changement, définissent les effets de l'entrepreneuriat social sur l'économie et la société, son modèle, et ses valeurs. L'entrepreneuriat social, s'impose aujourd'hui, au Maroc, comme une nouvelle façon de créer de la richesse, il s'agit de concilier la viabilité économique d'un projet et la finalité sociale et/ou environnementale à fort impact sur la société.

Animés par le désir de créer de l'emploi, de renforcer les liens sociaux, et d'améliorer les conditions de vie des communautés, les entrepreneurs sociaux réinventent les modèles de croissance et proposent de nouvelles solutions avec d'autres méthodes de gestion et de décision, des solutions équitables et respectueuses de l'environnement social, écologique et économique.

Le mouvement de l'entrepreneuriat social s'inscrit pleinement dans cette tradition de l'économie sociale dont il partage les valeurs et les fondamentaux d'engagement. Les entrepreneurs sociaux sont des individus qui agissent comme des moteurs du changement au nom de la croissance sociale et économique et apportent un changement positif dans l'économie et dans la société à travers leurs activités d'affaires novatrices (Volkman et al., 2012)⁸. L'économie sociale regroupe donc les structures de l'ESS et les mouvements d'entrepreneurs sociaux.

6. LE CAS DE LA REGION CASABLANCA SETTAT

Le dernier découpage administratif des régions au Maroc, a tenu compte de l'équilibre des régions en passant de 16 à 12 régions, avec comme objectif, ne plus avoir de régions extrêmement pauvres et d'autres qui entassent les richesses, un équilibre qui fera jouer les synergies et la solidarité entre régions limitrophes et le développement de régions en cohérence sur le plan social, culturel et religieux et la libération de l'esprit d'initiative.

La région de Casablanca-Settat est un modèle en matière d'investissement, pour les marocains, pour plusieurs raisons : première zone portuaire du Maroc, première place financière d'Afrique du Nord avec 30% du réseau bancaire avec une densité et diversité du réseau de partenaires stratégiques, elle dispose d'un pôle d'innovation et de recherche scientifique et c'est la troisième destination touristique du pays. C'est la région la plus importante des douze régions marocaines, selon les multiples indicateurs socio-économiques, mais elle doit les améliorer pour qu'elle reste la locomotive du développement national et intégrer la chaîne de valeur mondiale, elle concentre plus de 20 % de la population marocaine, pèse plus de 25 % du PIB, l'industrie s'accapare 1/4 des investissements. Cette région dispose d'importantes infrastructures (aéroport, ports, autoroutes, zones industrielles...). Les provinces qui sont venues se greffer au Grand Casablanca constituent des relais de croissance face à la saturation de la réserve foncière industrielle de la capitale économique. Casablanca est perçue comme attractive pour les investisseurs nationaux et internationaux. Cette attractivité se fonde sur plusieurs dimensions : l'environnement économique, politique et social ; le capital humain ; les infrastructures ; le financement ; l'environnement administratif et légal et la promotion. Cette région vit des disparités et des inégalités socio-économiques importantes, visibles au quotidien, avec une juxtaposition de richesse et de pauvreté extrême, notamment dans le péri urbain. La société civile a investi plusieurs espaces et a pris à bras le corps plusieurs problématiques sociales et sociétales. Plusieurs associations de développement ont vu le jour depuis une quinzaine d'années. Ces dernières années, nous avons constaté que les acteurs de l'écosystème de la région, les entrepreneurs sociaux, les grandes entreprises (comme OCP, Attijari, Lydec, Inwi...) et les pouvoirs publics, dans le cadre de partenariats gagnant-gagnant, ont décidé de relever les défis en mettant leurs compétences à la disposition de résolution des problèmes sociaux et sociétaux.

⁸ Volkman, C. K., Tokarski, K. O. et Ernst, K. (2012). Background, Characteristics and Context of Social Entrepreneurship. Dans C. K. Volkman, K. O. Tokarski, et K. Ernst (dir.), *Social Entrepreneurship and Social Business*, 2012, 330 pages

Autant d'initiatives dont la particularité est de contribuer au renforcement local de la cohésion sociale et à la création de la richesse au niveau des territoires.

La région Casablanca Settat, se distingue des autres non seulement par l'importance prépondérante de secteurs économiques et industriels différents essentiellement mais en même temps, s'appuie sur un tissu institutionnel, coopératif et associatif bien particulier. Elle compte (A la fin de 2018, selon l'ODCO), près de 2362 coopératives, soit 13% du national et 25.000 associations soit environs 15% du national, 200 startups et 30.000 auto-entrepreneurs.

Plusieurs structures d'accompagnement à l'Entrepreneuriat social sont nées au sein de la région de Casablanca Settat, qui comprend une dizaine d'incubateurs et d'espaces de co-working. On peut noter les services de Bidaya, New Work Lab, CEED, les programmes de réseau entreprendre Maroc, Outlierz, les programmes d'entrepreneuriat étudiant : Enactus, Numa Casablanca, Endeavor, G-Innov, H seven, Kluster CFCIM, Le Wagon, Un incubateur métier à l'ESITH, et CIRA-ESS au niveau de la FSJES, université Hassan II.

❖ Rôle de l'Université en tant qu'acteur de l'écosystème

39

La faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales (30000 étudiants), université Hassan II (117.000 étudiants) Casablanca se positionne aujourd'hui comme un acteur clé du développement économique en faisant émerger l'esprit entrepreneurial chez les étudiants et en offrant un espace d'appui et d'accompagnement à tous les jeunes porteurs de projet d'entrepreneuriat social et environnemental, au sein de la région Casablanca Settat.

Cette faculté qui a opté pour une stratégie intégrée ; son intervention dans l'écosystème entrepreneuriale se base sur 3 axes différents mais complémentaires :

- Elle forme à l'entrepreneuriat par la mise en place d'une licence professionnelle "Entrepreneuriat et management des TPME", et un master sur les Innovations Sociales et le Management de l'ESS, une première au Maroc, en partenariat avec le ministère de l'artisanat et de l'ESS.

- Elle a mis en place un Centre d'Incubation et de Recherche Action en ESS, CIRA-ESS, qui accompagne les porteurs de projets, par plusieurs programmes d'incubation et post incubation.

Ce programme est en partenariat avec Inco Scholar, réseau international d'incubateurs Social-Green-Tech présent dans 20 pays et qui accompagne plus de 500 startups. Le programme d'accompagnement se décline en plusieurs services : Un accès à un coworking space équipé stimulant et convivial, un suivi par une équipe engagée pour la réussite des projets, de l'idée jusqu'à la mise en œuvre, des formations transversales de culture entrepreneuriale.

- Elle réalise des projets de recherche actionnable, l'étude GEM est réalisée depuis 4 ans par une équipe de chercheurs de cette faculté.

C'est un acteur qui fait partie de l'écosystème entrepreneurial par l'ESS, au sein de la région Casablanca Settat. La FSJES forme au moins 3000 étudiants à l'entrepreneuriat par an.

La FSJES accueille également les programmes de Enactus et Injaz Almaghreb, qui sont aussi deux

acteurs importants pour la sensibilisation des jeunes à l'Entrepreneuriat.

L'écosystème entrepreneurial de la région Casablanca Settat, est assez mature actuellement.

Plusieurs projets de partenariat public privé ont vu le jour, en faveur de l'entrepreneuriat social.

7. RESULTAT DE L'APPROCHE TERRAIN

Méthodologie de la recherche

Nous avons utilisé une approche méthodologique mixte, une étude séquentielle exploratoire qui consiste à commencer par une étude qualitative puis poursuivre avec la phase quantitative.

- L'étude qualitative : L'objectif est de circonscrire le champ de notre recherche, délimiter l'objet de recherche et faire ressortir les hypothèses et les variables explicatives. Cette méthode va nous permettre aussi d'utiliser les résultats pour construire les instruments de mesures.
- L'étude quantitative : Une méthode quantitative fondée sur des principes hypothético-déductifs où l'on prend en compte des effets déduits de la littérature et des résultats de l'étude qualitative qui feront l'objet d'une analyse par l'entremise d'une collecte de données.

Synthèse des Principaux résultats de l'enquête concernant la région Casablanca Settat :

Les résultats dont nous disposons sont le fruit des entretiens semi directifs avec les acteurs de l'écosystème entrepreneurial (institutionnels, INDH, ODCO, incubateurs, structures d'appui et de financement, ONG investies dans l'accompagnement de l'entrepreneuriat par l'ESS. Et par un questionnaire qui a été administré à un échantillon 96 (d'auto entrepreneurs, de dirigeants de coopératives, startups et associations).

<p>La situation juridique des entreprises d'ESS dans la région</p>	<p>Les coopératives, associations fondations sont les statuts juridiques les plus utilisés dans la région vu leurs avantages fiscaux.</p> <p>Tandis que 10% des acteurs choisissent le statut juridique de la SARL</p>
<p>Structure d'accompagnement et d'incubation sociale dans la région</p>	<p>L'implantation des structures d'accompagnement nationales et internationales dans la région.</p> <p>La sensibilisation et les programmes d'accompagnement jouent un rôle important.</p>
<p>Etat de financement dans la région</p>	<p>L'auto financement et les subventions de l'Etat sont les principales sources de financement (INDH, fondations...)</p>
<p>L'impact de la formation sur un projet d'ESS</p>	<p>53,1 % de nos enquêtés sont formés en entrepreneuriat.</p>
<p>L'impact du digital sur l'entreprise de l'ESS</p>	<p>62,5% des entrepreneurs sociaux utilisent la technologie pour promouvoir leurs entreprises</p>
<p>Encouragement de la famille</p>	<p>La majorité de nos acteurs sont des femmes mariées âgées de 25 à 40 ans et la stabilité familiale est parmi les éléments importants encourageant la création d'entreprise dans l'ESS.</p>
<p>Les spécificités locales de la région</p>	<p>46% expliquent la maîtrise des métiers traditionnels constitue un facteur incitatif clé et fait partie des spécificités régionales encourageant la création des structures de l'ESS</p>
<p>Les motivations de l'entrepreneur d'ESS</p>	<p>L'esprit d'entreprendre est le premier moteur de la décision d'entreprendre.</p>

8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'environnement général, dans la région Casablanca-Settat constitue un terrain favorable pour entreprendre et au développement des projets d'ESS. Dans ce cadre les pouvoirs publics, les acteurs de l'écosystème jouent un rôle primordial. Cette région peut être considérée comme un modèle en matière d'entrepreneuriat par l'ESS, qui a réussi à créer une dynamique et une culture entrepreneuriale en réponse aux besoins sociaux et sociétaux, d'un territoire qui rassemble à la fois beaucoup de richesse et de pauvreté. L'inclusion socio-économique, les réductions des inégalités est un enjeu majeur pour cette région, notamment pour les populations qui vivent dans le péri urbain.

Cette dynamique a profité des différents atouts de la région, qui sont à la fois le tissu économique déjà existant (industrie, services, finance, université ...). Les acteurs de l'ESS ont pu initier des projets importants en réponses à des besoins sociaux et sociétaux et ont aussi réussi à monter des partenariats qui fédérèrent plusieurs acteurs publics et privés.

L'expérience de la Région Casablanca Settat nous laisse penser que les facteurs de réussite de l'entrepreneuriat à vocation collectif et par l'ESS, trouvent la réponse dans la conjugaison d'une politique publique favorable, des atouts sociaux économiques locaux (infrastructure, activités, population, université.) et des aspirations et motivation et de leadership des porteurs des projets. Cette expérience peut inspirer d'autres régions, avec quelques recommandations, à savoir :

- L'implication de tous les acteurs, dans une forme d'intelligence collective (public, privé, ONG, entrepreneurs, structures d'appui, Université) :
- La valorisation des atouts du territoire, ses savoirs faire et ses compétences
- L'identification des besoins sociaux, sociétaux et environnementaux prioritaires, qui pourront faire l'objet de projets d'entrepreneuriat à fort impact
- La mise en place de structures d'appui et d'accompagnement (Incubateurs, accélérateurs.)
- La mutualisation des moyens et des compétences
- Le partage d'expériences et la démultiplication des réussites

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Baccari.E (2006) les motivations entrepreneuriales des jeunes entrepreneurs tunisiens : étude exploratoire., 8ème congrès francophone en entrepreneuriat et PME
- Bragard. L, Donckels. R, Michel. P., Démarche M P, et Dupont. B (1987), Le nouvel entrepreneur. Université Liège.
- Berger-Douce.S (2011), L'éthique, catalyseur d'une stratégie durable en PME ? Dans Humanisme et Entreprise 2011/3 (n°303)
- Bianchi.A (1993), «Who's most Likely to go it Alone? », « Qui est le plus susceptible de faire cavalier seul ? », Center for Entrepreneurial Management, à New York
- Borello.JM, Bottollier-Depois.F & Hazard.N, (2012) L'entreprise du XXIème siècle sera social (ou ne seras pas), Editeur : Rue de l'échiquier, Domaine : essais, collection ; entrepreneuriat social en action.
- Bruneel.J, Bart .C, Groen.A et Ratinho.T, Groen A (2011). « The Evolution of Business Incubator: Comparing demand and supply of business incubation services across different incubator generations »,
- Capron. H (2009), Entrepreneuriat et création d'entreprises, facteurs déterminants de l'esprit d'entreprise », édition de Boeck supérieur
- Cloutier.C et al. (2014) Accompagner le développement de la TPE dans son écosystème entrepreneurial, 2014
- Centre de recherche PME et Entrepreneuriat de l'université de Liège (2001), "Les phénomènes de Spin Offs Universitaire : élaboration d'un cadre de référence conceptuel, Juin 2001.
- Fayolle A. (2003), « le métier de créateur d'entreprise », motivation- parcours -facteurs clés de succès, édition les organisations, collection : livres outils , 1^{ère} édition, 248 pages.
- Fonrouge.C et Petzold.S, (2013), L'entrepreneuriat durable : Nouvel Eldorado ? , HAL, le Grand livre de l'Entrepreneuriat , Dunod
- Fenouille F. (2012) « la théorie de la motivation », Edition Dunod, éd 2eme
- Gislain.F (2012) Les origines de l'entrepreneur schumpétérien, The Origins of the Schumpeterian Entrepreneur, revue interventions économiques
- Maugeri.S (2013), « Théories de la motivation au travail » Edition Dunod.
- Perrini F (2006), Social Entrepreneurship: Innovation and Social Change Across Theory and Practice.
- Schmith.C (2005), L'université et l'entrepreneuriat, une relation en quête de sens, Collection "Mouvements économiques et sociaux".
- Tounès.A (2003), L'intention entrepreneuriale. L'Intention entrepreneuriale : une recherche comparative entre des étudiants suivant des formations en entrepreneuriat (bac+5) et des étudiants en DESS CAAE.
- Tounés.A (2006), L'intention entrepreneuriale des étudiants : le cas français. La revue des sciences de gestion. Etudes et Rapport
- Banque mondiale (2018), Maroc : Rapport de suivi de la situation économique, Pôles Mondiaux pauvreté et Équité, Macroéconomie, Commerce et Investissement.
- GEM (2015), rapport national, La dynamique entrepreneuriale au Maroc.

Construction de l'Ecosystème de l'Entrepreneuriat en Economie Sociale et Solidaire, dans les territoires, Région Pilote: Casablanca Settat

Saloua TAJRI¹

Pr Amina KCHIRID²

Résumé

Au Maroc, l'économie sociale et solidaire (ESS), représente d'importants enjeux, économique, social et environnemental ; requiert de nombreuses potentialités et constitue une source incontournable d'identification des besoins en entrepreneuriat social et une forte capacité d'innovation en tant qu'acteur d'un développement territorial inclusif.

L'écosystème entrepreneurial en ESS est complexe et désarticulé, l'entrepreneuriat coopératif et social est faiblement structuré, et l'appropriation de ce mode d'entrepreneuriat dans les territoires est variable d'une région à l'autre.

Notre objectif de cet article est de proposer un modèle d'écosystème entrepreneurial ESS inclusif et durable dans le territoire de Casablanca Settat, permettant la création d'activités et d'emplois nouveaux en s'appuyant sur une coopération entre acteurs de l'ESS.

Mots clés : Economie sociale et solidaire ESS, Ecosystème entrepreneurial, Territoire

ملخص

يمثل الاقتصاد الاجتماعي والتضامني بالمغرب أهم التحديات الاقتصادية والاجتماعية والبيئية ؛ بحيث يتوفر على الكثير من الإمكانيات وهو مصدر أساسي لتحديد احتياجات الريادة الاجتماعية وقدرة قوية على الابتكار كعنصر فاعل في التنمية المجالية الشاملة.

إن النظام «البيئي» الريادي للمقاولة بالاقتصاد الاجتماعي والتضامني معقد ومفكك، وريادة الأعمال التعاونية أو الاجتماعية ضعيفة التنظيم، ويختلف أسلوب ريادة المقاولة الاجتماعية هذا من منطقة إلى أخرى. هدفنا من هذا البحث هو اقتراح نموذج للنظام «البيئي» الريادي للمقاولة بهذا النوع من الاقتصاديات على نطاق مجال جهة الدار البيضاء سطات كنموذج جهوي شامل ومستدام يضمن خلق أنشطة وفرص شغل جديدة تنبني على اسس التعاون بين مختلف الفاعلين في مجال الاقتصاد الاجتماعي والتضامني. الكلمات المفتاحية: الاقتصاد الاجتماعي والتضامني ESS ، النظام «البيئي» الريادي للمقاولة الاجتماعية ، المجال.

1 Saloua TAJRI , Directrice de la Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire au Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport aérien et de l'Économie Sociale et Doctorante chercheuse au Laboratoire GECIAS- FSJES -Université Hassan II
2 Pr Amina KCHIRID ; email : imel.kchirid@gmail.com

CIRA-ESS, Centre d'Incubation et de Recherche Action en Economie Sociale et Solidaire, FSJES, Université Hassan II Casablanca.

Dans le cadre du : 1er Colloque international de l'ESS à l'assaut des inégalités sociales pour une approche territoriale de développement durable 5-6 avril 2019, Université de Carthage -L'Institut National du Travail et des Etudes Sociales

1.INTRODUCTION

Le Maroc, depuis plus d'une dizaine d'années se considère un leadership en matière d'économie sociale et solidaire (ESS) sur le continent africain et s'impose plus largement parmi les référents en ESS.

Un long historique de traditions et de pratiques ancestrales de solidarité a facilité la genèse, dès 1937, de premières coopératives. L'institutionnalisation de l'ESS était en 2002 à travers sa mise en place au niveau de différentes structures ministérielles, ce qui témoigne d'une progression institutionnelle continue du concept dans l'agenda politique marocain.

La régionalisation avancée privilégie la proximité en tant que mode d'action au niveau local, en érigeant la région comme l'élément central d'une nouvelle vision du développement qui tend vers l'inclusion et la durabilité.

Des efforts considérables de coordination et de concertation dans le cadre de la stratégie 2020 qui a fait émerger des programmes et des actions en matière de gouvernance, de législation, de promotion, de renforcement, d'appui et de partenariats régional, national et international.

Cependant, les résultats restent en deçà des objectifs souhaités en matière de création de l'emploi, de structuration de l'entrepreneuriat en ESS et de production de valeur économique et sociale que doit jouer pleinement ce modèle économique dans les territoires afin qu'il se positionne en tant qu'économie à part entière dans le PIB national.

1.1 Contexte et concepts

Les enjeux du développement humain sont une préoccupation qui interpelle l'ensemble des acteurs et toutes les couches de la société en appelant leur participation et implication à tous les niveaux. De là découle la nécessité d'accompagner toutes les initiatives, programmes et activités relatives à ce développement, par des politiques appropriées de promotion de l'entrepreneuriat en ESS.

L'ouverture des marchés dans le cadre de la globalisation et la crise économique contribue à limiter les moyens des États pour faire face seuls aux défis liés à la résorption du chômage, aux nouvelles formes de pauvreté et à la dégradation de l'environnement. Depuis 2008, du fait principalement de sa résilience aux chocs économiques, l'ESS jouit d'un regain d'intérêt et a gagné du terrain dans les esprits comme dans les stratégies institutionnelles.

Il s'agit de **l'entrepreneuriat en économie dite sociale et solidaire (ESS)**, composée d'organisations comme les coopératives, les associations, les mutuelles ou les fondations,... actuellement les entreprises sociales, dont les activités sont liées à l'insertion sociale et à la lutte contre la précarité. Ces organisations, à finalités sociales et/ou environnementales, se caractérisent par une gouvernance démocratique, une gestion solidaire et un partage égalitaire des richesses créées. Leur atout majeur réside dans leur proximité avec les populations locales,

leur instance participative de prise de décision et leur connaissance des besoins au sein **des territoires**.

1.2 Problématique

Au Maroc, malgré le foisonnement d'écrits sur l'écosystème entrepreneurial en ESS, la multiplicité de ses intervenants, l'étendue de son champs d'activité, la complexité de ses enjeux,...etc., il est quasi impossible de trouver des données chiffrées officielles, sur sa taille, ses composantes, sa cartographie, son mode de fonctionnement interne et son rôle dans la promotion de l'entrepreneuriat en ESS en particulier et le développement inclusif territorial en général. Aussi les opportunités à mobiliser à l'échelle du territoire de Casablanca Settat par l'entrepreneuriat en ESS méritent à être mieux connus.

1.3 Hypothèses

Pour mieux répondre à cette problématique, il est impératif d'aborder dans cet article les principaux éléments à prendre en considération lors de notre démarche de construction de l'écosystème entrepreneurial en ESS :

- d'approfondir la connaissance des écosystèmes d'entrepreneuriat en matière d'ESS au Maroc aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif ;
- de profiter des expériences vécues par certains pays étrangers tels que la France, le Canada et le Brésil à travers une démarche comparative ;
- de rechercher les opportunités offertes par la région de Casablanca Settat en matière de promotion de l'entrepreneuriat ESS
- de construire un modèle adéquat d'un écosystème d'entrepreneuriat en ESS à l'échelle d'un territoire donné en vue de promouvoir le développement inclusif local (Missions, organisation, gouvernance, cartographie, charte de conduite...etc.)

1.4 Cadre théorique

Le terme écosystème vient du terme «écosystème écologique», **défini par Arthur George Tansley en 1935**. Ce botaniste voyait un écosystème comme « un système d'interactions entre les populations de différentes espèces vivant dans un même site, et entre ces populations et le milieu physique ». Donc, transposé à l'entrepreneuriat³.

En économie : l'écosystème signifie un ensemble d'entités : organisation, entreprises d'un secteur ou une filière donnée et leurs parties prenantes (client, employés, fournisseurs, sous-traitants, pouvoirs publics), qui ont en commun un projet de développement ambitieux dans le temps, moyennant l'engagement par chaque partie d'honorer des engagements prédéfinis vis-à-vis des autres.

³ A.G. Tansley, « The Use and Abuse of Vegetational Concepts and Terms », Ecology, vol. 16, no3, juillet 1935

Selon Lowrey (2013), l'entrepreneuriat est un système économique qui se compose des entrepreneurs, du gouvernement et des relations et arrangements institutionnels, légaux et juridiques. A son tour, l'Entrepreneuriat Social peut être considéré comme étant le catalyseur de l'activité socio-économique (Bacq et Jansen, 2008). Ce phénomène complexe évolue et se développe dans un écosystème déjà existant.

Par écosystème, nous entendons un système d'interaction entre les populations (Frontier, 1999). En effet, il s'agit d'un environnement, d'un système où les différentes composantes s'affrontent et coopèrent à la fois (Ben HajYoussef A. et Ouziel J., 2002). Par définition, l'écosystème est un réseau complexe et un système interconnecté (M.R.Khan, 2013).

L'écosystème entrepreneurial peut être considéré comme le moteur derrière les économies en plein essor (Hannachi, 2013). Ceci s'explique par le fait qu'il permette au secteur privé et aux acteurs sociaux d'agir et de réagir ensemble, de combiner efficacement les ressources et ainsi constituer des relations et donc créer de la richesse économique et de la prospérité (Pralhad, 2005). Selon Suresh et Ramraj (2012), l'écosystème entrepreneurial est constitué par différents acteurs qui ont des objectifs et des attentes différents. Il s'agit de l'ensemble de parties prenantes interconnectées dans une zone précise.

En effet, Isenberg (2011) considère que même si à une époque les stratégies telles que les systèmes nationaux d'innovation, la compétitivité nationale, la création d'une économie fondée sur la connaissance, l'investissement direct étranger ont joué un rôle important, elles ne sont plus suffisantes pour atteindre la croissance. Sans entrepreneurs, ces stratégies sont inefficaces. Donc, l'esprit entrepreneurial émerge ici comme une condition préalable pour la réussite de ces stratégies. Selon Suresh et Ramraj (2012), l'écosystème entrepreneurial peut agir comme un catalyseur pour accélérer le progrès économique des économies stables. Mais aussi, il peut constituer une force motrice pouvant sauver les économies connaissant une forte baisse. Cloutier et al (2014), à leur tour, rajoutent que «L'écosystème entrepreneurial constitué de multiples domaines inter-reliés, s'avère plus ou moins favorable au développement entrepreneurial. La cohérence jouant un rôle essentiel en la matière.»

Ainsi, le meilleur moyen pour promouvoir l'entrepreneuriat, s'avère être la création ou l'amélioration de l'écosystème entrepreneurial. Nous considérons, aussi, que pour développer l'entrepreneuriat social, l'écosystème entrepreneurial et ses composantes ont un rôle important à jouer. Le lien entre ces deux concepts est causal.

Pour agir de façon systémique sur la culture entrepreneuriale et notamment sur l'ambition de croissance des acteurs, il faut pouvoir considérer une meilleure coordination des écosystèmes entrepreneuriaux, d'abord au niveau national et régional comme le recommande l'OCDE, la Banque Mondiale ou le GEM (Aspen Network of Développement Entrepreneurs, 2013) et ensuite une approche globale des politiques à l'égard des écosystèmes entrepreneuriaux.

Selon Isenberg (2010), le changement et la promotion de l'entrepreneuriat ne relèvent pas seulement du rôle du gouvernement. Tous les acteurs constituant l'écosystème doivent contribuer à cette tâche. En partant de ces constats, nous soutenons l'idée que l'émergence et le développement de l'entrepreneuriat sont conditionnés par l'existence d'un écosystème entrepreneurial favorable et propice.

Le modèle d'écosystème entrepreneurial développé par D. Isenberg (2011). Bien qu'il ne traite pas de manière significative le volet social relatif à l'entrepreneuriat, il reste tout de même l'un des modèles les plus aboutis de l'écosystème entrepreneurial.

D. Isenberg souligne qu'il existe des centaines de facteurs composant un écosystème, mais il est possible de les classer en six catégories distinctes : **une culture propice, un système politique et un leadership influant, la disponibilité de financements adéquats, un capital humain de qualité, des marchés à développer, des appuis institutionnels et infrastructurels performants.**

La constitution d'un écosystème local entrepreneurial suppose la réunion sur un territoire d'un ensemble d'acteurs, cet ensemble doit, d'autre part, satisfaire des propriétés en termes d'action collective susceptibles d'intégrer et de réguler les activités conduites par ces différents acteurs.

De nos jours la structuration d'un écosystème entrepreneurial en ESS est perçue comme un outil porteur de dynamisme et de développement économique local. Par son caractère opérationnel, il est présenté comme le moyen de relancer la croissance sur des bases locales. Cependant, selon les situations, d'autres formes d'organisation et de concentration spatiales peuvent lui être préférées comme le cluster, le district industriel, le pôle de développement, le pôle de compétitivité, le milieu innovateur, le système productif local ou encore l'économie de proximité. Ce qui les différencie, c'est la dimension « communauté d'intérêts communs » caractérisée par des interactions complexes entre les acteurs (connaissance, externalités de réseaux et d'infrastructures), l'organisation de ces acteurs (gouvernance), ainsi que leur engagement à leur territoire d'ancrage.

2. METHODOLOGIE

La démarche proposée s'intégrera dans la cartographie régionale du Maroc autour d'un développement territorial avec une logique d'entrepreneuriat et d'innovation.

Cette approche repose d'une part sur le diagnostic stratégique de l'ESS au Maroc et dans les territoires à travers l'examen des données et l'analyse documentaire de l'information existante sur l'ESS au Maroc, notamment des ministères et des institutions concernées (agriculture, artisanat, tourisme, environnement, INDH, ADS, ...), mais aussi des acteurs de l'ESS notamment les associations, les fondations, les coopératives et de leurs groupements lorsqu'ils existent.

L'analyse exhaustive de la documentation et des données statistiques résultants de certaines sources permettra à une synthèse dans une optique de faire un état des lieux de la situation de l'ESS au niveau national et territorial, ainsi une cartographie des données des acteurs de l'ESS au Maroc sera réalisée.

Une analyse claire des évolutions récentes y compris les avancées, les opportunités et les menaces de promotion de cette économie de proximité, permettront aussi d'alimenter cet état des lieux et de diagnostic.

Une étude comparative avec d'autres pays sera réalisée pour capitaliser sur les bonnes pratiques notamment en France, au Brésil, au Canada...etc.

Une approche terrain qui consiste à rencontrer les parties prenantes pour collecter d'avantage d'information et mesurer le niveau d'appropriation des politiques de l'ESS : des focus groupes, des ateliers et des réunions de travail dans 12 régions avec les parties prenantes de l'ESS ont été réalisés et ce afin de mieux connaître les politiques et les projets mis en place et qui portent sur l'intégration de l'ESS.

L'échantillon (un total de 1440) choisi dans chaque région a concerné une moyenne de 120 personnes représentant les institutionnels, les représentants des collectivités locales, le secteur privé accompagnant le secteur de l'ESS et les acteurs représentant les associations, les coopératives et les unions ou fédérations.

Des entretiens en direct ont été réalisés en s'appuyant sur un guide d'entretien qui englobe un ensemble de questions ont porté essentiellement sur six axes : l'entrepreneuriat en ESS, les actions effectuées pour promouvoir ce genre d'entrepreneuriat, les partenariats effectués, le rôle de chaque partie prenante dans l'écosystème et les perspectives d'avenir d'un écosystème entrepreneurial territorial en ESS.

En effet, l'approche méthodologique préconisée pour ce travail sera diversifiée ayant à la base la prise en compte des approches suivantes :

-Une approche multidimensionnelle où toutes les parties prenantes seront impliquées dans la production de l'information complémentaire et dans l'état des lieux et les analyses de l'environnement institutionnel du secteur ;

-Une approche plurisectorielle où tous les secteurs concernés par l'ESS seront analysés et un focus sera mis sur l'identification des filières potentielles des projets de l'ESS ;

Avec une démarche orientée spécifiquement pour la région Casablanca Settat, comme expérience pilote en se basant sur :

-Une approche différenciée qui prend directement en compte les spécificités de la région Casablanca Settat, qui se distingue des autres non seulement par l'importance prépondérante de secteurs économiques et industriels différents essentiellement mais qui, en même temps, s'appuie sur un tissu institutionnel, coopératif et associatif bien particulier. Il est question d'identifier et mettre en valeur les structures les plus aptes à porter les activités ciblées et bénéfiques pour les jeunes et les femmes, notamment les plus exclus.

-Une approche pérenne qui vise à établir des partenariats étroits avec les acteurs économiques présents dans la région, pour renforcer l'écosystème entrepreneurial de l'ESS.

3. RESULTATS, ANALYSE ET DISCUSSIONS

Dans ce qui va suivre, nous allons présenter les résultats de cette étude comme suit :

- Les parties prenantes de l'écosystème de l'entrepreneuriat en ESS agissent sans aucune convergence, ni coordination ; c'est pourquoi l'impact reste limité et sans efficacité dans le temps et l'espace.
- Plusieurs programmes en financement, formation, assistance et promotion de la commercialisation ont été déployés pour promouvoir l'entrepreneuriat en ESS mais l'impact reste limité.
- L'entrepreneuriat en ESS est évidemment impactée par les politiques publiques de lutte contre la pauvreté et de développement social, mais de manière indirecte.
- La nouvelle stratégie de développement de l'ESS et le projet de loi cadre de l'ESS militent pour une démarche d'entrepreneuriat de qualité avec un ancrage territorial.
- Manque de chiffres fiables pour l'évaluation de l'impact des projets sur l'entrepreneuriat en ESS à défaut de l'absence d'un observatoire et de la faiblesse de la recherche scientifique dans ce domaine.

L'entrepreneuriat en ESS souffre toujours des problèmes suivants :

- La gouvernance non respectée au sein des entreprises de l'ESS.
- La structuration : faiblesse de mutualisation et de réseautage des entreprises.
- Le non-respect des valeurs coopératives : déviation aux valeurs fondamentales de l'esprit de coopération.
- La faiblesse des capacités managériales du leadership.
- Les mécanismes de financement existants non adaptés à l'entrepreneuriat en ESS.
- L'absence de démarche qualité des Produits de l'ESS : problèmes de certification et labélisation des produits et manque de débouchés.

En matière d'opportunités offertes par la région de Casablanca Settat, les résultats de l'analyse des chaînes de valeur des filières potentielles pour l'entrepreneuriat en ESS :

L'analyse stratégique de la cartographie de performance des filières de la Région de Casablanca-Settat, montre qu'il existe quatre filières agricoles qui sont susceptibles de recevoir des projets porteurs pour l'économie sociale et solidaire, il s'agit de la Cuniculture, l'Héliculture, le Piment et le Cognassier. A ces quatre filières s'ajoutent : la pêche, l'artisanat et le tourisme.

L'analyse stratégique par produit fait apparaître de nombreux points faibles :

- Les produits artisanaux souffrent d'un décalage avec les attentes du marché ;
- Les produits alimentaires sont très concurrentiels ;
- Les produits cosmétiques offrent un potentiel de « niche » mais fragile.

Ces filières porteuses présentent une grande diversité de situations et donc de besoins.

Cependant, toutes doivent relever des défis soit de persistance dans les marchés soit de croissance et d'amélioration du potentiel d'inclusion sociale (particulièrement pour les femmes et les jeunes).

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

4.1 Conclusion

A la lumière du diagnostic stratégique réalisé et des résultats obtenus à travers l'analyse du système entrepreneurial en ESS et de l'écosystème de l'ESS, il en résulte que jusqu'à présent, l'écosystème de l'ESS est désarticulé et l'entrepreneuriat en ESS est mal structuré ; alors que le potentiel de ce modèle économique en terme de création d'emploi et valeur ajoutée peuvent atteindre respectivement 12% de la population active et 10% du PIB national (source, ministère en charge de stratégie ESS, 2018) .

Ainsi le présent travail met en place un modèle d'écosystème entrepreneurial territorial en ESS qui répond aux spécificités régionales et aux attentes des entrepreneurs de l'ESS.

A partir des résultats de l'analyse diagnostique et de l'étude comparative, nous avons identifié des domaines d'action stratégiques et des scénarios de construction de l'écosystème d'entrepreneuriat en ESS. Cette cartographie met en exergue le type d'acteurs de l'ESS et les rôles attribués à chacun ainsi que les interactions entre catégories comme suit :

Les institutions gouvernementales : leur mission est de mettre en place un environnement institutionnel et législatif attractif pour l'entrepreneuriat en ESS ;

Les collectivités territoriales : leur rôle est de décliner la stratégie gouvernementale en plan régional qui tient compte des spécificités et des besoins de la population, de fédérer toutes les politiques publiques et de coordonner et d'animer le territoire.

Les entreprises de l'ESS qui exercent des activités économiques dans tous les secteurs productifs ;

Les organismes de support : tous les acteurs de formation, d'accompagnement et d'assistance soit dans le développement de l'activité ou des compétences managériales : incubateurs, universités, médias, observatoires, fondations, ONG

Les institutions financières : tous les organismes classiques de subvention, les associations de microcrédits et les banques ;

Le secteur privé : de plus en plus d'organismes du secteur privé veulent jouer un rôle dans la promotion de l'entrepreneuriat en ESS. Pour inciter les jeunes porteurs d'idées à passer à l'acte et créer leurs entreprises coopératives ou sociales ;

Les organismes de coopération internationale : tous les bailleurs de fond qui s'investissent

dans l'appui technique et financier des entreprises de l'ESS ;

D'après le schéma de construction de l'écosystème entrepreneurial de l'ESS à l'échelle du territoire de Casablanca Settat, il en découle que les acteurs sont de trois types de catégorie comme suit :

1^{ère} catégorie : facilitateurs

- Les institutions gouvernementales
- Les collectivités territoriales
- Entreprises de l'ESS

2^{ème} catégorie : catalyseurs

- Les organismes de support
- Les institutions financières
- organismes de recherche et formation
- Media

3^{ème} catégorie : boosters de croissance

- Acteurs privés et coopération internationale

4.2 Recommandations

Pour permettre à cet écosystème de fonctionner et d'avoir plus d'impact social et surtout pour pérenniser et garantir la durabilité de l'entrepreneuriat ESS, nous recommandons ce qui suit :

Axe I : Le cadre juridique et institutionnel de l'ESS

La mise en place du cadre réglementaire, institutionnel et l'élaboration des stratégies de l'ESS constituent une étape importante vers la reconnaissance de l'ESS avec une mise à niveau des statuts des entreprises de l'ESS et l'ouverture aux formes d'entrepreneuriat sociale.

Axe II : Approche territoriale

Une déclinaison de la stratégie de l'ESS au niveau territorial en mettant en exergue les particularités de la région. Les régions doivent conclure dans leurs contrats programme des politiques en faveur de l'ESS, ainsi la région prendra en charge de coordonner et de fédérer toutes les politiques publiques et d'instaurer un mécanisme de gouvernance pour l'accompagnement et l'appui de l'entrepreneuriat en ESS à l'échelle de la région.

Axe III : Les mécanismes de financement

Mise à part les financements classiques, de nouveaux produits et services adaptés aux besoins des entreprises de l'ESS doivent être développés, la promotion de l'inclusion financière, par la garantie publique du risque bancaire devrait rassurer les banques pour ouvrir des lignes de

crédits aux entreprises de l'ESS et diminuer les taux d'intérêt. Un fonds d'investissement est fondamental pour assurer la bonne capitalisation de l'entrepreneuriat en ESS.

Axe IV : Accompagnement et incubation

La professionnalisation des entreprises de l'ESS, dans l'esprit de la performance est nécessaire ainsi que l'éducation et la formation à l'entrepreneuriat. De même que la mise en place d'une plateforme d'interaction ou un espace d'échange en ligne entre les différents acteurs.

Axe V : Autres (Formation académique, recherche scientifique, sensibilisation et communication, développement technologique...)

L'insertion des branches de l'économie sociale et solidaire dans le système éducatif marocain, la création des laboratoires de recherche dont la fonction initiale est de repérer les idées de projet innovantes et d'élaborer un plan de formation adéquat à l'entrepreneuriat en ESS.

Axe VI : un plan de communication

Ce plan doit valoriser toutes les actions entreprises en faveur de l'ESS, pour permettre d'élargir la visibilité de l'ESS et de ses programmes et actions transversales et sectorielles. Mettant en valeur toutes les initiatives réussies en entrepreneuriat ESS et toutes les innovations sociales.

Axe VII : un plan marketing

Un plan marketing à mettre en place pour accompagner l'entrepreneuriat dans l'intégration du marché, devant intégrer la dimension sociale et digital afin de permettre un meilleur impact commercial, des plates-formes à développer en s'appuyant sur la technologie et le digital.

La valorisation des produits aussi à développer : certification et labélisation ainsi que l'emballage et le packaging afin de se positionner sur le marché international.

Axe VIII : un plan de suivi évaluation

La mise en place des observatoires régionaux et le national est extrêmement important. Pour évaluer de manière proactive l'impact social et environnemental de l'entrepreneuriat en ESS. Leur mesure permettra un meilleur suivi et la possibilité de « reporting » des indicateurs d'impact ajoutera à la transparence de la structure, attirant les investisseurs à impact social.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Asselineau A., Albert-Cromarias A., Ditter J-G. (2014), « L'écosystème local, ressource clé du développement d'une entreprise », Edition : *Entreprendre & Innover* 2014/4 n° 23 | pages 59 à 70.

Comeau Y., Favreau L., Lévesque B., Mendell M. (2001), « Emploi, Économie Sociale et Développement Local » : Les Nouvelles Filières, Presses de l'Université du Québec, collection pratiques et politiques sociales, NP : 336 pages.

Demoustier D. (2006), « l'économie sociale et solidaire et le développement local., *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire* », Edition : la Découverte, collection : Recherches ; pages 115 à 132.

Duverger T. (2016), « L'économie sociale et solidaire ; une histoire de la société civile en France et en Europe de 1968 à nos jours », éditions : le bord de l'eau, collection : documents, NP : 408 pages.

FEMIP et BEI (2014), « Économie sociale et solidaire : Vecteur d'inclusivité et de création d'emplois dans les pays partenaires méditerranéens » BEI – 10/2014 – EIB GraphicTeam, NP : 98 pages.

54

Fonteneau B., Neamtan N., Wanyama F., Morais L.P, De Poorter M. (2010) « Économie sociale et solidaire : construire une base de compréhension commune » Document de référence Première édition de l'Académie sur l'Économie Sociale et Solidaire, 25-29 octobre 2010, CIF-OIT, Turin, Italie ; NP :90 pages.

Moore J. F. (1996). Herb R. (2012). « The Death of Competition: Leadership and Strategy in the Age of Business Ecosystems », New York, Harper Business, 320 pages.

Parodi M. (2005), « Revue internationale de l'économie sociale et solidaire et développement local », Édition : RECMA, Numéro 296, p. 26–41.

Philippart P. (2016), « Écosystème entrepreneurial et logiques d'accompagnement », Edition : Ems management et société. Collection : Gestion en liberté, NP : 280 pages.

Le secteur non-marchand à l'épreuve de la territorialisation de l'insertion et des nouveaux cadres de travail : le cas de la Belgique

Pr Mejed HAMZAOU¹

Résumé

Secteur non marchand, monde associatif, économie sociale, fondation, entreprise à finalité sociale, autant de mondes pratiques se recouvrant en tout ou en partie. Ils sont le lieu ces dernières années de transformations en profondeur, principalement sous l'effet d'un triple processus : Le premier est centré sur les transformations de secteur non marchand, le second envisage les modalités des nouveaux cadres de travail (salarisation et professionnalisation) et le troisième étudie l'émergence d'un nouveau dispositif du traitement social du chômage et de l'exclusion, dénommé « économie sociale d'insertion » (Hamzaoui, 2007).

Le présent article s'appuie sur des travaux menés depuis une décennie dans notre Centre de recherche (METICES) de l'Université Libre de Bruxelles (ULB). Ces recherches ont pour but de mettre en évidence les problématiques et spécificités que connaissent le secteur non marchand, sa salarisation, ses professionnels et ses usagers ; cela dans une perspective, historique, pluridisciplinaire et empirique.

1. Changement de paradigme dans les relations entre l'Etat et les associations

1.1 De la liberté subsidiée à la régulation des activités

La constitution du secteur non marchand en Belgique comme en Europe est datée depuis le début de 20e siècle. Nombre de ses composantes sont historiquement structurées depuis la naissance de l'Etat-nation et de l'Etat social par leur participation aux missions de service à la population.

En Belgique, cette collaboration reposait sur les réseaux transcendant de la société belge que l'on nomme des piliers. Ils sont au nombre de trois, le premier et plus ancien basé sur l'Eglise catholique, à présent déconfectionnalisé, reste prégnant au nord du pays (Région flamande). Un second pilier, libéral celui-là s'est constitué en opposition au premier dans une mouvance au

¹ Professeur Mejed HAMZAOU¹, Faculté de philosophie et des Sciences sociales, Département des sciences sociales et des sciences du travail, Université Libre de Bruxelles

départ anticléricale - qui lui a valu son succès à l'époque - pour ensuite se tasser et conserver un côté simplement laïc. Le troisième pilier est le résultat des contingences socio-économiques et politiques de la fin du 19ème siècle. Il s'est greffé au mouvement socialiste et ouvrier rapidement remplacé in fine le second dans l'opposition face à la mainmise du mouvement catholique en Belgique.

Cette pilarisation de la société belge (Delwit, 2009) a joué un rôle tant de structuration que de cloisonnement, s'inscrivant elle-même dans le système plus large de la « liberté subsidiée ² » qui prévalait. Ce principe traduit le financement des initiatives associatives et non marchandes ; les associations dessinant alors la politique dans le domaine des services à la population.

Perdurant durant des décennies (et particulièrement les trente glorieuses), ce système a été ébranlé par divers changements de paradigme politique, de la fédéralisation due aux réformes de l'Etat belge à la territorialisation des politiques sociales, économiques et culturelles plaçant alors les initiatives sous l'égide des pouvoirs locaux ou supra-locaux.

Le secteur non-marchand passe dans un système de collaboration structurelle avec l'Etat, où les subventions se fondent dans des logiques de marchés (publics) mettant les prestataires en concurrence selon les règles s'imposant au service public.

En d'autres termes, le travail de l'économie associationniste et non lucrative devient une forme d'instrument de la politique publique, changeant le cadre d'exercice de l'activité en le faisant passer du concept de liberté subsidiée à un contrôle des activités.

Cet ébranlement a donné lieu à un développement du salariat de secteur non marchand vecteur de son institutionnalisation. Cette forme de participation à la production d'activités économiques sous régulation tutélaire engendre une « gestionnarisation » du fait non marchand.

Le lien social construit dans le non marchand ne peut plus uniquement s'appréhender à l'aune de la solidarité et du paradigme du don. La montée des logiques économiques et marchandes crée une « fermeture » de la passion associative vouée à une mise sous tutelle de l'autorité publique.

Le vocable professionnalisation ne sera pas absent de ce processus de constitution du secteur non marchand de par un usage commun. On parlera donc couramment de professionnalisation de l'associatif

1.2. L'émergence de secteur non marchand parapublic : le fait non marchand comme une variable d'ajustement des politiques publiques

Au départ, l'ensemble de secteur non marchand parapublic (ou des associations parapubliques) est né dans une absence de réglementation et sans administration. Ensuite est arrivé le temps d'institutionnalisation de "l'instabilité", par des circulaires ministérielles ou des décrets, mettant en place progressivement un dispositif local, relié peu après par une structure de tutelle supra-locale (cabinets ministériels et administrations publiques régionales) (Hamzaoui et Esteveny, 2013).

² La formule « liberté subsidiée » est utilisée pour désigner cette pratique historique qui consiste à laisser le champ libre aux initiatives associatives dans les domaines de la cité, et à financer sur fonds publics les institutions locales ou associations ainsi créées.

On peut avancer à ce stade l'hypothèse que, par la mise en place des associations parapubliques locales, le pouvoir politique veut résoudre les critiques adressées à l'administration classique, comme la lourdeur bureaucratique et la lenteur d'adaptation aux récentes transformations de la société, par des ajustements internes et souvent externes.

L'argument utilisé est que les administrations et les entreprises classiques publiques ne peuvent tout faire. Les principes juridiques érigés pour garantir l'intérêt général sont souvent, selon les partisans de cette thèse, incompatibles avec la souplesse d'intervention requise. Il faut donc déléguer à des organismes extérieurs à l'administration une grande partie de l'action sur le terrain. Une contractualisation des relations avec ces organismes doit permettre à l'État de se consacrer à un rôle « mobilisateur », « incitateur » et « animateur » et de s'assurer régulièrement que les objectifs assignés sont correctement poursuivis et atteints, ce qui implique également un contrôle des méthodes utilisées.

C'est dans ce sens que la plupart des pouvoirs de tutelle ont délégué (ou externalisé) certaines missions de coordination et d'animation, voire même délocalisé quelques tâches ou fonctions à ces nouveaux secteurs non-marchands parapublics.

2. Monde du travail -monde d'engagement

2.1 Emergence du salariat dans le secteur non marchand

Il y a quelques années, le sociologue Alain Caillé (2000 et 2005) proposait l'expression « d'économie du don » pour analyser le fait associatif et non marchand (triple obligation: « donner, recevoir, rendre »). Or, la mutation profonde de ces 30 dernières années est que le secteur non marchand représente en 2014, 12,3% de l'emploi salarié en Belgique. Le rapport de la Banque nationale de Belgique (Editions 2017) indique que la croissance annuelle moyenne de l'emploi salarié dans ce secteur était de 4,8% contre 1,1% pour l'emploi salariés dans le secteur privé. Ainsi, le nombre total des salariés de ce secteur est de 467000 salariés.

Donc, quand on pense « non marchand » traditionnellement, on pense plutôt « bénévoles/militants/activistes » que « salariés » parce qu'on pense avant tout « monde de l'engagement » et pas « monde du travail » (salarisation et professionnalisation). Maude Simonet (2018 et 2016), donne un exemple de fameux lapsus de Claire Chazal en mars 2010, lors de l'annonce au journal de TF1 de la grève à Emmaüs, le premier grand conflit du travail associatif à être ainsi médiatisé en France. « Grève à Emmaüs, nos reporters ont rencontré les bénévoles de l'association » annonce ainsi la présentatrice alors que ce sont des salariés qu'il sera question tout au long du reportage.

Rendre sociologiquement -et donc socialement- visible cette dimension du travail dans un monde de l'engagement, penser le monde associatif comme un monde du travail, ce n'est pas en retour nier cette dimension d'engagement. C'est au contraire tenter de penser ensemble travail et engagement, réfléchir aux manières dont ces deux dimensions peuvent s'articuler, se nourrir dans « un travail engagé » aux statuts multiples (Simonet, 2016).

2.2. Le non marchand comme un monde du travail et des relations professionnelles

Du point de vue des relations sociales, on assiste à un processus de structuration dans le secteur non marchand. On calque sur le modèle et les règles des relations collectives (grande industrie) et selon la « logique interprofessionnelle ». En Belgique, les relations sociales se fondent sur la pratique de la concertation sociale entre syndicats et employeurs (Dryon et Krzeslo, 2003).

2.3. Les relations avec les bénévoles

De nos jours, en Belgique : 12,5 % de la population, soit 1.166.000 de personnes exercent une activité bénévole. Cela représente tout de même un volume de prestations de travail bénévole de près de 130.000 (ETP) équivalents temps plein (Marée et al., 2015). Une première vague d'intérêt scientifique s'est portée au regard du monde de l'engagement (Alter, 2012; Simonet, 2010), comme matrice de la recomposition du non marchand. Ces deux dimensions contribuent significativement à la connaissance de la sphère associative et non marchande. Au vu de l'évolution des pratiques bénévoles (Ion 2012), de la porosité des relations entre le bénévolat et certaines formes de salariat (Lesemann, 2012), il serait judicieux d'explorer ses nouvelles pratiques sociales.

Autrement dit, le déplacement de l'axe focal de la théorie de don (donner, recevoir, rendre) sur le second temps : « recevoir », une nouvelle perspective sociale s'entrouvre. En effet, que reçoivent les bénévoles à la suite de leurs engagements ? (Voir l'exemple de nouveau profil de bénévole : le bénévole stratégique).

58

3. Emergence d'un nouveau mode du traitement social du chômage et de l'exclusion : le cas de l'économie sociale d'insertion

Il est clair que derrière les dispositifs parapublics se dissimulent bien souvent des enjeux particuliers plus ou moins avouables et que beaucoup sont en fait des structures de gestion d'employabilité et d'exclusion. Ils se limitent à réparer à la marge les dégâts occasionnés par la déstabilisation de la société salariale et l'affaiblissement de la protection sociale.

Parmi ces enjeux et ces effets pervers et ou ces limites, nous en citons au moins trois :

3.1. Territorialisation de l'économie sociale d'insertion

La disjonction entre le social et l'économie se confirme au cours des vingt dernières années et se traduit progressivement par la localisation du social (ou la gestion locale des problèmes sociaux) et la « globalisation » de l'économie (Hamzaoui, 2002). Elle se corrobore aussi par la

remise en cause de la fonction redistributive de l'Etat social dont les valeurs de solidarité et d'égalité ont été concurrencées, voire surpassées, par les valeurs de responsabilité individuelle et entrepreneuriale. Ces «nouvelles-anciennes» valeurs se fondent sur des logiques d'insertion, d'employabilité et de sécurité.

La disjonction des sphères sociale et économique se manifeste par des chemins divergents dont le premier se localise alors que le second se globalise et se « déterritorialise ». Ce qui explique en partie, la difficulté actuelle des acteurs politiques, professionnels et sociaux à traduire sur le terrain une vision sociale dotée à la fois par le mécanisme de correction du dysfonctionnement économique et par la consolidation de la cohésion sociale.

En fait, la stratégie qui disjoint l'économie du social correspond à un retour en force du courant néolibéral qui consiste à développer une économie de marché libérée des contraintes étatiques et sociales et dont la « globalisation » de l'économie serait le lieu de la concrétisation.

Faut-il signaler que la « globalisation » ne signifie en aucun cas un processus de généralisation systématique du système à tous les pays du monde. Comme il existe des perdants, c'est-à-dire des surnuméraires (Castel, 1995) dans les appartenant à l'espace de l'oligopole mondial (les pays industrialisés et occidentaux), il existe des pays entiers, voire des régions, déconnectés de ce système.

C'est autour de cette nouvelle donne de déterritorialisation de l'économie et de localisation des problèmes sociaux (chômage, précarité et exclusion) qu'un nouveau paradigme, perçu comme conséquence de l'économie, a été formulé par l'OCDE. Il sert de cadre pour la recherche d'un «équilibre» entre croissance économique, stabilité sociale et bonne gouvernance (OCDE, 1997a).

En effet, si l'élimination de toutes entraves et contraintes d'ordre étatique, social ou juridique pour réaliser une mondialisation de l'économie et des échanges constitue l'un des dogmes de cette institution internationale, cependant, l'OCDE serait favorable à la mise en place d'un processus de «réconciliation» de l'économie et du social au niveau local (OCDE, 1996).

En effet, selon un rapport de l'OCDE, la «ré-encastation» de l'économie dans la société ne serait pas envisagée dans un cadre de mondialisation de l'économie dominée par la seule logique de marché, mais il serait possible sur le plan local de définir un cadre économique pluriel qui encourage l'activité à but lucratif et non lucratif comme alternative à l'assistance grâce à la recherche de nouvelles relations entre travail et aide sociale.

La logique sous-jacente de ce rapport insinue qu'une économie spécifique « adaptée » à l'échelle locale pourrait instaurer une nouvelle régulation pour faire face aux phénomènes d'exclusion et du chômage qui menace la cohésion sociale dans de nombreux pays.

On trouve parmi les axes développés par l'OCDE pour définir l'économie de proximité et sociale, la remise en question de la notion de travail comme valeur centrale dans la construction de l'identité et du lien social pour déboucher sur une «réflexion d'ordre anthropologique (...) (afin) d'approfondir certaines propositions actuelles comme le partage du travail, le «workfare» ou le

revenu d'existence»³.

C'est dans cette recomposition que l'économie sociale d'insertion parapublique a émergée. L'idée maîtresse de l'insertion, de «workfare» par le local «est de passer progressivement d'une redistribution des fruits du développement à une dynamisation du potentiel non exploité des régions»⁴ 19.

Autrement dit, la question de développement économique et social ne s'inscrit plus dans une logique de la lutte contre l'inégalité sociale par la redistribution de la richesse ou par des mesures keynésiennes, mais plutôt dans la mise en œuvre, sur le plan local, d'un nouveau mode de «gouvernance», expression de l'idée «démocratique» selon laquelle les collectivités locales et régionales peuvent créer leur propre avenir en mobilisant les ressources humaines ou autres qui sont inexploitées (OCDE, 1997, -b). Ce «nouveau paradigme» de gouvernance implique une politique de partenariat et de synergie entre les acteurs publics locaux, privés et la «société civile» pour répondre aux défis économiques et sociaux qui résultent de la mondialisation.

On pourrait se demander si l'usage politique et professionnel du concept de développement local n'est pas uniquement comme le lieu des traitements des problèmes sociaux, comme l'a fait remarquer à juste titre Jaques Beauchard, «lorsque la marginalité l'emporte, le local s'avère dépendant, subordonné à un espace dominant, circonscrit dans un cercle, c'est alors que se pose la question du développement local. Cependant, quand le local s'affirme comme centralité, il polarise un réseau attracteur d'échanges en relation avec un espace-marché ; la question du développement local ne se pose plus»⁵.

Cet usage politique et professionnel fonctionne selon le mode de développement local qualifié par en haut, dont l'autorité régionale et locale avait l'initiative de conception, de réalisation et de financement des projets et portée par une nouvelle «élite politique locale» qui met l'accent sur l'Etat social actif, l'employabilité des publics cibles et la lutte contre l'insécurité urbaine.

60

3.2. Le traitement social du chômage et de l'exclusion

Depuis les années 90, l'idéologie de la politique publique d'insertion a déplacé progressivement un segment de l'économie sociale du champ de production et de la solidarité vers le problème de la lutte contre le chômage et l'exclusion.

Ces problèmes sont principalement entrevus sous l'angle de l'employabilité et de l'insertion. Gérer les problèmes sociaux et l'employabilité des chômeurs de longue durée, tel est donc l'objectif de ces dispositifs d'économie sociale d'insertion.

Il est légitime de se demander si nous ne sommes pas devant une nouvelle logique d'économie

³ OCDE, «Réconcilier l'économique et le social Vers une économie plurielle.», Ed. OCDE, Paris, 1996. p. 27

⁴ OCDE, Service du développement territorial, «Les politiques de développement territorial pour la compétitivité, la cohésion sociale et la viabilité environnementale : question à examiner », Document de travail soumis aux quatre Comités du Service pour discussion, Paris, septembre 1997, p. 8.

⁵ J. BEAUCHARD « Inventer de nouvelles centralités », Actions et Recherches sociales, Paris, n°4, décembre 1991, n° 1, janvier 1992.

sociale qui renoncerait au processus de promotion (voir les fondements de l'économie sociale) pour fonder une politique d'emploi discriminante liée au constat que certaines catégories de la population sont provisoirement ou définitivement placées en dehors du marché de travail et des circuits d'échanges productifs.

3.2.1. Une politique d'insertion en recomposition

Les politiques d'insertion se sont développées dans le cadre du «Programme de résorption du chômage» (compétences régionalisées en Belgique depuis 1989) et des expérimentations locales. Ces différentes politiques mettent l'accent sur l'employabilité, l'adaptation de la main d'œuvre au «nouveau» paysage économique et l'activation de politiques de l'emploi et de l'aide sociale.

Dès lors, les initiatives d'insertion sont perçues par les pouvoirs publics, les décideurs politiques et les professionnels engagés dans ces dispositifs comme un lieu de transition et de «sas» vers le marché du travail et de l'économie marchande et un mode d'intervention sur le social et l'emploi non «bureaucratique», «souple», «flexible» et de «proximité».

Or, en réalité on a institué durant les trente dernières années un secteur d'économie sociale d'insertion autonome et fermé sur lui-même doté d'une structure bureaucratique qui a pris la forme «d'un tiers secteur institutionnel parapublic» (B. Eme, 1998), avec des intervenants professionnels de l'insertion ayant des techniques et un savoir-faire en recomposition permanente et un public cible installé dans une logique de statut d'inséré permanent (Castel, 1995).

On pourrait dire que le secteur d'insertion parapublic par l'économie sociale ne constitue pas une transition vers le marché du travail (logique du sas) «mais un secteur dans lequel les publics «tournent» sans avoir une réelle possibilité d'en sortir. Un «marché externe» d'insertion se banalise peu à peu à côté des autres marchés de l'emploi. La signification de l'insertion change dès lors profondément : au lieu de permettre la transition des personnes vers le marché de l'emploi en les adaptant aux exigences de celui-ci grâce à un emploi précaire mais passager, elle renvoie désormais au fait que ces personnes doivent vivre de manière durable des statuts précaires qui relèvent tout à la fois de la formation et de l'emploi. Ainsi, après avoir permis dans la décennie quatre-vingts le passage d'un nombre non négligeable de personnes vers le marché du travail, l'insertion par l'économie sociale participe désormais à la déstabilisation de la condition salariale. «L'insertion en vient donc à désigner un fait majeur : la société ne peut plus produire pour certains de ses membres que des relations de travail incertaines et fragiles, dans des cadres institutionnels multiples et hétérogènes»⁶.

3.2.2. Les risques et les limites de l'économie sociale parapublique

L'analyse de l'évolution de l'économie sociale parapublique suggère toutefois d'être attentif à des pièges qui accompagnent la mise en place des initiatives d'insertion. Il s'agit d'abord de réduire l'économie sociale à la problématique de l'insertion des personnes exclues des circuits traditionnels de l'emploi.

⁶ G. ROUSTANGS et alii, *Vers un nouveau contrat social*, Ed. Desclée de Brouwer, Paris, 1996, p. 110.

Il est logique que, face à la crise actuelle, les initiatives qui visent ce but, comme les entreprises d'insertion ou les entreprises de formation par le travail, soient mises en avant. Mais ces entreprises ne constituent qu'un segment de l'économie sociale, même s'il est intéressant et fondamental. L'économie sociale cherche à apporter des réponses à de nombreux défis, pas seulement à celui du chômage.

Il s'agit ensuite, des activités économiques mobilisées comme un moyen au service de l'insertion et sont délaissées par le marché et par les interventions publiques traditionnelles.

Enfin, les dispositifs non marchands parapublics tendent, d'une part, à créer des emplois qui sont souvent précaires et ne sont pas faits pour valoriser l'identité professionnelle ou des formations qualifiantes des personnes concernées (Eme, 2001), d'autre part, à dévaloriser des activités, surtout dans le cadre des services de proximité, conçues plus pour les chômeurs de longue durée à insérer que pour les usagers (Laville, 2001) ; ou encore à dévaloriser certains métiers, comme les métiers relationnels (par exemple aide familiale, aide aux personnes âgées, au enfants malades et handicapés,...) qui demandent des qualifications et des compétences sociales accrues.

4. CONCLUSION

Après ce tour d'horizon, nous pouvons constater que les recherches sur le secteur non marchand et associatif, appellation hybride et par défaut mais fréquemment utilisée, foisonnent. Cette profusion est liée aux transformations que vit le champ de manière inédite depuis quelques années. Ces transformations sont porteuses de nouvelles configurations qui se cristallisent sous les vocables rationalisation, salarisation, professionnalisation, engagement et insertion par l'économie sociale parapublique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alter N.** (2011), «Le Paradigme du don : critique, ou leçon de management ?», *Annales des Mines – Réalités industrielles*, 2011/1
- Artois P., Hamzaoui M.** (2013), (sous la direction de), *Reconfigurations de l'associatif : Salarier et reconnaissance du travail*, Revue « Les Politiques sociales », n°3&4, 2013, Bruxelles
- Beauchard J.** (1992), «Inventer de nouvelles centralités», *Actions et Recherches sociales*, Paris, n°4, décembre 1991, n° 1, janvier 1992.
- Castel R.** (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris.
- Caillé A.** (2000), *Anthropologie du don. Le tiers paradigme*, Desclée de Brouwer, Paris.
- Caillé A.** (2005), *Dé-penser l'économique. Contre le fatalisme*, Découverte, Paris.
- Defourny J.** (2009), «The Worldwide Making of the Social Economy. Innovations and changes», Leuven, Ed Acco.
- Delwit P.** (2009), *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, Editions de l'université de Bruxelles.
- Dryon Ph., Krzeslo E.** (2003), *Les relations collectives dans le secteur non marchand*, Courrier hebdomadaire du CRISP, Bruxelles, n° 1795, 2003/10.
- Eme B.** (1998), «Participation sociale et formes plurielles d'insertion», in **Defourny J., Favreau I. et Laville J-L (dir.)**, *Insertion et nouvelle économie sociale*, Desclée de Brouwer, Paris.
- Hamzaoui M., Artois P & Melon L.** (2016), (sous la direction de), *Le secteur non-marchand au cœur du changement*, Ed. Couleur Livres, Bruxelles.
- Hamzaoui M., Esteveny H.** (2013), «les associations parapubliques : entre salarisation et ajustement des politiques publiques», Bruxelles.
- Hamzaoui M.** (2007), «Economie sociale d'insertion : enjeux et limites», *Revue EMPAN*, Toulouse, n° 65, mars 2007
- Hamzaoui M.** (2002), *Le travail social territorialisé*, Editions Université de Bruxelles (Coll. Sociologie du travail), 2002.
- Hély M.** (2009), *Les métamorphoses du monde associatif*, PUF, Paris.
- ION J.** (2012), *S'engager dans une société d'individus*, Armand Collin, Paris.
- Laville J-L.** (2010), *Politiques de l'association*, Seuil, Paris.

Laville J-L. (2001), «Vers une économie sociale et solidaire», Revue internationale de l'économie sociale, n° 281, juillet 2001.

Lesemann F., (2002), «Le bénévolat : de la production "domestique" de services à la production de» citoyenneté» », Nouvelles pratiques sociales, vol. 15 n°2, 2002

Marée M., Hustinx L., De Keyser L., Verhaeghe L. (2015), Le volontariat en Belgique : chiffres clés, Fondation Roi Baudoin, Bruxelles.

Observatoire de l'OCDE (1997,a), «Une nouvelle ère mondiale», août-septembre 1997.

OCDE, Service du développement territorial, (1997,b) «Progrès économique, cohésion sociale et participation démocratique: le rôle du développement économique et social local», Note par le Secrétariat, texte Ronéo, Paris.

OCDE (1996), Réconcilier l'économie et le social. Vers une économie plurielle (Ouvrage collectif), Ed. OCDE, Paris.

OCDE (1997), Service du développement territorial, «Les politiques de développement territorial pour la compétitivité, la cohésion sociale et la viabilité environnementale : question à examiner», Document de travail soumis aux quatre Comités du Service pour discussion, Paris, septembre 1997

Simonet M. (2018), Travail gratuit : la nouvelle exploitation ? Textuel, Paris.

Simonet M. (2016), «Le monde associatif et les transformations du travail. Enjeux théoriques et politiques, in. **Hamzaoui M., Artois P & Melon L.** (sous la direction de), Le secteur non-marchand au cœur du changement, Ed. Couleur Livres, Bruxelles.

Quelles configurations de solidarité sociale à l'épreuve des mutations socio-économiques en Tunisie : une analyse à travers l'expérience d'une association agricole « Jemna » ou la reconstitution « forcée » d'une équité sociale

Dr Sondes HENTATI BELHAJ¹

Résumé

Dans un contexte d'économie libérale primée par des prérogatives de profit et de valorisation financière, les fondamentaux qui sous-tendent les politiques sociales se trouvent de plus en plus questionnés au risque même de réduire ces dernières à leurs fonctions essentialistes. Face au déclin du rôle de l'Etat social et de la solidarité publique, ces politiques convergent, malgré les différents schémas qu'elles adoptent, vers l'intérêt de l'entraide et de toutes formes de solidarité sociale. En quête de reconfiguration, cette solidarité semble renouer avec le sens khaldounien de « corps social », s'assimiler à l'entraide et la légalisation de la justice sociale et à restituer des formes de responsabilité sociale en partenariat avec la solidarité publique, comme élément fédérateur de l'ESS. Cette configuration institutionnalisée de la solidarité a mobilisé deux positions doctrinales antinomiques. Elle se proclame le statut d'une économie inclusive, d'un modèle de développement original, au sens que la production économique se développe sous l'égide « de conscience collective » et d'organisation démocratique. Elle s'assimile, selon d'autres analyses, à un dispositif de réparation des incidences discriminatoires et exclusives du capitalisme et de la mondialisation, qui fait déplacer les enjeux réels de répartition de pouvoir et de richesse.

Cette diversité d'acception et d'analyse, a conféré à l'économie sociale et solidaire différentes postures dans ses rapports avec les pouvoirs publics. Dans le cas tunisien, et selon le contexte économique du pays, ces positions ont été traduites de manière différenciée dans des termes d'entraide, de coopération, de partenariat, de production solidaire et d'affrontement. La présente contribution constitue une tentative de compréhension et d'interprétation de ces mutations en se référant d'abord au cadre doctrinal, théorique et terminologique mobilisé dans ce genre d'analyse, et en retirant ensuite les enseignements que peut prodiguer une expérience récente d'une association tunisienne. Dans un contexte social, économique et politique caractérisé par des tensions et des incertitudes, les politiques publiques de l'Etat se trouvent secouées, autant il en est de ses rapports avec les acteurs sociaux. Le cas de l'association de la protection de l'oasis

de « Jemna », sur lequel s'appuie cette étude, se présentait comme une configuration atypique de la solidarité et de la reconstitution de l'équité sociale à l'encontre d'une disparité régionale qui perdure depuis des décennies. Une expérience qui a constitué non seulement une rupture avec le modèle d'économie marchande avec lequel elle s'affronte, mais aussi avec les référents conventionnels des organisations de l'économie sociale et solidaire, au sens de se positionner en affrontement avec les représentants du domaine public et de son symbolique de pouvoir.

ABSTRACT

In a context of a liberal economy that is rewarded by prerogatives of profit and financial development, the fundamentals underlying social policies are increasingly questioned at the risk of even reducing them to their essentialist functions. Faced with the declining role of the social state and public solidarity, these policies converge, despite the different patterns they adopt, towards the interest of mutual aid and all forms of social solidarity. Reaching reconfiguration, this solidarity seems to revive the Khaldounian sense of "social corp", assimilate to mutual aid and the legalization of social justice and to restore forms of social responsibility in partnership with public solidarity, as an element federator of the SSE. This institutionalized configuration of solidarity has mobilized two contradictory doctrinal positions. It proclaims itself the status of an inclusive economy, of an original development model, in the sense that economic production develops under the aegis of "collective conscience" and democratic organization. According to other analyzes, it is assimilated to a device for repairing the discriminatory and exclusive effects of capitalism and globalization, which displaces the real issues of distribution of power and wealth.

This diversity of acceptance and analysis, has given the social and solidarity economy different postures in its relations with public authorities. In the Tunisian case, and depending on the economic context of the country, these positions were translated in a differentiated way in terms of mutual aid, cooperation, partnership, solidarity-based production and confrontation. The present contribution constitutes an attempt to understand and interpret these mutations by first referring to the doctrinal, theoretical and terminological framework used in this kind of analysis, and then withdrawing the lessons that can be provided by recent experience of a Tunisian association. In a social, economic and political context characterized by tensions and uncertainties, the public states policies are shaken, as is their relationship with social actors. The case of the association for the protection of "Jemna" oasis, on which this study is based, presented itself as an atypical configuration of solidarity and the reconstitution of social equity against a regional disparity that has persisted for decades. An experience which was not only a break with the model of market economy with which it clashes, but also with the conventional referents of organizations of the social and solidarity economy, in the sense of positioning itself in confrontation with representatives of the public domain and its symbolism of power.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1. Contextualisation et cadre général de l'étude

L'état du « désordre » semble singulariser le contexte socio-économique mondial à l'aube du 21^{ème} siècle. Un désordre élargi qui se vérifie non seulement au niveau géopolitique avec tout ce qu'il implique comme repositionnement des cartographies du pouvoir, mais il se traduit aussi, et d'une manière simultanée, par des comportements de « dérèglement caractérisé » des marchés économiques et financiers. Visiblement, les effets escomptés de ce dérèglement (orchestré par les uns et subi par les autres) ne tardent pas à affecter, d'une manière grandissante et disproportionnée, les fondamentaux qui sous-tendent les politiques sociales.

Ces données rendent compte que le « compromis », tant soutenu par les différents modèles d'ajustement et d'accommodement entre l'économique et le social, peine à se concrétiser. En effet l'emprise des emblèmes économiques, primés par un marché mondialisé, ne fait que confiner le social aux attributs d'un modèle « de compassion » : celui qui peut osciller, face au déclin de la solidarité publique, entre l'assistance, le secours, l'intégration, l'entraide, etc, sans parvenir pour autant à la démocratisation des rapports sociaux que l'Etat social en a la charge d'assurer.

2. Positionnement doctrinal et analytique

Sans prétendre faire un procès de l'Etat social (protecteur, garant d'équité, de redistribution, de droits de l'Homme à vocation universaliste) et de ses politiques sous-jacentes, l'on considère important de souligner que les doctrines qui s'y sont développées manifestent une diversité de perceptions et de positionnements des responsabilités sociales des pouvoirs publics. Faut-il convenir, aux termes de certaines lectures, à « la faillite » des modèles sociaux existants incapables de s'acquitter de leurs dettes sociales, ou à une déconstruction du rôle de l'Etat dont les fondements qui régissent les relations sociales comme « collectif social » se trouvent « ébranlés ». Doit-on plutôt concéder aux conclusions d'autres analyses, moins critiques, qui évoquent un déséquilibre tendanciel entre les ressources financières de l'Etat et ses charges sociales comme étant à l'origine des « imperfections » de la politique publique. Tout en qualifiant ces imperfections de conjoncturelles, ces analyses plaident pour un modèle participatif qui fait de l'engagement solidaire et social de tous les acteurs un pilier d'une nouvelle reconfiguration du rapport entre l'économique et le social ; rapport réhabilité depuis quelques décennies sous le vocable « d'économie sociale et solidaire ».

Au vu de cette diversité de réflexions et d'analyses, l'on s'invite non seulement à revisiter le champ terminologique et les référents de cette économie sociale et solidaire, mais davantage à questionner ce modèle « d'entreprendre autrement ». Les objectifs au prix duquel ce modèle est monnayé, dépassent l'option thérapeutique au sens de renouer avec les anciennes formes de solidarité, face à la décomposition de la solidarité publique, pour s'associer à des données fondatrices de la cohésion sociale et de développement équitable.

3. Problématisation et identification du champ d'analyse

Si l'on adhère aux concepts fondateurs de cette doctrine sociale exprimés en termes d'égalité, de droit, du vivre ensemble et plus récemment de citoyenneté et d'implication responsable et solidaire, l'on ne peut ignorer leurs discordances avec les particularités d'un contexte « déstabilisé » comme le contexte tunisien. L'on a ainsi tendance à conforter l'hypothèse d'un dérèglement des politiques publiques, qui s'est traduit par différentes expressions dont les plus substantielles renvoient aux notions de soulèvements, révoltes et négation du « pouvoir » de l'Etat.

A ce niveau d'analyse, plusieurs questions sur les particularités du contexte tunisien peuvent se poser. L'on se focalise sur le champ des politiques sociales qui semble vérifier un transfert soutenu d'une société « assurantielle et protectrice » vers une société « assistantielle » et de secours. Cet état des lieux, marqué par un essoufflement de la solidarité nationale (pilier essentiel de la cohésion sociale), et par une prolifération des vulnérabilités, et l'apparition des nouvelles formes d'exclusions, nous a conduits à s'interroger sur les substituts de solidarités qui peuvent-être mobilisés :

Qu'en est-il de l'activation de la société civile à s'impliquer dans le social pour encourager l'entrepreneuriat solidaire ? Peut-on se tenir aux imperfections de cette politique publique et aux fragilités de la cohésion sociale pour conférer « un statut » de légitimité à d'autres configurations de solidarité ? Faut-il forcer la solidarité pour en créer une assise d'entrepreneuriat et de développement local ?

Pour pouvoir inscrire ces différentes réflexions dans leurs connections conceptuelles et contextuelles, nous distinguons entre deux volets qui vont structurer cette construction analytique :

68

Un premier volet de réflexion interroge les fondements conceptuels et théoriques de la solidarité et de l'économie sociale et solidaire

Un deuxième volet d'analyse se propose de s'investir dans la dynamique socio-économique qui a caractérisé le contexte tunisien post « révolution ».

Cette dynamique peut autoriser différents angles d'analyse comme ceux relatifs aux formes d'opposition « frontale » entre individus et structure de pouvoir au vu du démantèlement de la solidarité nationale et la crise de la gouvernance sociale. L'on peut aussi convenir à l'intérêt d'interroger les stratégies et les mécanismes de régulations socio-économique jusque-là soutenus et qui ne semblent pas être habilités à répondre aux revendications de justice et d'équité sociale. L'on s'intéresse enfin aux assises et aux structures de solidarité économique et sociale à travers une expérience émergente qui renvoie à une configuration atypique d'un collectif revendicatif solidaire, appelé « l'association agricole de protection de l'oasis de Jemna »

1. LA SOLIDARITÉ : CONCEPT ET FONDEMENT DOCTRINAL

Les écrits sur la solidarité témoignent d'une richesse terminologique et doctrinale générée par les postures dont elle a pu prétendre au titre de son statut et de sa position fonctionnelle. Elles sont d'ailleurs confectionnées aux grés de l'évolution des sociétés et de la dynamique entre les différents acteurs en présence. Selon les termes de cette évolution, cette solidarité, originellement définie comme une « attitude primitivement sociale », s'attribue des interprétations et des formes de domestication diverses. Elle consent historiquement le sens de liens sanguins et des rapports affectifs forts d'entraide. Elle se soumet progressivement à des considérations de responsabilité collective et d'engagement moral envers les autres, signifiant ainsi union, communauté, coopération, faisant foi à des valeurs partagées où le religieux et le moral constituent le référent prédominant. Conçue dans ces termes, l'on convient à considérer la solidarité comme un principe unificateur qui fonde le rapport d'interdépendance entre individus et qui alimente la cohésion sociale.

Si ces référents sous-tendent encore certaines configurations coopératives et solidaires, d'autres expressions plus actuelles s'autorisent à l'associer au rôle de l'Etat social et la restitution de ses fonctions fondamentales. Il est ainsi admis de la situer au-delà de son rôle d'assistance et de secours, pour en constituer un principe d'organisation qui obéit à la structuration et l'institutionnalisation d'une société « solidaire ».

Au vu de cette diversité qui est pour le moins conceptuelle, plusieurs questions peuvent nous interroger sur les assises doctrinales et éléments constitutifs de la solidarité sociale : quelle acception et quels termes d'évolution de la solidarité sociale peut-on vérifier compte tenu des déterminants contextuels, où l'on ne cesse pas de solliciter une apparenté proclamée « productive » entre cette dernière et son allié économique ?

Pour convenir à cette dynamique analytique et proposer des éléments de réponses à ces différentes questions, l'on présente une cartographie identitaire de la solidarité, comme valeurs et fonction sociale, et l'on vérifie l'interdépendance entre cette dernière comme état de conscience (collective et ou individuelle) et sa traduction au niveau des rapports socio-économique.

1.1. Identification de la solidarité sociale

La solidarité se définit par un rapport d'interdépendance, de cohésion et de coopération entre individus appartenant à un groupe ou une communauté, ou au sens plus actuel à une société. Elle vérifie un lien moral, qui se constitue aux grés d'une attitude d'affiliation et de responsabilité partagée entre les membres. Son attribution comme socle de « l'homo-sociologicus » lui valait d'être associée à l'image d'une construction solide dont les fondements sont structurés autour d'un état de conscience collective et d'un sentiment d'appartenance social. Ces deux éléments fédérateurs d'une solidarité sociale et affective, se sont traduits d'une manière différente compte

tenu des référents auxquels elle s'identifie. Aussi, serait-elle associée à des attributs versatiles l'autorisant d'asseoir « le corps social » selon Ibn Khaldoun, d'être assimilée, selon Durkheim, au sens d'entraide et de devoir, ou de signifier, suivant Gide, le solidarisme au nom d'une société garante d'équité et de justice. La solidarité cautionne également, dans cet ordre évolutif des relations socio-économiques, des fonctions différentes au titre du degré de similarité ou d'individualisme dans la société. Cette distinction permet de conférer à la solidarité un statut organisateur fédérateur qui s'exprime selon l'analyse d'Ibn Khaldoun par « El assabiya » et se décline selon Durkheim dans des termes « mécanique » et « organique ». Les significations les plus actuelles sont plutôt prédominées par le sens d'assistance, de protection, de régulation et d'intégration socio-économique. (Paugam Serge, 2011). Au terme de cette démarche identificatoire, l'on entend par solidarité un comportement coopératif et réactif impliquant responsabilité et partage au sens de créer un ordre social consentis. Qu'elle soit édictée par des valeurs culturelles et morales, ou structurées selon des consignes économiques et ou politiques, elle résulte des choix et des déterminants qui structurent la société. Nous traduisons la dynamique de ces déterminants et les expressions de la solidarité qui en découlent par une représentation typologique et évolutive de cette dernière.

1.2. Référents et fondements de la solidarité sociale

1.2.1. La solidarité ciment de la cohésion sociale :

l'on qualifie cette solidarité de « sociale » puisqu'elle se fonde sur des valeurs partagées et une conscience groupale d'entraide. Son inspiration fondamentale s'inscrit dans le moral et les consignes religieuses (prêchant la générosité, la loyauté, la tolérance, la justice, l'aide au sens de « ettaazor »). Cet ordre moral et religieux sert de déterminant de comportement et de représentation sociale d'un esprit de corps qui dépasse le besoin d'appartenance, pour asseoir, dans sa visée profonde, une construction solide de collaboration, d'équité et de cohésion sociale. Cette construction solidaire, ciment de la cohésion sociale, a été érigée par Ibn Khaldoun dans le statut de « El assabiya » dont l'ancrage, l'intensité et l'expression en « conscience collective » dépendent de l'évolution des sociétés humaines.

1.2.2. La solidarité comme traduction des rapports socio-économiques : entre similarité et individualisme :

Reconnaitre la dynamique historique comme déterminant d'une production différente de la solidarité sociale, a été reconnue non seulement dans l'œuvre d'Ibn Khaldoun, mais aussi elle fonde selon Durkheim la distinction entre la solidarité mécanique et organique. En effet, contrairement à la société traditionnelle à forte conscience collective où les liens sociaux, fondement de la cohésion sociale, sont tissés sur la base de similitude (croyance, valeurs, culture et objectifs partagés), la société moderne vérifie le déploiement des liens organiques sous-jacents à la division des rôles et du travail. Se développe ainsi une interdépendance fonctionnelle entre les individus, et paradoxalement une individualisation croissante des personnes. Les consciences individuelles se détachent de la conscience collective, substituant les référents de similitude par ceux de l'interdépendance fonctionnelle base d'une solidarité organique.

1.2.3. La solidarité : la reconfiguration de l'entraide et de la justice sociale vers le solidarisme

Si le concept de solidarité est marqué par l'empreinte de l'évolution des sociétés, son affinité avec les notions de communauté, de cohésion, d'équité et de justice, lui a été toujours associée. Faut-il aussi retenir que ses référents et fondements fonctionnels témoignent de leurs affiliations à des considérations contextuelles. En ce sens, le début du 20^{ème} siècle a marqué un tournant quant à la vocation de la solidarité qui va émerger, sous l'effet d'un courant de démocratie sociale, sous d'autres formes. Ainsi au-delà de son attribut « informel », la solidarité intègre les premières assises formelles sous l'égide « des responsabilités publiques » pour être structurée comme principe de l'égalité sociale (sous forme d'assurance, de mutuelle, de caisse de protection et de retraite, etc.). Par ailleurs, la consolidation de ce principe, en termes de droit et de dette, a été concrétisée par une conversion progressive de la solidarité au solidarisme. Ce dernier se conçoit en termes de lien entre individu et société, qui sous-tend non seulement un « droit social » mais il fonde aussi le rôle et les attributions interventionnistes de l'Etat pour s'acquitter de « la dette sociale » et le recours aux mutuelles, (Léon Bourgeois).

Cette assise juridique, instituée par l'Etat, marque une évolution quant au statut et aux formes de solidarité et du mutualisme « l'organisation d'entraide collective », (Charles Gide). Elle est aussi à l'origine d'un système formel de solidarité qui souscrit les termes d'obligations de l'Etat envers ses citoyens. Qu'en est-il aujourd'hui de ces termes de solidarité qui demeurent l'un des fondements de l'Etat providence

1.2.4. La solidarité : restitution des formes traditionnelles et partenariat avec la solidarité publique comme élément fédérateur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

L'une des questions que l'on se pose actuellement par rapport aux modèles prédominants d'organisation des rapports socio-économiques concerne les acquis sociaux et leurs potentiels de résistances face aux primautés économiques. En effet, heurtés à un état de conscience « individualiste », à la dissemblance et la déperdition des repères identitaires et d'appartenance (entre le religieux, l'idéologique, le sectaire, la nation, etc.), les liens d'interdépendance et de solidarité sociale ne cessent de se dissoudre. Parallèlement, se constate une régression des fondements éthiques de l'Etat providence aux affronts des valeurs marchandes. Au vu de cette régression exprimée par différentes fractures de la cohésion sociale, se sont forgées, en substitution, d'autres formes d'affiliations sur la base des affinités différentes (citoyennes, politiques, éducatives, socio-professionnelles, etc.). Ces dernières inscrivent ces affinités au-delà d'un engagement moral ancré dans une culture de solidarité, dans des perspectives d'actions (groupe d'inclusion pour les jeunes, assistance pour réinsertion professionnelle, coopérative agricole, santé, etc.), et ou de réactions (communautés de verts, de défense de droits des minorités, etc.). Ces leviers, ou mécanismes de « restitution » de la solidarité primaire ou communautaire, ont été non seulement sollicités par les pouvoirs publics, mais davantage mobilisés pour se structurer autour des sphères institutionnelles et politiques sous le vocable d'économie sociale et solidaire.

Si ces différentes configurations de la solidarité peuvent coexister dans le cadre des sociétés « assistantielles », comme les nôtres, et autoriser des formes repensées de domestications de l'égalité et de la cohésion sociale, leurs institutionnalisations se déclinent) dans des termes contrastés. Serait-il indispensable de revenir sur les éléments contextuels et doctrinaux pour comprendre pourquoi l'on a tendance à remodeler, recomposer et ou restituer les valeurs et les structures de la solidarité.

2. LA SOLIDARITÉ SOCIALE ASSISE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

2.1. L'économie sociale et solidaire en question

Concevoir l'ESS comme une volonté collective à entreprendre ensemble et autrement impose une attitude de prise de recul et de questionnements qui peuvent s'associer à une curiosité « basique » : pourquoi l'économie veut-elle être sociale et solidaire ?

La réponse à cette question est loin d'être évidente eu égard à la diversité des contextes et des référents d'analyse qu'elle sous-tende, mais aussi en référence à la priorisation des éléments d'argumentation qui peuvent lui être associée. En effet, entre l'utilité sociale, l'intérêt collectif et la démocratisation des rapports socio-économiques d'un côté, la croissance et l'optimisation du profit (valeur fondamentale d'une conception libérale) de l'autre, l'ESS donne lieu à des voies d'investigation qui font débat. Sa position transversale, l'hésitation des postures auxquelles elle peut prétendre, ainsi que le bégaiement autour de son statut ne font qu'alimenter des controverses aussi bien dans les milieux académiques, institutionnel et entrepreneurial.

Pour prendre part à ce débat qui est pour le moins consensuel, nous proposons d'orienter notre réflexion autour de trois pistes d'analyse :

Une piste conceptuelle et doctrinale : qu'est-ce que l'ESS et quels sont ses référents d'identification ?

Une piste contextuelle et statutaire de l'ESS : quelle configuration et quels arguments pour fonder une apparentée tant proclamée entre l'économique et le social ?

La troisième piste de réflexion se préoccupe de la posture de l'ESS par rapport aux pouvoirs publics et aux autres acteurs sociaux. En quoi l'ESS peut-elle être traductrice d'une quête de reconfiguration du rôle des acteurs sociaux et de repositionnement du pouvoir ?

Une dernière réflexion se situe au niveau opérationnel : pour se poser la question sur les alternatives que peuvent se procurer cette ESS pour prétendre à un statut d'économie inclusive. A ce propos l'on se réfère à une expérience émergente menée par une association agricole de protection de l'oasis « Jemna », que l'on inscrit dans le registre d'une reconstitution « forcée » de l'équité sociale.

Pour ne pas orienter cette analyse au profit d'un alignement doctrinal quelconque, nous tenons

à rendre compte des constats suivants :

Les vertus auxquels peut prétendre l'ESS en termes d'égalité, de justice, de répartition équitable des richesses, de responsabilisation citoyenne et de développement durable, ne peuvent être réduites aux simples faits mobilisateurs de l'entraide et de la solidarité. En effet, au-delà des considérations éthiques et idéologiques qui structurent un état de conscience collective, des dispositions institutionnelles, financières, fonctionnelles d'accompagnement et de mobilisation d'une dynamique socio-économique entre les différents acteurs, sont à repenser en termes de projet de société. Serait-il opportun à ce niveau de réflexion d'identifier cette ESS et d'interroger ses assises doctrinales.

2.1.1. Qu'est-ce que l'ESS

L'enracinement de l'ESS, comme forme d'organisation des rapports sociaux de production ne date pas d'aujourd'hui. Le regroupement et le travail collectif sont ancrés dans les traditions comme valeur d'usage et comme une composante culturelle qui semblent encore vivace notamment en Amérique Latine, en Asie rurale et en Afrique, (Frédéric Thomas, l'ESS : enjeux, défis et perspectives. CETRI, Centre tricontinental), faisant ainsi foi d'une organisation sociale peu formalisée et volontaire.

Son impulsion exponentielle, sous un format structuré et mécanismes institutionnalisés, fût particulièrement consacrée en réactivité à l'essor des politiques libérales et aux dérives d'un marché mondialisé. A cet égard, cette économie ne peut se concevoir comme un phénomène « accidentel » ; bien au contraire, elle incarne une réponse à un état de crise que l'on a sciemment structuré pour constituer un levier de régulation et de réorientation des mobilisations sociales. Faut-il spécifier, qu'au regard des objectifs qui lui sont attribués, l'ESS se comporte comme un modèle d'un tiers secteur qui concrétise, selon l'idée de P. Rosanvallon « un déplacement des modes d'actions démocratiques de la sphère politique vers la sphère sociale ou encore vers la société civile et ses organisations démocratiques », Revue Internationale de l'ESS, 2007. Cette proclamation d'une vocation et d'un statut alternatif, confère aux organisations d'économie sociale et solidaire des visées qui dépassent la charge « de réparation » des atteintes structurels générées par l'économie marchande, pour s'autoriser des vertus qui ne cessent de s'enrichir. Peut-elle ainsi se concevoir comme un mécanisme de démocratisation de l'économie, ou se qualifier, tel que le souligne Jean Gatel comme « un modèle de développement original ». Au titre de ces acceptions où l'ESS est représentée comme « acteur » d'inclusion et de croissance, l'on comprend l'ampleur des investissements qui se font, au Sud comme au Nord, pour réactiver les valeurs de solidarité au profit des projets d'intérêt collectif, à travers de tels types d'organisations (y compris les ONG nationales et ou internationales). Au-delà de la valeur sociale que cette économie consacre, ses effets de rentabilité sont en train de se prononcer d'une manière significative au niveau micro et macro-économique.

Pour traduire l'ordre de grandeur de cette économie en chiffres, on dénombre au niveau mondial, 761221 coopératives et mutuelles regroupant 813,5 millions membres, créant 6,9 millions d'emplois (Unris, 2014). L'assemblée générale des Nations Unies a créé depuis 2013 un groupe de travail inter-agences sur l'ESS au sein de ses instances. Dans le même ordre d'intérêt,

l'on projette, au niveau de la Stratégie Europe 2020, de développer et de promouvoir toutes les mesures nécessaires et appropriées pour soutenir cette économie. Il en est ainsi, pour que ces dernières soient consignées, compte tenu des spécificités des pays, par des objectifs de création d'emploi en Afrique du Nord, d'accès à la santé aux services sociaux en Afrique Subsaharienne, de développement durable et de création de richesse en Amérique Latine, (L'ESS : enjeux, défis et perspectives. CETRI centre tricontinental- Alternatives Sud- Frédéric. Thomas, 2013). Au vu de ces considérations différentes de ce que peut constituer la morphologie et les vertus de cette économie, l'on se pose la question, si son identification conceptuelle se soumet à une acceptation consensuelle.

Sur le plan conceptuel, L'ESS semble couvrir plusieurs significations et s'associer à une diversité d'activités productives pour autant qu'elles s'inscrivent dans l'intérêt collectif. Elle se définit ainsi par l'ensemble des structures économique (associations, coopératives, mutuelle, etc.), qui fonctionnent selon le principe d'utilité sociale pour un objectif de développement local et national, (Jean François. Draperi- Dunod 2007). Elle se reconnaît par l'unité entre ses membres, qui se définit par le concept de « solidarité », conséquence d'une conviction d'implication et de partage volontaire et responsable. Pour ce qui concerne les déterminants fonctionnels et organisationnels, les structures de l'ESS se soumettent à une configuration participative instituée autour des valeurs suivantes :

- Communauté autour d'un objectif partagé entre les membres.
- Implication responsable et gestion démocratique.
- Indépendance par rapport aux pouvoirs de l'Etat
- Utilité sociale au sens d'une priorisation de service aux collectivités par rapport au profit.
- Inclusion, équité et développement local.

L'intérêt de cette analyse autour de l'ESS, est de permettre l'identification des caractéristiques et des attributs qui lui sont assignés. Il est également question de vérifier la position et le statut qui lui sont conférés par rapport à l'économie marchande. Au vu de ces considérations, trois qualificatifs de la notion ESS ont été retenus :

Une notion fluide : qui vérifie un potentiel d'adaptabilité par rapport à son contexte, elle peut ainsi consentir à une diversité de significations comme celles : d'une économie solidaire, d'une économie de crise, d'une économie alternative d'utilité collective, d'un modèle de développement local, d'un entrepreneuriat social, d'une économie coopérative, d'un tiers secteur, etc.

Une notion fédératrice et attractive : au sens d'asseoir une attitude intégrative directionnelle et dynamique entres différents acteurs qui se réunissent autour d'un objectif commun, inclusive et évolutif. Cette notion adhère à toutes activités (agricole, commerciale éducation, santé, environnement, etc.), pourvue qu'elles soient mobilisatrices de ressources et de changement en termes d'utilité sociale sans pour autant dénigrer les objectifs financiers ; ceux qui obéissent aux principes de partage équitable loin de toute accumulation de profit.

Une notion dont le statut conceptuel est mitigé : par rapport à l'économie marchande, l'ESS vérifie une instabilité et une hésitation conceptuelle qui semble alimenter le développement de plusieurs acceptations comme : l'association, la coopérative, la mutuelle, etc. Cet état d'un concept « composite » et différentiel entre pays, renvoie à la divergence et ou la fragilité de

son cadre juridique et institutionnel. Peut-on de même inclure l'arrière-plan doctrinal de cette économie dans l'interprétation de sa fragilité ?

2.1.2. Les fondements doctrinaux de l'ESS

Pour rapprocher les fondements doctrinaux de l'ESS et comprendre les assises de sa mobilisation, plusieurs questions peuvent se poser parmi lesquelles :

Pourquoi et quelle légitimité d'apparenté entre l'économique et le social ?

Qu'est ce qui explique l'impulsion caractérisée de l'ESS, autrement dit pourquoi on demande à l'économie d'être sociale et solidaire ?

Au regard des réflexions qui se sont développées en réponse à ces questions, deux approches d'analyse peuvent être retenues :

Une doctrine libérale et valorisante de l'ESS : L'ESS est définie comme une économie alternative qui peut s'attribuer, aux prix des circonspections institutionnelles, juridiques et politiques, et au même titre que les secteurs publics et privés, la position d'un tiers secteur dans la conception des différentes stratégies de gouvernance. Elle se proclame le statut d'une économie inclusive dont les effets méritoires autorisent à la qualifier d'un modèle d'entrepreneuriat social et de développement original (J. Gatel, ESS : Entrepreneuriat social, 2014). Cette originalité se vérifie dans le sens d'inscrire les organisations de l'ESS dans une approche participative qui fait de l'engagement responsable et solidaire de tous les acteurs un pilier d'autonomisation et de croissance économique, (Nations-Unies, 2013) sans être prédominée par une logique marchande de profit. En termes de partenariat productif, les structures de l'ESS permettent de décloisonner les initiatives et d'intégrer à travers ses différents mécanismes, les groupes défavorisés ou marginalisés dans la sphère de la société aussi bien comme agent économique que comme citoyen (création d'emploi, projets de développement intégré, développement local, etc.)

75

Selon les tenants de cette doctrine, l'ESS se fonde sur une donne qui fait l'homogénéité de son champ à savoir : solidarité, utilité sociale et intérêt collectif. Elle vérifie aussi l'intégrité et l'unité de ses objectifs au sens que la production économique se développe sous un format de conscience collective, de volonté libre et d'organisation démocratique. Convenir aux termes de cette argumentation est, à notre sens, tributaire des éléments de réponses qui peuvent-être apportés aux questions suivantes :

Selon quels termes l'ESS saurait-elle habilitée à constituer l'assise d'une nouvelle configuration des rapports entre l'économique et le social (élargissement du contrôle social sur l'économie) ?

Dans quelle mesure peut-elle se positionner comme un levier (réel et ou projectif) de croissance inclusive contre l'exclusion l'inégalité pour un développement équitable durable ?

Une doctrine critique et contestatrice de l'ESS :

Au titre d'une approche critique, l'ESS concrétise un déplacement des catégories d'analyse des rapports socio-économiques de production. En effet, il s'agit, selon certaines analyses (principalement d'inspiration Marxiste), d'un modèle de compassion d'inspiration libérale et néo-libérale qui vise la capitalisation de toutes les potentialités productives y compris l'ESS. (J-F, Draprei, 2010). Pour se faire, un arsenal d'instrumentalisation s'élabore à travers un cadrage institutionnel et une réglementation « sociale » au sens de soumettre le fonctionnement de cette économie émergente aux mécanismes de résultats et de profits. Traduits en termes de valeur ajoutée, ces derniers sont injectés dans l'économie marchande pour servir de dispositif de réparation des incidences discriminatoires et exclusives du capitalisme et de la mondialisation. (Jeantet, Thierry, 2008).

Faut-il ainsi admettre, qu'à travers cette association entre l'économique et le social, ce ne sont pas seulement des valeurs sociales et de la solidarité qui sont outillées au profit de l'économique, il s'agit aussi de faire contribuer cette « économie de crise » (K, Polanyi, 1983) à réancrer l'ordre économique dans l'ensemble des relations sociales. Cette économie, qualifiée de sociale et de solidaire, est ainsi acquittée de toute logique conflictuelle avec l'économie néo-libérale et des enjeux réels de répartition de pouvoir et de richesse.

Autour de ce débat doctrinal et compte tenu des termes qui ont statué sur les attributs et le rôle fonctionnel de l'ESS, l'on se pose la question sur ses particularités de réalisation dans le contexte tunisien.

2.2. Positions et postures de l'économie sociale et solidaire en Tunisie

2.2.1. Positionnement l'ESS par rapport aux mutations du contexte tunisien

76

Les réflexions sur l'ESS ne peuvent se réduire à une analyse descriptive, au sens de l'associer à une « économie alternative ». Elles engagent davantage des questionnements sur les particularités contextuelles et les enjeux socio-économiques sous-jacents ; ceux qui autorisent des dynamiques et des représentations particulières quant aux rapports d'entraide, d'association et de production collective. Considéré cette dynamique contextuelle, serait ainsi un postulat important pour comprendre non seulement les fondements de cette économie, mais aussi pour se situer sur les déterminants de son positionnement par rapport à l'économie marchande. Au vu de ces considérations l'on interroge l'EES dans le contexte tunisien :

Quelles sont les caractéristiques socio-économiques du contexte tunisien ?

En quoi ces caractéristiques permettent-elles de fonder une évolution des schémas et des formes de coopération et de solidarité, au sens de consacrer une mutation d'une « attitude sociale » à « un comportement économique solidaire » vers l'institutionnalisation comme « tiers secteur » dans un contexte en transition ?

Depuis déjà 9 ans, date d'une révolution déclenchée au nom de la justice, l'équité, la dignité, l'emploi..., les politiques publiques en Tunisie demeurent un objet de questionnement, de

doute et d'accusation. Parmi ces questionnements, qui sont particulièrement préoccupants concernent aussi bien les priorités économiques, que les attributions et les destinées de « l'Etat social » dont le rôle semble être désarticulé voire même « déconstruit » (R. Castel, 2003).

L'on peut traduire cet état socio-économique dans les termes suivants :

- Un désordre socio-économique manifeste, induit par un dérèglement du comportement gouvernemental et une hésitation politique (absence d'expérience et de visibilité, conflit d'intérêt et de positionnement politique, etc.) qui n'ont fait que favoriser la prolifération des déséquilibres, des inégalités et la production des nouvelles formes d'exclusions (taux de chômage 15,1%, taux de pauvreté 15,2%, INS, 2019).
- Une instabilité des stratégies et des choix économiques sous l'effet multiplicateur des pressions internes (revendications, grèves) et externes (fuite des investisseurs tunisiens et étrangers endettement), enregistrant un taux de croissance de 1,5% et un taux d'inflation de 6,7%. (INS, 2019).
- Une tendance soutenue vers la privatisation et la compression des dépenses publiques sous les instructions des instances internationales notamment la banque mondiale conduisant à un déclin progressif des engagements sociaux de l'Etat.
- Une reconfiguration du rôle de l'Etat social dont les attributions ont tendance à se réduire à des fonctions essentialistes (de régulation et d'assistance)

Au regard de ce tableau marqué par une dispersion politique, un déboîtement économique, un essoufflement de la cohésion et la solidarité nationale, l'Etat a engagé plusieurs stratégies dans une quête de stabilité et de redressement socio-économique. Parmi ces stratégies figure l'encouragement des initiatives privées et l'entrepreneuriat, la mobilisation et la restitution « de partenariat » non seulement avec les réseaux traditionnels de solidarité sociale, mais aussi l'impulsion de tous les mécanismes associatifs et de solidarité de proximité. Ceux-ci peuvent, selon leurs élans de croissance, favoriser des projets coopératifs et de développement local. Cette orientation vers le tissu associatif et l'entrepreneuriat social est de plus en plus consacrée par ce qui est appelée l'ESS ; celle qui se propose, selon les déclarations du chef du gouvernement (Y. Chahed, Leaders, 2018) « d'instaurer la justice sociale, le développement durable et de générer de l'emploi ». Il est important de constater que les autres acteurs sociaux s'associent aux argumentations valorisantes de cette économie et de son intérêt au profit de l'accroissement économique. Il est d'ailleurs significatif de souligner que l'initiateur du projet de loi sur l'ESS est l'UGTT, l'UTAP appelle à son impulsion notamment en sa qualité de créateur d'emploi. L'UTICA plaide davantage pour son institution et son organisation juridique.

Dans la concrétisation de cette impulsion de l'ESS, des mesures institutionnelles et juridiques ont été conduites. A titre indicatif, nous citons celles relatives à :

- L'intégration de l'ESS dans l'élaboration du pacte social et le plan quinquennal de développement (2016-2020).
- Le développement des banques spécialisées pour le financement des petits projets d'entrepreneuriat social.

- Institution des structures d'appui intégrées aux niveaux de plusieurs ministères (ministère de la formation et de l'emploi, ministère de l'enseignement supérieur, etc.) pour accompagner et mobiliser les potentialités de création d'entreprise et des OESS.
- Création de statut d'entrepreneur (initiée par le ministère de la formation et d'emploi) et un Projet « Riyeda » pour encourager l'entreprenariat.

Ces mesures ont été consolidées par la nomination d'un ministre chargé de l'ESS auprès du chef du gouvernement (2015) et l'élaboration d'un projet de loi sur l'ESS datant de 2015, adopté récemment par un conseil ministériel (le 11-12- 2019). (www.emploi.gov.tn). Comme conséquence à ces différentes mesures, l'on enregistre un accroissement du nombre des entreprises d'ESS qui passe de 11000 en 2010 à 20000 en 2016 (www.economie.gov.tn). Pour soutenir cet élan associatif et permettre de développer un tissu entrepreneurial capable de concrétiser les objectifs de l'ESS, plusieurs associations nationales et internationales se sont développées, parmi lesquelles : le collectif associatif de Gafsa, Sidi Bouzid, Kasserine (formé de 11 associations locales) qui sont appuyées par une ONG d'aide au développement « Mercy Corps » présente en Tunisie depuis 2011. A travers son projet ADEL (financé par l'UE et la coopération britannique DFID), cette ONG met en place un programme visant l'insertion professionnelle des jeunes, l'impulsion de l'entreprenariat et d'un environnement inclusif. Dans un objectif de promouvoir aussi le développement durable, une autre association italienne NEXUS (solidarité internationale) se mobilise en faveur de la société civile, notamment pour des jeunes chômeurs et des femmes, en termes de formation et d'accompagnement pour la création et le financement des entreprises d'ESS.

Ces différentes mesures institutionnelles, financières et juridiques (dont certaines dataient depuis les années soixante) ainsi que les contributions apportées par les différentes associations, ne semblent pas avoir l'effet mobilisateur espéré de cette économie. Sa valeur ajoutée reste peu significative notamment comparée à d'autres pays : l'ESS représente en Tunisie 1% du PIB (Dhekra- El Hidri, 2017) contre 10% en Europe (Lucia-Lizavcarburu, 2015). De ce fait, l'on se pose la question sur la position et les postures que cette économie s'est appropriée compte tenu des particularités du contexte tunisien : est-elle considérée comme un tiers secteur qui peut contribuer «au développement durable » ou se structurer comme « alternative par rapport aux difficultés des finances publiques » ? (Y. Chahed, 2018)

2.2.2. Quelles postures de l'ESS par rapport aux pouvoirs publics ?

Pour répondre à cette question, nous considérons important de rendre compte de deux constats :

- La position qu'occupe l'ESS par rapport aux pouvoirs publics tunisiens et au marché demeure indéterminée voir même fragmentée, au prix de laquelle, elle autorise des configurations et des postures différentes.
- Les référents fédérateurs de cette économie, à savoir les notions « sociale et solidaire », ont constitué, comme pour tout groupement humain, les fondements originels des attitudes et des comportements d'entraide et de cohésion dans la société tunisienne. Leurs ancrages dans les traditions et les usages, comme principe organisateur des rapports

socio-économiques et forme « primaire » de l'ESS qui faisaient foi à des considérations endogènes, furent progressivement structurés autour d'autres éléments d'influences exogènes. L'on peut se référer ainsi aux politiques de régulation et d'ajustement structurel (menées pendant les années 1980 pour répondre aux impératifs d'une économie marchande et libérale), l'encouragement de l'investissement étranger, l'ouverture du marché tunisien qui s'est amorcée (notamment à partir des années 1990), et plus récemment l'affiliation au politique mondiale de libre-échange. Aux prix de ces considérations endogènes et exogènes, l'Etat Tunisien s'est imposé progressivement plusieurs changements dans ses orientations économiques et sociales en vue de se positionner dans son rôle régulateur. L'on retient particulièrement ceux relatifs au déploiement de ses constructions et exploitations solidaires face aux différentes formes de précarité, d'exclusion et d'inégalité. Ces constructions semblent se structurer selon plusieurs postures, vérifiant une conversion d'un « solidarisme corporatiste » vers un rôle de substitution et d'instrumentalisation et enfin une posture d'affrontement en vue d'une « démocratisation » des rapports socio-économiques. Quels sont alors les particularités de ces postures ?

2.2.2.1. Une posture de partenariat ou de solidarisme corporatiste :

Sous une forme de projets associatifs, plusieurs coopératives de métiers, Groupement de développement agricole et pêche (GDAP) et de Société mutuelle des services agricole (SMSA) ont consacré les premières représentations ou structures de l'ESS (datant depuis 1950-1960 et instituées par un décret sur les sociétés mutualistes : JORT 18-02-1956). Encouragées par une expérience coopérative adoptée par l'Etat tunisien pendant les années 1960, ces structures s'organisaient selon un principe d'entraide et de gestion démocratique entre ses membres. Cela signifie, que la définition des objectifs et l'accompagnement de leurs réalisations se construisaient dans la dynamique de ses mécanismes corporatistes par rapport auxquels les pouvoirs publics s'y associent en termes d'assistance financière et technique. Les orientations productives de ces structures sont déterminées par les paramètres ou les spécificités régionales, qui font d'elles une construction adaptée et un potentiel réel de développement local. Cette expérience coopérative d'ESS, était considéré selon son initiateur comme « le meilleur moyen pour amorcer un développement agricole et industriel à grande échelle », (Ahmed-Ben Salah, in news-barralaman.tn, 2019). Toutefois, désapprouvée par une opinion publique (peu sensibilisé et hostile à un collectivisme imposé), cette expérience n'a pas su résister pour longtemps aux impératifs et aux attractions d'un modèle d'inspiration libérale qui va mobiliser d'autres termes de construction solidaire au prix d'un compromis régulateur de la société.

2.2.2.2. Une posture de substitution et d'instrumentalisation :

l'ESS se construit comme un mécanisme de régulation et de réparation : Dans un contexte de libéralisme économique (les années 1970) et d'une réduction substantielle du rôle de « l'Etat social », les organisations d'ESS sont de plus en plus mobilisées au titre d'un déplacement des sphères de solidarité : d'une solidarité nationale vers toute forme de solidarité sociale. Si l'on peut s'épargner la question sur les fondements idéologiques qui sous-tendent cette apparenté entre l'économique et le social, l'on ne peut ignorer un constat irréfutable ; l'EES

se développe à un rythme curieusement opposé aux engagements étatiques envers le social. En effet, face à l'accroissement des exigences économiques, en quête de redressement, à une tendance soutenue vers la privatisation et la compression des dépenses publiques, se constate un déclin des engagements sociaux de l'Etat. A croire que ce sont les organisations d'ESS qui prennent le relais, sous l'impulsion et la bénédiction des pouvoirs publics. Leurs rôles se sont consacrés dans plusieurs domaines (social, agricole, artisanal, commercial, industriel, etc.) pour répondre aux différents besoins (sanitaires, éducatifs, emplois, développement local, etc.). Ces différentes constructions et projets d'ESS ont certainement contribué à créer une dynamique entrepreneuriale productive. Elle demeure toutefois embryonnaire non seulement par rapport aux promesses qui lui sont conférées, mais aussi compte tenu de la disparité et l'emboîtement des dispositions institutionnelles et juridiques qui peuvent lui être consacrées. Comment peut-on ainsi interpréter cette dis concordance entre un discours promoteur et mobilisateur de cette économie d'un côté, et une assise statutaire et structurante encore mitigée et fragile d'un autre côté ?

Deux éléments de réponse peuvent-être avancés par rapport à cette question :

Si l'on se réfère aux particularités du contexte Tunisien, l'on peut bien cautionner que l'état de crise soit la stimulation la plus consistante de cette forme d'économie. En effet, incapable de s'acquitter de ses dettes sociales en s de solidarité nationale, l'Etat tunisien a été amené à se substituer par d'autres mécanismes à travers les ONG et les OESS pour être affectées comme « auxiliaire » dans des domaines de fragilités comme la pauvreté, le chômage, l'exclusion, etc.

Au regard d'une autre argumentation, les pouvoirs publics se détachent de plus en plus de leurs responsabilités sociales en exploitant toutes formes de production y compris celle de l'ESS, et tendent à instrumentaliser le potentiel de solidarité pour un objectif de régulation et de redressement économique.

Quels effets ces différents arguments peuvent-ils générer sur la position de l'ESS ou sur certaines de ses organisations ?

2.2.2.3. Une posture d'affrontement déontologique et de pouvoir

Entre l'économique et le social se positionne le rôle moteur et régulateur de l'Etat, qui se concrétise à travers des modes de gouvernance et des lignes de priorisation d'intérêt public ; appelés les politiques publiques. Or, manquer à ce rôle, pour consacrer les fondamentaux d'une économie libérale et abréger ses charges sociales, revient à créer un déséquilibre dont les effets ne tardent pas à affecter sensiblement les agrégats de la cohésion sociale.

Par ailleurs souscrire l'ESS comme l'une des alternatives ou des réponses à ce déséquilibre conduit non seulement à soustraire son rôle, mais aussi à convertir ses formes d'expressions en réactivité « agressive » ; au sens de se constituer comme un collectif solidaire en affrontement aux pouvoirs publics. Cet état de friction autorise les explications suivantes :

1. Une opposition éthique entre les valeurs et les principes de l'économie libérale et de l'ESS : L'ESS a du mal à se positionner entre ses propres orientations solidaires d'utilité sociale et de gestion démocratique d'un côté, et une posture dirigiste primée par des intérêts marchands de l'autre, dont l'Etat gouvernant en est le bien veillant.

2. Une opposition ou un décalage entre le processus d'opérationnalisation de l'ESS et celui de l'organisation de son statut juridique. Les OESS ne cessent de se développer (mutuelles, coopératives, fondations, associations) avec le soutien institutionnel, financier de l'Etat. Sur un autre plan sa position juridique est encore à questionner.

3. Une opposition entre le statut et la valeur proclamée à l'ESS, comme tiers secteur, et sa position réelle. Celle qui demeure indéterminée face au marché et aux valeurs libérales. Concrètement ce tiers secteur ne semble pas être investi de pouvoir qui peut lui procurer une présence dans l'élaboration des stratégies et des politiques économiques.

Dans cette logique d'affrontement, l'analyse d'une expérience menée par une association agricole nous semble intéressante à bien des égards

3. L'EXPÉRIENCE DE L'ASSOCIATION DE LA PROTECTION DES OASIS DE JEMNA : UNE RECONSTITUTION « FORCÉE » DE L'ÉQUITÉ SOCIALE.

Au vu des différentes considérations doctrinales et analytiques déjà présentées, où l'ESS peut osciller entre un pilier de croissance et de développement original d'un côté et un mécanisme de régulation auprès de ceux qui échappent aux compromis des politiques publiques et de la solidarité nationale d'un autre, qu'on propose d'interroger une expérience d'un collectif agricole appelé JEMNA.

Inscrite dans un contexte de crise et d'affrontements sociaux, elle est aussi interrogée par rapport au registre de configuration des rapports de pouvoirs entre l'Etat et les acteurs sociaux, au prix des enjeux sous-jacents. Elle est enfin analysée, compte tenu de sa posture particulière comme une forme atypique d'un collectif solidaire et d'une OESS.

Dans cette perspective d'analyse, l'on s'investit dans le champ des attributions de cette association et l'on scrute sa position statutaire pour vérifier :

- Si elle peut convenir ou se proclamer un rôle de reconstitution « forcée » de l'équité sociale ?
- Si elle peut se positionner comme un substitut de la solidarité nationale ?
- Si elle peut se conférer une posture d'entrepreneuriat solidaire à visée de développement local ?

Pour répondre à ces questions, il est important de situer l'expérience par rapport à ses conditions d'émergence géographique et socio-économique.

3.1. Conditions et déterminants socio-économique d'une expérience associative à Jemna :

La révolution comme événement de dérèglement des assises structurantes de l'ordre établi, comme un moment de déperdition du pouvoir et une libération d'un système de contrôle régi sous la dictature, a été une opportunité à saisir selon les villageois de « Jemna » pour « se réapproprier » d'une palmeraie appartenant à leurs ancêtres. Pour ce qui concerne les particularités géographiques, Le village « Jemna » se situe au Sud-Ouest de la Tunisie à la porte du Sahara entre les Oasis de Kebili au Nord et de Douz au Sud. Il est entouré de riches fermes de palmiers. Ces dernières, qui étaient sous l'emprise de colonisation foncière française, ont été transmises après la nationalisation des terres, en 1964, à l'Etat tunisien comme propriétaire exclusive « des terres domaniales ». Ce transfert de propriété, a encore privé, selon les autochtones de Jemna, non seulement les héritiers des anciens propriétaires mais aussi les petits paysans de la région. Cet acte de dépossession est ancré dans la mémoire collective de ces villageois comme une forme de pillage. Faut-il aussi préciser que les palmiers exploités (Henchir Maamer), faisant partie du domaine de l'Etat, ont été loués aux privés selon une formule de développement agricole (Société de la mise en valeur et de développement agricole, SMVDA). A ce propos, les conditions selon lesquelles ces fermes sont accordées, sont qualifiées, par plusieurs observateurs d'opaques, notamment sous le régime de Ben Ali.

Les considérations socio-économiques : Cette région, comme bien d'autres situées au sud-ouest de la Tunisie, témoigne d'un niveau d'investissement public rudimentaire et d'un potentiel de développement peu significatif. Il en résulte une privation d'une dynamique économique et sociale capable de garantir aux citoyens locaux les mêmes acquis que les autres appartenant aux régions favorisées (les régions côtières, le Nord-est). Cette disparité régionale qui perdure pendant des décennies durant, affectant plusieurs domaines (l'infrastructure routière, la santé, l'éducation, l'emploi, etc.), ne peuvent que poser des questions sur les fondements de nos politiques économiques, aussi sur les déterminants de la planification et la priorisation des acquisitions sociales dont l'Etat en a la charge.

82

L'on convient que les effets de ces considérations autorisent des attitudes et des réactivités différentes. Celles qui peuvent-être exprimées par des formes de doléance « passive » et d'autres, plus « combatives », au sens de revendiquer des droits économiques et ou sociaux aux noms de la justice, l'égalité et l'équité. Les initiateurs de l'association « Jemna » inscrivent leurs actions dans cet esprit de revendication.

3.2. Genèse et évolution de l'expérience de l'association

Depuis 2011, à l'image d'une structure revendicative, les villageois de « Jemna » se sont constitués suite à la révolution comme un collectif solidaire pour se réapproprier l'exploitation « Henchir Maammar » qui relève du domaine de l'Etat. Se faisant, ils créent « l'incident » à l'encontre de la mainmise de l'Etat et de son symbolique de pouvoir. Au-delà de l'apparente argumentation foncière qui y voit une restitution légitimée d'un bien spolié, (« c'est juste un retour des choses, les habitants n'ont fait que reprendre ce que leur appartenait » déclare un des membres de ce

collectif (Journal Nawaat), d'autres considérations et éléments interprétatifs de cette expérience méritent d'être analysés. L'on considère qu'on est en présence d'une communauté au sens non seulement géographique et identitaire, mais aussi d'intérêt. Nous signifiions par-là, que les déterminants qui ont structuré l'action collective et la cohésion entre les membres de cette association, relèvent certes d'un ordre éthique et des référents d'appartenance « Aarouchia », fortement soutenus dans ces régions, auxquels s'associent une conscience partagée d'un état de marginalisation et de mécontentement. Ces éléments ont sous-tendu la mobilisation de cette communauté en groupe de pression ; celui qui se structure aux grés des objectifs de ses adhérents.

Cette expérience constitue une rupture non seulement avec le modèle d'économie marchande avec lequel elle s'affronte, mais aussi avec le processus de constitution des OESS. Habituellement, la création de ces organisations se soumet au contrôle de l'Etat moyennant le respect des procédures et des règles (sous forme de coopérative, d'association, d'une société de développement agricole). Celle-ci s'est instituée contre la représentation du pouvoir de l'Etat. Au-delà des considérations symboliques que cette expérience peut traduire dans la mesure où elle a imposé une reconfiguration du pouvoir entre l'Etat et les acteurs sociaux, se pose la question sur les expressions de solidarité sous-jacente.

Quelles sont les formes de la solidarité qui en découlent

1. Une solidarité impulsive : instituée en termes de réactivité collective contre des inégalités constatées et refoulées sous un régime dictateur. Cette solidarité de crise apparaît dans une posture « d'agressivité » contre « les commis du pouvoir » pour « rendre justice à la région et à ses habitants » selon le président de l'association. L'homogénéité des membres est ainsi animée par une conviction partagée et une volonté d'agir en dehors des référents et normalisations institutionnelles pour « forcer » une équité sociale pendant longtemps sacrifiée. Il s'agit d'une forme de solidarité, fortement structurée autour des stimuli, ou de charges affectives (qui renvoie à la dynamique d'un groupe d'appartenance, de référence et de pression), et dont la consistance peut être fragilisée et ou instrumentalisée (au sens d'un fanatisme « Ataasseb » éthique, régional, etc.)

La traduction de cette solidarité peut-être aussi qualifiée de prétentieuse : en effet, selon le président de l'association, l'expérience « Jemna » constitue « un laboratoire d'économie sociale et solidaire et de gestion décentralisée ». Ayant pour référents une communauté sociale d'intérêts économique et régional, cette association voulait prétendre à un statut d'OESS avant même que sa position institutionnelle et juridique ne soit reconnue comme telle. Elle semble également s'autoriser « l'habit » de l'Etat, en se substituant à la solidarité nationale défaillante ; pour un objectif d'équité sociale et de développement local : « l'Etat n'a rien fait pour nous, c'est nous qui allons le remplacer » déclare un des membres de cette association.

Pour ramener ces différentes expressions de la solidarité à leurs formats de maturité entant qu'OESS, qui sous-tend une vocation de démocratisation économique, une objectivation des comportements et des réactivités des acteurs de cette association s'impose. Peut-elle ainsi s'ériger comme une autre configuration de la solidarité.

2. Une solidarité constructive et inclusive : Pour que ce potentiel de solidarité et de cohésion ne soit pas investi dans une construction embrouillée, gesticulant entre un élan de soutien populiste et une condamnation politico-légale, plusieurs alternatives semblent s'orchestrer entre rationalité et pragmatisme. En effet, il s'agit non seulement de repenser les termes du rapport entre pouvoirs public et cette association solidaire, mais aussi de reconsidérer le fonctionnement et les attributions de cette organisation sans pour autant heurter ses spécificités. Importe-t-il ainsi de s'inscrire dans une logique de partenariat, en termes d'appui et d'accompagnement à cette association, au sens de structurer et mobiliser davantage ses potentialités productives au profit d'un développement local équitable et inclusive.

Quels sont alors les éléments organisationnels et fonctionnels sur lesquels se fonde cette association ?

3.3. Référents fonctionnels et réalisations d'une solidarité régionale

Gérée par cinq membres dont le président, cette association se fonde sur un mode de gestion associative qui rend compte de l'implication de tous les partenaires. La concrétisation de cette configuration atypique de gouvernance de « la ville oasis » se faisait à travers des discussions et concertations sur la place publique du village où la prise de décisions se soumettait au vote. Il s'agit, selon M. Kerrou, (2015) « d'une démocratie participative, qui se distingue par le dialogue civil garant de vivre ensemble ».

- Quelles sont les réalisations de l'association de protection des Oasis de Jemna ?

Si l'on considère l'expérience « Jemna » comme un phénomène accidentel et circonstanciel, qui ne peut-être encore promis au rang d'une structure institutionnalisée (ayant un statut, une stratégie, des objectifs), il n'empêche pas de vérifier l'intérêt des réalisations que l'association a concrétisé. En effet, moyennant la reconnaissance et l'appui des pouvoirs publics, cette dernière peut s'assimiler (dans la durée) à une OESS. Ces réalisations (selon le bilan de 5 années après exploitation) lui permettaient de s'attribuer les rôles suivants :

1. Un rôle d'entreprenariat solidaire et de développement local : entreprendre ensemble constitue un levier d'engagement et d'investissement solidaire au travail entre les différents membres de l'association. Ceci s'est soldé par un développement de son potentiel de création d'emploi (le nombre d'employés est passé de 6 à 150 salariés) et de croissance productive (plantation de 2000 nouveaux palmiers, forage de 2 puits artésiens permettant de multiplier la production de la palmeraie) qui s'est effectué à travers les bénéfices sur les ventes, et surtout le réinvestissement d'une partie de ceux-ci pour améliorer et développer les capacités productives de la ferme. Au-delà de ces vertus d'investissements intégrés, les recettes réalisées (1,7 millions de dinars) permettaient aussi à l'association de s'inscrire dans le développement local et le bien commun.

2. Un rôle de substitut à la solidarité nationale : peut-on considérer l'implication de cette association dans des champs d'intervention qui relèvent des compétences de l'Etat comme

l'argument qui justifie son attribution d'un rôle de substitut aux institutions publiques ?

Ce qui est particulièrement significatif à relever est que la présence de l'Etat, dans sa vocation d'intérêt public, est restreinte dans cette région, offrant ainsi « un potentiel » de récupération dont l'association en a fait bon usage. En réinjectant une partie des recettes au profit de la région, l'association a permis, depuis 2015, les réalisations suivantes :

- Construction de 2 salles de cours dans les écoles et une salle de sport,
- Subventions aux associations culturelles de la région,
- Construction d'une structure permanente pour abriter le souk,
- Achat d'une ambulance et recrutement d'un chauffeur et d'une aide-soignante,
- Achat d'équipement informatique pour la garde nationale.

Ces réalisations, fruit d'une solidarité régionale, ont été structurées pour prévaloir le rôle de cette OESS et signifier, même pour le symbolique, qu'on peut forcer l'équité sociale qui a constitué l'une des revendications des événements de 2011.

Pour conclure et se situer sur les éléments interprétatifs et positions des différents acteurs par rapport à cette organisation « atypique » de l'ESS, l'on doit s'inscrire dans la mouvance socio-économique, politique et médiatique qui l'a accompagné.

Notons, tout d'abord, que la position des villageois de « Jemna » n'est pas un cas isolé. L'exploitation des carrières de marbre de Thala (Kasserine), l'association agricole à Chenneni (Gabés) et bien d'autres, ont constitué une réactivité par rapport à des inégalités régionales qui perdurent pendant des décennies, et un sentiment d'être en marge des choix politiques de l'Etat gouvernant. A ce propos, l'on se pose la question pourquoi « jemna » a suscité autant d'intérêt pour les différents acteurs sociaux ?

L'association de protection de l'oasis de « Jemna » est considérée comme une expérience atypique non seulement par rapport à ses conditions de construction et de réalisations, mais davantage au vu de son affrontement aux référents de normalisation institutionnelle de l'Etat et de ses pouvoirs. Au vu d'une telle posture, elle constituait une donne de focalisation (notamment politisée) dont l'analyse se soumet à plusieurs considérations, qui dépassent, à notre sens, l'oasis et son exploitation pour se situer au niveau des dimensions représentative et interprétative du rapport du pouvoir entre gouvernement et gouverné. Compte tenu de cette dynamique qui veut prétendre à « une reconfiguration du pouvoir », plusieurs lectures ont été retenues :

-Pour les fondateurs de cette association, il s'agit d'un rétablissement d'un droit de propriété de leurs ancêtres à travers une réappropriation des palmerais « Henchir Maamar » et son exploitation au profit d'un développement local. Cette association qui se proclame une visée d'économie sociale et solidaire est aussi considérée comme une alternative, voire même un substitut concret et réalisable face au retranchement de l'Etat et de la solidarité nationale.

- Le département gouvernemental chargé des politiques publiques et des domaines de l'Etat exprime son opposition, non seulement sur la base d'une argumentation juridique relative à son statut de propriétaire de ses palmerais, mais aussi pour traduire une crainte de « contagion »

d'autres régions : (on estime qu'après la révolution entre 50000 et 70000 hectares ont été accaparés illégalement par les citoyens. Egalement, au vu de la particularité d'un contexte effervescent et d'un mouvement de solidarité « de crise » (particulièrement dans des régions comme Jemna), l'Etat gesticule entre une posture de « gouvernant » dont il doit faire preuve, et une injurie à son image de pouvoir. Il en découle une position partagée entre des mesures répressives et d'autres de régularisation à l'image d'un Etat en crise d'autorité. Au titre de cette position, ce ne sont pas seulement les fondements des politiques socio-économiques qui sont à questionner, mais aussi les configurations de la solidarité nationale et leurs potentialités d'adaptabilités aux spécificités régionales au sens de co-crée un tissu associatif de développement local.

- **Les partis politiques** ont manifesté, compte tenu de leur proximité au pouvoir, une attitude de refus et ou de consentement avant de se rétracter, eu égard au risque de conversion ou de manipulation d'une telle initiative, au nom de l'égalité régionale, à des formes de négation de l'autorité centrale.

- **La position des media** nous semble significative ; ils traduisent des lectures assez disparates entre une affinité subjective et une position analytique réaliste. Parmi les titres véhiculés sur cette expérience : Affaire « Jemna » une mascarade politique (Journal : Kapitalis,2012). D'autre publication (business news. Com.tn) assoie une évaluation de la politique de l'Etat en qualifiant « Jemna », le déficit d'une vision de l'Etat, ou de hold up caractérisé, etc. Si l'on doit se poser la question sur les référents d'évaluation dont ces journaux sont outillés, l'on considère que d'autres se prêtent davantage à « la neutralité » au sens de soumettre leurs analyses à des critères objectifs pour positionner juridiquement le phénomène (une opération illégale) ou pour le caractériser (élan populiste qui fait fi du droit). Faut-il admettre que ces prises de position, ces perceptions et évaluations aussi consensuelles que disparates par rapport à l'expérience « Jemna », constituent une source d'information et un indicateur quant aux prédispositions des uns et des autres acteurs à reconfigurer les rapports socio-économiques, et ceux du pouvoir, entre l'Etat et les autres intervenants.

CONCLUSION

Cette expérience et bien d'autres, stimulées après les événements de 2011, peuvent-être retenues comme une expression de solidarité impulsive et d'une volonté collective à rompre avec un modèle de gouvernement et des politiques socio-économiques défailtantes. L'on s'autorise ainsi à considérer que l'Etat s'est trahit par ses propres politiques notamment celles relatives à la solidarité nationale et à l'équité sociale. Ces formes de solidarité et de production économique sociale sont à repenser, au sens de cautionner au-delà des affinités (affectives, ethniques, identitaires, etc.) et d'engagement moral, une intégration dans l'univers institutionnel et politique de l'Etat. Cela signifie que ces mécanismes d'entraide (primaire, communautaire et ou local) peuvent disposer de potentialités (intégrées et ou injectées) qui leurs permettent d'asseoir et de s'assimiler à des organisations d'économie sociale et solidaire. Or, reconfigurer cette solidarité et soumettre ses vertus à l'économie semble obéir à plusieurs considérations dont les référents constituent encore un objet de débat et de questionnements.

En effet, compte tenu des fondamentaux (valeurs et principes) de l'ESS et de sa posture par rapport à l'économie marchande, l'on se pose la question si elle peut prétendre à un statut d'acteur politique et se positionner comme un partenaire pour impulser le changement, au titre d'une approche plurielle de l'économie et d'un autre modèle de développement ?

Si l'ESS s'est associée, depuis son émergence, à des contextes de crise économique et de tensions sociales, pour se déployer comme un mécanisme amortisseur des collisions structurelles générées par l'économie libérale et néo-libérale, cela conduit-il à l'assimiler à une stratégie de détournement ou de « réorientation des mobilisations sociales » ? Lemaitre. A (2009). Convient-on enfin à l'intérêt de discerner l'arrière-plan idéologique qui sous-tend cette économie et de son déploiement sous différents outillages et formes de production ?

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aziz M (2015), « La pensée d'Ibn Khaldoun sur al assabiya », in Revue informations sociale, 2015.
- Bayle E. et Dupuis J.C. (2012), « management des entreprises de l'économie sociale et solidaire : identités plurielles et spécificités », De Boek, Bruxelles.
- Carre O. (1972), « A propos de la sociologie politique d'Ibn Khaldoun », in Revue Française de Sociologie.
- Castel R. (2003), « L'Etat providence », Le Politiste. Com, 2003.
- Dardour A. (2012), « Les modèles économiques en entrepreneuriat sociales », in Revue des Sciences de Gestion.
- Draperie J.F., « L'entrepreneuriat social, un mouvement de pensée inscrit dans le capitalisme », in Revue internationale d'économie sociale, 2010.
- Draperie J.F. (2007), « Comprendre l'économie sociale, fondements et enjeux » Dunod.
- Durkheim E. (1893), « La thèse de la division du travail social ».
- Gatel J. (2018), « conférence sur le développement économique, social et solidaire », Septembre, 2018.
- Gide C. (2001), « coopération et économie sociale ». Paris, l'Harmattan.
- Ibn Khaldoun A., « Discours sur l'histoire universelle », Al Mokaddema, 1997.
- Ihaddeden Z. (2001), « Ibn Khaldoun, les modernes et la Asabiya », in revue Oumma.
- Jeanet T. (2008), « L'Economie sociale : une alternative au capitalisme », Economica, Paris.
- Krimi K. (2019), « L'ESS enfin institutionnalisée en Tunisie », in Revue Kapitalis.
- Lamoureux H. (1992) & al, « L'intervention communautaire ». Editions Saint-Martin.
- Laval D. et Favreau L. (1991), « Théorie et pratique en organisation communautaire », Presses de l'Université de Québec.
- Laville J.L. (2012), « Travail social et économie solidaire vers un dialogue, in « Le sociographie », hors-série, 2012.
- Laville J.L. (2014), « Les formes de regains : Entreprendre ensemble et autrement », in Revue internationale de l'économie sociale et solidaire. 2014.
- Lemaitre A. (2009), « Organisation d'économie sociale et solidaire : Lectures de réalités Nord et Sud à travers l'encastrement politique et une approche plurielle de l'économie », Thèse défendue à l'UCL, Louvain-La Neuve.
- Lizavcarburu L. « ESS : enjeux d'un secteur en plein essors », in www.leconomiste.eu
- Lou J. (2005), « Le travail social en débats », Edition, La découverte.
- Marcotte F. (1986), « L'action communautaire », Editions Saint Martin.
- Morin E. (1989), « Pour sortir du XXème siècle », Nathan, 1989.
- Paugam S. (2011), « Repenser la solidarité », PUF.
- Polanyi K., et Carre O. (1983), « A propos de la sociologie politique d'Ibn Khaldoun », in Revue Française de Sociologie.
- Rosanvallon P. (1982), « Approche de l'économie sociale et solidaire ». in Revue Internationale de l'ESS.
- Stiglitz J. (2019), « La fin du néo-libéralisme et la renaissance de l'histoire », New York.
- Thomas F. (2009), « L'économie sociale et solidaire : enjeux défis et perspectives », CETRI, Centre tricontinental – Alternatives Sud. 2009.
- Van de Sarde A. & al. (2018), « Le travail social : Théorie et pratique », Edition Guaétan Morin.

L'économie sociale et solidaire : Une alternative pour développer autrement ?

Dr Sonia BASSI¹

RÉSUMÉ :

A travers cet article, nous avons essayé de mettre l'accent sur le rôle des organisations d'économie sociale et solidaire (OESS) dans une nouvelle stratégie de développement qui vise une croissance inclusive dans laquelle la réduction des inégalités sociales et économiques soit une priorité. Nous avons établi dans une première partie le lien entre la croissance inclusive et la lutte contre les inégalités avant de proposer un nouveau modèle de développement durable inclusif par l'économie sociale et solidaire. Nous avons justifié le choix de ce modèle par les caractéristiques communes partagées par ces deux approches et l'importance de l'ancrage territorial qui caractérise les organisations d'économie sociale et solidaire et le développement durable. Nous avons expliqué que le potentiel des OESS ne peut être atteint que dans le cadre d'une économie plurielle dans laquelle les efforts des OESS sont combinés à ceux de l'économie publique et l'économie privée ; les acteurs des trois secteurs devant mettre en place une stratégie multiple de développement durable inclusif.

Mots clés : Economie sociale et solidaire, inégalités sociales, Objectifs de développement durable

ABSTRACT:

The Tunisian revolution was the occasion to observe the failure of the development policies adopted in Tunisia for decades. The development model showed its limits when it failed to provide solutions to the country's main problems, namely poverty, unemployment, social inequalities and regional disparities. In this work, we deal with the question of social and economic inequalities and determine what impact social and solidarity economy organizations could have on inequalities. The objective of this article is to determine what place should be given to the social and solidarity economy sector in a new development strategy that aims for inclusive growth in which the reduction of social and economic inequalities is a priority?

In order to respond to this problem, we offer a presentation in three parts. The first will highlight the concept of inclusive growth by emphasizing its role in reducing social inequalities and regional disparities suffered by Tunisia. In a second part, we offer arguments in favor of a new model of inclusive sustainable development in Tunisia through the social and solidarity economy, emphasizing the role that social and solidarity organizations can play in a development strategy to fight poverty and reduce social and economic inequalities. A final part will be devoted to the place which should be given to the social and solidarity economy sector in this new inclusive

¹ Sonia Bassi, Enseignante-chercheuse à l'Institut National du Travail et des Etudes Sociales, Université de Carthage.

development model for Tunisia whose priority would be the reduction of economic and social inequalities.

Keywords: Social and solidarity economy, social inequalities, Sustainable development goals

INTRODUCTION

La révolution Tunisienne a été l'occasion de constater l'échec des politiques de développement adoptées en Tunisie depuis des décennies. Le modèle de développement a montré ses limites quand il n'a pas réussi à apporter des solutions aux problèmes majeurs du pays à savoir la pauvreté, le chômage, les inégalités sociales et les disparités régionales.

Nous avons choisi, dans le cadre de ce travail de traiter la question des inégalités sociales et économiques et de voir quel impact pourraient avoir les organisations de l'économie sociale et solidaire sur les inégalités.

L'objectif de cet article est de déterminer quelle place accorder au secteur de l'économie sociale et solidaire dans une nouvelle stratégie de développement qui vise une croissance inclusive dans laquelle la réduction des inégalités sociales et économiques soit une priorité.

Afin de répondre à cette problématique, nous proposons un exposé en trois parties. La première mettra en avant la notion de croissance inclusive en insistant sur son rôle dans la réduction des inégalités sociales et des disparités régionales dont a été victime la Tunisie. Nous proposons dans une seconde partie des arguments en faveur d'un nouveau modèle de développement durable inclusif en Tunisie par l'économie sociale et solidaire en mettant l'accent sur le rôle que peuvent jouer les OESS dans une stratégie de développement pour lutter contre la pauvreté et réduire les inégalités sociales et économiques. Une dernière partie sera consacrée à la place qui devra être accordée au secteur de l'économie sociale et solidaire dans ce nouveau modèle de développement inclusif pour la Tunisie dont la priorité serait la réduction des inégalités économiques et sociales.

1. CROISSANCE INCLUSIVE ET INÉGALITÉS

Il est communément admis que les inégalités de revenus ont des effets économiques néfastes Persson et Tabellini, (1994) et Alesina et Rodrik, (1994) montrent qu'il semble exister une corrélation négative entre le taux de croissance d'un échantillon de pays et le degré d'inégalité de la distribution des revenus dans ces pays. Des inégalités croissantes, avec des distributions de revenus très élevées, diminuent la demande globale ce qui peut ralentir la croissance économique. La réduction des inégalités, en revanche, présente des avantages économiques et sociaux évidents. Cela renforce le sentiment que la société est juste, améliore la cohésion sociale et la mobilité, ce qui augmente la probabilité qu'un plus grand nombre de citoyens réalisent leur potentiel et encourage le soutien aux initiatives de croissance. Les politiques qui visent la croissance mais ignorent les inégalités peuvent irrémédiablement échouer, tandis que les politiques qui réduisent les inégalités en stimulant par exemple l'emploi et l'éducation ont des effets bénéfiques sur le capital humain dont les économies modernes ont besoin.

Les écarts entre les riches et les pauvres sont en partie le résultat de forces économiques, mais également, voire davantage, le résultat de choix de politiques publiques, tels que la fiscalité, le niveau du salaire minimum et le montant investi dans les soins de santé et l'éducation. C'est pourquoi des pays ayant des situations économiques similaires peuvent avoir des niveaux d'inégalité nettement différents. Ces inégalités affectent à leur tour l'élaboration des politiques car même les élus de façon démocratique réagissent plus attentivement aux opinions des citoyens aisés qu'aux opinions des pauvres. Plus la richesse est autorisée à jouer un rôle -non restreint- dans le financement des élections, plus il est probable que l'inégalité économique se traduise en inégalité politique. Ainsi les inégalités importantes minent non seulement la stabilité économique mais aussi la stabilité sociale et politique.

Au-delà des inégalités de revenu, d'autres dimensions de l'inégalité peuvent apparaître comme les inégalités d'accès aux services de santé ou d'éducation ou les inégalités liées à l'exposition à des risques environnementaux. L'une des formes les plus néfastes d'inégalité est l'inégalité des chances, qui se traduit par un manque de mobilité socioéconomique, condamnant ceux qui sont nés au bas de la pyramide économique à y rester inévitablement. L'inégalité des revenus a tendance à être associée à une mobilité économique moindre et à des opportunités moins nombreuses d'une génération à l'autre. Ainsi les personnes nées au bas de la pyramide économique sont condamnées à ne jamais atteindre leur potentiel, renforce la corrélation entre les inégalités et le ralentissement de la croissance économique à long terme (Corak, 2013).

Le fait que ces dimensions de l'inégalité soient liées suggère que se concentrer uniquement sur une dimension à la fois peut sous-estimer l'ampleur réelle des inégalités sociales et fournir une base inadéquate pour la politique économique. Par exemple, l'inégalité en matière de santé est à la fois une cause et une conséquence de l'inégalité des revenus. Les inégalités en matière d'éducation sont l'un des principaux déterminants des inégalités de revenus et d'opportunités.

Au cours des deux dernières décennies, la croissance économique en Tunisie n'a pas réussi à réduire l'écart entre les pauvres et les riches et a engendré l'accroissement des inégalités notamment les inégalités régionales. En effet, les fruits de la croissance n'ont pas bénéficié à tous bien que les taux de pauvreté et de pauvreté extrême aient diminué comme le montre le tableau 1.

Tableau 1. Déclinaison de la pauvreté par région 2000-2015 (%)

	Pauvreté extrême				Pauvreté globale			
	2000	2005	2010	2015	2000	2005	2010	2015
Grand Tunis	1.6	1.8	1.2	0.3	13.7	12.3	11.1	5.3
Nord Est	6.8	4.9	3.3	1.6	23.9	21.8	15.2	11.6
Nord-Ouest	8.4	8.5	12.5	6.4	32.9	29.6	36.2	28.4
Centre Est	3.9	2.7	2.3	1.9	14.3	12.5	11.6	11.5
Centre Ouest	18.8	25	17.4	8.4	44.1	49.7	42.3	30.8
Sud Est	10.5	6.9	6.2	3.0	32.9	24.5	20.7	18.6
Sud-Ouest	13.6	10.8	7.7	2.6	38.3	32.3	25.9	17.6
Tunisie	7.7	7.4	6.0	2.9	25.4	23.1	20.5	15.2

Source : Statistiques Tunisie

Le taux de pauvreté s'établit à 15,2% en 2015, contre 20,5% en 2010. Les résultats présentent également une nette baisse du taux de pauvreté « extrême », puisqu'il apparaît à 2,9% en 2015 contre 6% enregistrée en 2010, 7,4% en 2005 et 7,7% en 2000. Les résultats par région reflètent une contraction simultanée des deux taux de pauvreté pour toutes les régions du pays entre 2010 et 2015, à l'exception de la région du Centre Est qui affiche presque une stagnation de 11,6% en 2010 contre 11,5% en 2015.

Cependant, au regard de la distribution du niveau des dépenses de consommation, les déséquilibres entre les régions persistent. En effet, la région du Centre Ouest, bien qu'elle enregistre les meilleures performances en matière de pauvreté entre 2010 et 2015, se distingue encore par le taux de pauvreté le plus élevé en Tunisie et son « gap » dans ce domaine par rapport à d'autres régions, comme celles situées sur le littoral de la Tunisie, reste important. Les disparités régionales persistent, le Nord-ouest et le Centre-ouest affichant des taux près de deux fois supérieurs à la moyenne nationale. D'après les estimations, le degré d'inégalité mesuré par l'indice de Gini est de 30,9 %, contre 36 % en 2005. L'évolution des indicateurs monétaires du bien-être ne confirme pas l'appréciation d'une dégradation des niveaux de vie telle qu'elle découle des enquêtes auprès des ménages.

Différentes recherches reconnaissent de plus en plus que la croissance économique, aussi forte soit-elle, ne saurait être suffisante pour réduire durablement les inégalités si elle n'est pas inclusive. En outre, la pauvreté persistante, pourrait se dissiper par des politiques et des réformes institutionnelles intégrées (Nations unies, 2013 ; Beegle et al., 2016).

La littérature nous offre différentes définitions de la notion de croissance inclusive. Nous présentons dans ce qui suit quelques définitions générales en insistant ensuite sur l'importance accordée aux inégalités dans la définition de la croissance inclusive. L'utilisation du terme «inclusif» pour caractériser la croissance remonte au début du siècle avec Kakwani et Pernia (2000) qui l'ont utilisé pour souligner que la croissance pro-pauvres permet d'inclure les pauvres dans le processus de création de richesse et d'en bénéficier.

Le concept de croissance inclusive soulève l'idée que la croissance économique est nécessaire mais pas suffisante pour générer une amélioration durable du bien-être, à moins que les retombées de la croissance ne soient équitablement réparties entre les individus et les groupes sociaux. La croissance inclusive exige l'accélération du rythme de croissance et l'élargissement de la taille de l'économie en offrant des conditions de concurrence équitables pour les investissements et des possibilités d'emploi productif pour tous (Ianchovichina et Gable, 2012). La croissance inclusive implique à la fois la réduction de la pauvreté et des inégalités. Ali et Son (2007) définissent la croissance inclusive comme le processus de croissance qui accroît les opportunités sociales. Selon Ali (2007), les facteurs clés d'une croissance inclusive sont l'emploi et la productivité, le développement des capacités humaines et l'intervention ciblée.

Elena et Sushanal (2013) ont défini la croissance inclusive comme la croissance qui peut réduire la pauvreté et permettre à la population de contribuer à la croissance économique et d'en bénéficier. Elles ont souligné qu'un rythme rapide de croissance est indéniablement nécessaire pour une réduction substantielle durable de la pauvreté à long terme, la croissance devrait reposer sur une large base dans tous les secteurs et une grande partie de la main-d'œuvre du pays.

De son côté, la Banque asiatique de développement (BAD, 2013) définit une croissance inclusive comme la croissance économique qui offre l'accès à des opportunités socio-économiques durables pour un plus grand nombre de personnes, de régions ou pays tout en protégeant les personnes vulnérables, le tout dans un environnement d'équité, d'égalité, de justice et de pluralité politique.

Raumiyar et Kanbur (2010) quant à eux, soulignent que s'il n'y a pas de définition commune de la croissance inclusive ou du développement inclusif, l'inclusivité s'entend comme la combinaison de l'égalité des chances avec les dimensions économiques, sociales et institutionnelles. Ils ont en outre souligné que la croissance inclusive s'accompagne d'une baisse des inégalités de revenus dès lors que l'accroissement du revenu s'accompagne d'une discrimination positive en faveur des revenus les moins élevés.

Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la croissance inclusive est considérée à la fois comme un résultat et comme un processus. D'une part, elle permet à chacun de participer au processus de croissance, en intervenant dans la prise des décisions et en étant acteur de la croissance. D'autre part, la croissance inclusive procure des avantages qui sont équitablement partagés. Elle implique donc une participation et une mise en commun des avantages. Par ailleurs, le PNUD considère la croissance inclusive comme une croissance qui réduit les inégalités, permet la participation économique et politique des pauvres au processus de croissance, et le partage des avantages de ce processus.

La croissance inclusive implique donc une perspective à long terme et accorde une priorité à la création d'emplois décents afin d'augmenter le revenu des groupes exclus (Ianchovichina et Lundstrom 2010). Ali et Son (2007) précisent quant à eux que l'inclusivité doit permettre à tout un chacun de contribuer au processus de croissance quel que soit sa situation (localisation, sexe, condition sociale...). Dans cette logique, la création d'opportunités économiques et la garantie d'un accès égal aux avantages à tous les groupes de la société sont essentielles et préalables au développement socio-économique. L'inégalité dans la prestation de services publics, notamment l'éducation, la santé et les disponibilités d'emploi, peuvent être nuisibles en matière de développement et de stabilité économique, politique et sociale.

Ainsi, nous pouvons admettre que la quête d'une croissance inclusive passe nécessairement par la réduction des inégalités. Les inégalités occupent une place importante dans les objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030. En effet, un des 17 ODDs a été consacré aux inégalités (ODD 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre). Toutefois, la question des inégalités se trouve ancrée dans beaucoup d'autres ODDs (égalité des sexes, égalités d'accès aux ressources naturelles, égalité face au bien-être et à la santé, égalité face aux infrastructures de base...)².

En raison des nouveaux enjeux de développement, la croissance inclusive s'inscrit en ligne droite avec les objectifs de développement durable dans la mesure où elle vise à améliorer la cohésion économique, sociale et territoriale.

² L'annexe 1 présente les objectifs et /ou les cibles des ODD dans lesquels il est fait référence directe ou indirecte aux inégalités dans les objectifs de développement durable tels qu'ils apparaissent dans l'analyse de Leach M. et al. (2018), Equity and sustainability in the Anthropocene: a social-ecological systems perspective on their intertwined futures. *Global Sustainability* 1, e13, 1–13. <https://doi.org/10.1017/sus.2018.12>

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) présente l'économie sociale et solidaire comme étant la conciliation de l'activité économique et de l'équité sociale grâce aux innovations sociales, afin de lutter contre l'exclusion et d'assurer l'égalité des chances. A ce niveau de l'analyse, il est légitime de poser la question de savoir si l'ESS constitue une solution palliative ou un véritable levier de croissance inclusive ?

Des prémices de réponses peuvent être suggérées par Gaiger (2006) qui avance que « penser et lutter pour des alternatives économiques et sociales est particulièrement urgent, au moment où le capitalisme n'a jamais été aussi universellement considéré comme le seul chemin possible, du fait du discrédit de l'alternative systémique que représentaient les économies socialistes centralisées au siècle dernier ». Ces propos nous invitent à nous interroger sur la place à attribuer au secteur de l'économie sociale et solidaire dans cette nouvelle stratégie de développement qui doit viser une croissance inclusive dans laquelle la réduction des inégalités sociales et économiques soit une priorité. Une tentative de réponse à cette question sera proposée dans la deuxième partie de ce travail.

2. UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE INCLUSIF PAR L'ESS

Généralement, les OESS apparaissent en période de crises sociales (Defourny et Develtere 1999), en particulier parmi les populations exclues ou marginalisées pour des raisons ethniques, géographiques ou historiques. Une caractéristique clé est que ces activités sont générées par une approche « bottom up », par des groupes de personnes cherchant une solution à l'exclusion économique ou pour répondre à un besoin social non satisfait par l'État ou le marché (Borzaga et al. 2016)

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire cherchent à concilier activité économique et utilité sociale. Il s'agit d'un ensemble d'entreprises organisées sous différentes formes juridiques : les coopératives, les mutuelles, les associations, les fondations et les entreprises sociales. Elles ont pour ambition de créer des emplois et de favoriser la cohésion sociale. Cette cohésion sociale doit être comprise dans le sens d'une solidarité avec les exclus, les plus démunis, les catégories discriminées, à l'intérieur d'une vision « organique » de la solidarité nationale, défaillante ou insuffisante, ou à réanimer par les solidarités locales. Les activités économiques sont axées sur l'humain plus que sur le capital et la lucrativité individuelle laisse place au bien-être collectif. Engagées dans leur manière de produire et de consommer, elles offrent de nouvelles possibilités d'entreprendre. En privilégiant une production et une consommation responsables. Leur modèle économique est d'abord consacré à l'humain, il poursuit des objectifs sociétaux, tout en favorisant le développement local à travers la création de richesse (activité, emploi, lien social). Ces entreprises allient performance économique durable, impact environnemental, développement de l'emploi, lien social et rayonnement territorial.

Deux arguments sont proposés pour justifier le lien entre ESS et développement durable : le partage de principes communs et l'ancrage territorial.

A. Economie sociale et solidaire et développement durable : des principes en partage

De par sa nature même, l'ESS intègre de multiples dimensions du développement, y compris de nombreux domaines essentiels à l'instauration d'un développement durable à l'Horizon 2030, (la réalisation des droits, l'autonomisation, une meilleure répartition des soins, le travail décent et des transformations des modes de production et de consommation). L'ESS permet d'apporter un équilibre en limitant la portée des inégalités sociales, industrielles et territoriales.

L'utilité sociale constitue l'un des traits identitaires de l'ESS. A ce titre, l'utilité sociale des entreprises de l'ESS représente un argument de taille dans la justification des liens entre l'ESS et le développement durable. En effet, l'ensemble des cinq dimensions prises en considération par Gadrey (2004) comme indicateurs de l'utilité sociale des OESS comportent des rubriques directement ou indirectement liées au développement durable et contribuent à la lutte contre les inégalités économiques et sociales. Cependant, nous insisterons particulièrement sur les deux premières dimensions³. La composante économique de l'utilité sociale comprend d'une part la richesse économique créée ou économisée par l'ES en termes de bénéfices collectifs et le rôle joué par ces organisations dans la dynamique du territoire avec la défense et la promotion d'une identité locale et d'un développement économique et social territorial. La deuxième dimension concerne directement la lutte contre l'exclusion et les inégalités, l'aspiration au développement humain et au développement durable. Les valeurs invoquées dans cette dimension se réfèrent au développement des capacités. Gadrey évoque ici l'un des champs les plus importants de l'action sociale et socio-culturelle des activités des OESS (Insertion par l'activité économique, actions en faveur de l'égalité professionnelle des hommes et des femmes...). Toujours dans cette même dimension, l'auteur justifie l'intérêt pour le développement durable par les valeurs d'équité intergénérationnelle, les biens communs et les patrimoines).

Une dernière caractéristique partagée par l'ESS et le développement durable consiste dans leur militantisme. Les deux visions portent des valeurs qui se veulent transformatrices par rapport à un existant non satisfaisant sur différents plans, par rapport à un modèle dominant depuis des siècles, un modèle néolibéral, capitaliste, individualiste. Les deux appellent à de nouvelles manières d'entreprendre et de travailler, incitant à poursuivre de nouveaux modes de vie moins consuméristes en plaçant la dignité humaine et la responsabilité citoyenne au cœur de l'entrepreneuriat collectif. Fontaine (2019) stipule qu'il est nécessaire de prendre en compte la visée transformative affichée du programme d'action pour 2030, « ... une finalité réformatrice (des ODD) et une dimension transformatrice s'attaquant aux causes et visant le dépassement du néolibéralisme par la mise en œuvre d'un développement fondé sur d'autres modes de régulation est partagée entre l'ESS et le développement durable ».

Le Groupe de travail inter-institutions des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire déclare en 2016 que dans le cadre de la localisation des ODD, l'économie sociale et solidaire peut contribuer à une approche élargie du développement économique local en établissant des liens entre des besoins non satisfaits en matière d'emploi, de revenu, de biens et de services, d'une manière qui soit compatible avec l'utilisation durable des ressources et la constitution

³ Les trois autres, à savoir : lien social de proximité et démocratie participative, Innovation sociale et solidarité et Utilité sociale « interne » avec des effets possibles de « contagion » externe) se rapportant indirectement à cette question.

de biens locaux, y compris les biens et ressources liés aux moyens de subsistance de groupes défavorisés et marginalisés. Cela nous renvoie justement à l'ancrage territorial des organisations de l'économie sociale et solidaire.

B. L'ancrage territorial

L'ESS joue un rôle stratégique pour les territoires dans lesquels elle est ancrée et les acteurs publics avec lesquels elle coopère (Richez-Battesti, et Vallade, 2017). L'ESS se présente alors comme une alternative, une autre façon de penser le développement économique, notamment au travers de la coopération entre tous les acteurs d'un territoire.

Pour Colletis et al. (2005), « on considère généralement acquis l'encastrement des organisations de l'économie sociale et solidaire (OESS) dans le territoire considéré sous l'angle de l'espace local ». Ainsi est-il admis que «les entreprises de l'économie sociale considèrent le territoire non comme une simple opportunité, mais comme la base de leur activité et de leur développement». Dans la lignée des travaux sur la proximité, l'ancrage des OESS dans le territoire repose sur une configuration en termes de territorialisation caractérisée par la nature des liens que les OESS tissent avec d'autres acteurs. Les OESS, contribuent en outre à la viabilité du territoire («créer et redéployer des ressources») et au développement de trajectoires originales (Pecqueur et Itçaina, 2012).

Par son ancrage territorial, son inscription dans les dynamiques locales et son impact sur l'attractivité des territoires, l'ESS constitue un véritable levier de développement territorial durable. L'ESS contribue à créer et maintenir les liens ainsi qu'un sentiment d'appartenance à la communauté parmi les gens qui partagent les mêmes espaces de vie, des infrastructures ou une destinée commune, à travers ses principes de fonctionnement, ses finalités sociales et son impact au niveau local. L'autonomisation du citoyen local exclu permet de redonner confiance en soi en lui permettant de devenir un acteur actif et productif au sein de l'économie et de la société. L'ESS permet aussi de favoriser le maillage territorial avec les différents acteurs en contribuant à créer une dynamique de co-responsabilité de développement territorial durable à travers la valorisation de l'équité sociale et des processus inclusifs pour favoriser la participation des populations socialement fragilisées.

L'ancrage territorial de l'ESS peut aussi opérer via l'innovation sociale. Cette dernière permet en effet de défendre l'émancipation et l'empowerment d'individus ou de groupes rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle et plus généralement, participer à la cohésion économique et sociale des territoires. L'innovation sociale portée par des initiatives d'OESS peut aussi assurer le développement d'activités abandonnées par l'Etat ou le marché et les collectivités territoriales (faute de solvabilité des bénéficiaires, de rentabilité ou de budget) en lien avec les enjeux collectifs (Richez- Battesti, 2007). L'ESS fournit des approches innovantes pour trouver des réponses aux besoins locaux, contribuant à la création d'emplois et de dynamiques locales. Par les emplois qu'elle crée, par son inscription dans le développement local et son impact sur l'attractivité des territoires, mais aussi par sa capacité à mobiliser des citoyens autour de projets variés, l'ESS est un levier majeur pour le développement des territoires ruraux.

L'ESS ambitionne l'attractivité des territoires à travers diverses activités en rapport avec l'amélioration de la qualité de vie et les services de proximité (services de garde, restauration populaire, aide à domicile, logement social... (Laville et Nyssens, 2001). Elle joue aussi un rôle important dans la promotion et la valorisation des produits du terroir, ce qui peut être un facteur déclencheur d'un développement local inclusif. Elle a donc un impact non négligeable dans la création de projets de développement durable et de dynamique territoriale.

Ainsi, la promotion des produits du terroir par les OESS, notamment les associations et les coopératives (à travers les circuits de commerce équitable) constitue au final un moyen de promotion des territoires, des identités locales à travers la pérennisation des anciens savoir-faire locaux pour les générations futures. Une initiative a été lancée dans ce sens dans la région de Kasserine dont l'objectif est la valorisation de la chaîne de valeur locale (figue de barbarie biologique) en créant des emplois décents pour les femmes vulnérables en situation de chômage. Il s'agit, en effet, d'un exemple de l'application des principes de l'ESS pour la promotion d'une chaîne de valeur locale sensible au genre dans une zone aride à Kasserine.

Ce bref exposé nous permet d'avancer l'idée de concordance des objectifs des OESS et de ceux du développement durable. A titre indicatif, nous pouvons exposer quelques actions des OESS qui contribuent à certains ODD en rapport avec la lutte contre les inégalités.

En réponse à l'ODD1(Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout et l'ODD 10 (Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre), l'économie sociale et solidaire met l'accent sur la protection sociale, la satisfaction de besoins fondamentaux et la gouvernance participative. Elle peut contribuer à la réalisation de ces objectifs par la création d'emplois dans des conditions équitables, l'amélioration des droits en ce qui concerne les ressources économiques, un accès facilité aux services sociaux et à l'assistance sociale, la sécurité alimentaire et l'autonomisation économique des femmes.

L'ODD 5 (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles) peut être atteint à travers les OESS qui œuvrent pour l'autonomisation des femmes et des filles et l'égalité des sexes qui découlent d'une participation active des organisations actrices de l'économie sociale et solidaire et qui ont des effets importants en termes d'émancipation des femmes et de revendications féminines au sein du foyer comme dans l'espace public.

Enfin, concernant l'ODD 8 (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous), l'économie sociale et solidaire a une contribution à apporter face à la progression de l'emploi précaire et à l'incapacité du secteur formel traditionnel à remplir son rôle d'absorption de la main-d'œuvre excédentaire qui provient, par exemple, des zones rurales. S'agissant du développement des infrastructures, l'économie sociale et solidaire vise principalement les équipements sociaux et énergétiques mais elle peut aussi jouer un rôle important dans le développement des infrastructures économiques au moyen d'activités de sensibilisation et communication. L'organisation en coopératives peut faciliter l'accès aux financements, aux machines, au marché du travail et aux compétences nécessaires à la récolte, à la commercialisation, à la transformation et à la diversification économique.

Ces exemples illustratifs combinés à l'analyse qui a précédé permettent indéniablement de reconnaître le rôle des OESS dans une stratégie de développement inclusif qui donne une priorité à la lutte contre les inégalités ; mais la question qui survient à ce niveau de l'analyse est quelle place devra occuper cette économie dans le paysage économique. Doit-elle remplacer les deux autres secteurs traditionnels (public et privé), leur être complémentaire ou plutôt travailler en synergie avec eux ?

3. LA PLACE DU SECTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LE NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT INCLUSIF

L'ESS met en évidence l'importance d'intégrer à la politique de développement les valeurs de la coopération, de l'association, de la solidarité, de la réciprocité et de la redistribution, ainsi que les pratiques et institutions qui vont de pair avec elles. Toutes ces valeurs que portent l'ESS, nous les retrouvons dans la définition de la croissance inclusive.

En raison des nouveaux enjeux de développement, la croissance inclusive s'inscrit donc en ligne droite avec les objectifs du développement durable et vise à améliorer la cohésion économique, sociale et territoriale. On parle donc à la fois d'inclusion sociale, d'inclusion industrielle et d'inclusion territoriale. La croissance inclusive compte allier une solide performance économique et une amélioration du niveau et de la qualité de vie des individus. C'est en prenant compte des catégories de population marginalisées et des défis sociaux, des secteurs d'activités abandonnés ou non explorés et des zones géographiques qui restent à découvrir, qu'un nouveau souffle est injecté à la croissance économique.

La principale contribution de l'ESS tient à sa manière de favoriser simultanément le dynamisme économique, la protection sociale et environnementale et l'émancipation sociopolitique selon une démarche à la fois intégrée et équilibrée.

Les entreprises d'économie sociale et solidaire émergent de collectivités qui se mobilisent afin de favoriser le développement. Elles sont souvent l'unique option pour les collectivités marginalisées lorsque les investisseurs privés les ont abandonnées ou ne s'intéressent pas à des marchés moins rentables ou aux régions éloignées.

L'économie sociale et solidaire est souvent victime de la non-reconnaissance de son potentiel global et de sa diversité (en termes d'acteurs principalement). Les organisations de l'économie sociale et solidaire (OESS) sont des acteurs essentiels dans la traduction des ODD sur le terrain. Mais les gouvernements ont tendance en effet à réduire ce secteur à un outil de lutte contre l'exclusion, la pauvreté et le chômage, plutôt que lui accorder la place d'une alternative globale.

L'action de l'ESS risque alors d'être limitée au rôle d'assistant des pouvoirs publics, quand ces derniers échouent dans la fourniture de certains services, ou à l'apport de réponses ponctuelles aux besoins les plus urgents des populations que l'État ne peut toucher et revêt ainsi une forme assistancialiste ... sans pour autant que la prestation de ses services soit assurée d'être de qualité et quantitativement suffisante. Sous sa forme la plus pernicieuse, cette articulation

peut se traduire – et s’est effectivement traduite, notamment en Afrique, sous l’impulsion de la Banque mondiale, recommandant de confier ces services à l’initiative privée et/ou à des ONG, jugées plus efficaces – par une privatisation des services publics et une substitution des États, qui devraient assumer ses responsabilités (Unrisd, 2014).

Bien que l’économie sociale contribue à la revitalisation d’un milieu et procure aux communautés des ressources sur lesquelles bâtir des projets, elle ne parvient pas à elle seule à infléchir ces tendances parfois trop ancrées. Elle doit être combinée à l’économie publique et privée, les acteurs devant mettre en place une stratégie multiple de développement. Il faut donc présenter l’économie sociale comme un dispositif de production d’une richesse collective et non comme une façon de réduire l’investissement de l’État au développement des collectivités ou comme une option pour le décharger de sa responsabilité à l’égard des territoires (Klein et al., 2010).

CONCLUSION

A travers cet article, nous avons essayé de mettre l’accent sur le rôle des organisations d’économie sociale et solidaire dans une nouvelle stratégie de développement qui vise une croissance inclusive dans laquelle la réduction des inégalités sociales et économiques serait une priorité. Nous avons ainsi établi dans une première partie le lien entre la croissance inclusive et la lutte contre les inégalités avant de proposer un nouveau modèle de développement durable inclusif par l’économie sociale et solidaire. Nous avons justifié le choix de ce modèle par les caractéristiques communes partagées par ces deux approches et l’importance de l’ancrage territorial qui caractérise les organisations d’économie sociale et solidaire et le développement durable. Nous avons expliqué que le potentiel des OESS ne peut être atteint que dans le cadre d’une économie plurielle dans laquelle les efforts des OESS sont combinés à ceux de l’économie publique et l’économie privée ; les acteurs des trois secteurs devant mettre en place une stratégie multiple de développement durable inclusif.

Les OESS peuvent contribuer efficacement à la croissance inclusive et au développement durable à la condition que l’Etat reconnaisse leur rôle avec une institutionnalisation et une valorisation de leurs initiatives en les orientant vers le développement durable.

L’économie sociale présente un profil différent en fonction des contextes, des forces et des urgences : création d’emplois, accès à la santé, accès aux services sociaux, réduction des inégalités... Mais, elle constitue incontestablement une réponse à la crise économique, et au regard de la lutte contre la pauvreté et le chômage.

Si son potentiel est très largement reconnu et valorisé aujourd’hui, on ne s’accorde ni sur sa puissance ni sur les moyens de la traduire effectivement dans la réalité. Il convient tout d’abord de ne pas idéaliser les pratiques ni de surestimer la marge de manœuvre dont dispose l’économie sociale. Les obstacles et défis auxquels elle est confrontée sont en effet importants: la faiblesse des capacités et des ressources, les problèmes de gestion, la fragmentation des expériences, le manque de vision stratégique, les vides dans la chaîne commerciale, les carences ou contradictions du cadre politique et législatif. Ces difficultés demeurent néanmoins, un défi pour les chercheurs que nous sommes, autant de pistes à explorer et autant de questionnements,

donc de réponses à proposer.

Se situant au croisement d'une urgence économique et d'une alternative aux politiques de développement en vigueur, l'ESS invite à repenser les manières de faire de l'économie et de la politique. Elle remet au cœur de ses stratégies les liens de solidarité, la participation active et effective, et la création d'espaces communs ; faisant d'ailleurs largement dépendre de ceux-ci le pouvoir d'action des acteurs, ainsi que leur chance de réaliser des changements dans la durée. Elle permet d'amorcer une dynamique d'inclusion sociale, s'enracinant dans les bases d'une croissance inclusive.

Si, en Tunisie, la révolution a fait exploser le nombre d'associations, les initiatives ayant pour but la lutte contre la pauvreté et les inégalités restent solitaires et n'ont eu qu'un faible poids sur la croissance inclusive et le développement. Bénéficiaire de l'apport non négligeable du secteur de l'économie sociale et solidaire passe nécessairement par sa reconnaissance en tant que troisième secteur parfaitement règlementé et institutionnalisé.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alesina A. et Rodrik D.** (1994), "Distributive politics and economic growth", *Quarterly Journal of Economics*, 109(2): 465-490.
- Ali, I.** (2007), "Inequality and Imperative for Inclusive Growth in Asia", *Asian Development Review*, 24(2), 1-16.
- Ali, I., et Son, H.** (2007). *Defining and Measuring Inclusive Growth: Application to the Philippines*. ADB Economic and Research department working paper
- Asian Development Bank (2013) – "Framework of Inclusive Growth: Key Indicators for Asia and the Pacific".
- Beegle, K., L. Christiaensen, A. Dabalen, et I. Gaddis** (2016) : *Poverty in a Rising Africa*. Washington, DC : World Bank. <http://hdl.handle.net/10986/22575>.
- Borzaga, C., Fazzi, L., and Galera, G.,** 2016. Social enterprise as a bottom-up dynamic. Part 1. The reaction of civil society to unmet social needs in Italy, Sweden and Japan. *International Review of Sociology*, 26 (1), 1–18.
- Corak ,M.** (2013) "Income Inequality, Equality of Opportunity, and Intergenerational Mobility", *Journal of Economic Perspectives* 27 , no. 3 (2013), pp. 79 -102 10.1257/jep.27.3.79.)
- Colletis G., Gianfaldoni P., et Richez-Battesti N.,** (2005), « Economie sociale et solidaire, territoires et proximité », *Recma*, n° 296, p. 8-25.
- Defourny J. et Develtere P.**(1999). « Origines et contours de l'économie sociale au nord et au sud », in J. DEFOURNY, P. DEVELTERE et B. FONTENEAU (dir.), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Bruxelles, De Boeck Université, p. 25-56
- Elena, I. V., & Sushanal , U.** (2013). *Inclusive Growth Analytics: Frame work policy Reasearch* working paper. World Bank, Economic policy and Debt Department, Economic Policy Division, WP:No.4851.
- Elena Ianchavichinaand Sushana Lundistoram** (2009), «Inclusive Growth Analytics: Framework Policy Research World Bank, 2009, «What is Inclusive Growth?,» policy note.
- Gadrey J., 2004,** « L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire : une mise en perspective sur la base de travaux récents », rapport de synthèse pour la Dies et la Mire.
- Gaiger L.** (2006), « Entreprise solidaire », in J.-L. Laville, A. Cattani, *Dictionnaire de l'autre économie* (p. 345-357), Gallimard, Paris.
- Ianchovichina E, Gable SL** (2012) What is inclusive growth? In: Arezki R, Pattillo C, Quintyn M, Zhu M (eds) *Commodity prices and inclusive growth in low-income countries*. International Monetary Fund, Washington, DC
- Kakwani, N. et E. Pernia** (2000), "What is Pro-poor Growth?", *Asian Development Review* 16(1), p. 1–22.
- Klein, J.-L., FonatanJ.-M., Saucier C., Simard M., Tremblay D. -G., TremblayP.-A.,** (2010), *Les conditions de réussite des initiatives locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion qui mobilisent des ressources de l'économie sociale*. Cahiers du CRISES, n° ET1002
- Laville, J.L. ; Nyssens, Marthe.** *The Social Enterprise: Toward A Theoretical Approach*. In: C. Nations Unies (2013): "Report on World Social Situation 2013 : Inequality Matters," Report, New York : United Nations. <http://www.un.org/en/development/desa/publications/ world-social->

situation-2013.html.

Leach, M.; Reyers, B.; Bai, X.; Brondizio, E.S.; Cook, C.; Díaz, S.; Espindola, G.; Scobie, M.; Stafford-Smith et M.; Subramanian, S.M. (2018) Equity and sustainability in the Anthropocene: A social–ecological systems perspective on their intertwined futures. *Glob. Sustain.* 2018, 1, e13

Persson T. et Tabellini G., 1994, "Is inequality harmful for growth?", *American Economic Review*, 84(3): 600-621.

Rauniyar, G. et Kanbur, R. (2010), « Inclusive Development: Two Papers on Conceptualization, Application, and the ADB Perspective », projet de janvier; Département des évaluations indépendantes, Manille, Banque asiatique de développement.

Richez-Battesti N., 2007, Cooperatives banks and their capacity for territorial innovations, Conference on Financing Local Development, LEEDS OCDE, 23 novembre, Paris.

Pecqueur, B. & Itçaina, X. (2012). Economie sociale et solidaire et territoire : un couple allant de soi ? *Revue internationale de l'économie sociale*, (325), 48–64. <https://doi.org/10.7202/1017421ar>

Richez-Battesti, N. & Vallade, D. (2017). ESS, territoire et régime de solidarité : l'innovation sociale comme levier pour une « ville solidaire » ? *Management & Avenir*, 97(7), 105-127. doi:10.3917/mav.097.0105.

Statistiques Tunisie (2016), Flash consommation et niveau de vie, N°1 décembre 2016.

Unrisd (2014), Potential and Limits of Social and Solidarity Economy, Occasional paper 10, août.

Annexe 1 : Référence à l'égalité dans les ODD d'après Leach et al. (2018)

Objectif 1 : Lutter contre la pauvreté	1.4 .. tous ... aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base...
Objectif 2 : Lutte contre la faim	2.3 en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles 2.5 ... le partage juste et équitable ...
Objectif 3 : Accès à la santé	Pour tous
Objectif 4 : Accès à une éducation de qualité	4.1 ... toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire, et favoriser l'éducation gratuite et de qualité les dotant d'acquis véritablement utiles 4.3 D'ici à 2030, ... toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables
Objectif 5 : Egalité entre les sexes	5.5 ...les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité.
Objectif 6 : Accès à l'eau salubre et à l'assainissement	6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable ; 6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable ;
Objectif 7 : Recours aux énergies renouvelables	Pour tous
Objectif 8 : Accès à des emplois décents	8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale
Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	9.1 ...infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, ...pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable
Objectif 10 : Réduction des inégalités	10.3...Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière 10.4...Adopter des politiques...dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité
Objectif 15 : Vie terrestre	15.6 Favoriser le partage juste et équitable ...utilisation des ressources ...
Objectif 16 : Justice et paix	16.3... garantir à tous un égal accès à la justice
Objectif 17 : Justice et paix	17.10 Promouvoir un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable ...

